

Rapport annuel de la Commission

Délégation générale à la **langue française** et aux langues de France

générale de
terminologie
et de néologie

Premier ministre

Premier ministre

Ministère de la Culture et de la Communication

Rapport
annuel de la
Commission

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

générale de
terminologie
et de néologie

2010

Sommaire

- 5 Introduction

- 6 I – La Commission générale de terminologie et de néologie
 - A – Les méthodes de travail et les procédures de collaboration
 - 8 Les méthodes de travail
 - 8 Les procédures de collaboration
 - 9 B – Les travaux
 - 10 C – La publication au *Journal officiel* et la diffusion des travaux
 - 11 Le *Journal officiel*
 - 11 Les autres moyens de diffusion

- 12 II – Le rôle de l’Académie française
 - A – La participation aux travaux des commissions spécialisées
 - B – La participation aux travaux de la Commission générale
 - C – L’approbation des termes

- 14 III – Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie dans les différents ministères
 - A – La situation dans les ministères
 - 15 B – Les travaux des commissions spécialisées
 - 16 Orientations et méthodes
 - 16 L’organisation des commissions
 - 18 L’élaboration de listes terminologiques
 - 18 La diffusion des termes nouveaux

- 20 IV – Le rôle de la délégation générale et des partenaires du dispositif
 - A – L’action de la délégation générale à la langue française et aux langues de France
 - 21 Les moyens
 - 21 La coordination du dispositif
 - 22 La diffusion de l’information

- 24** B – Les partenaires du dispositif
L'Académie des sciences
Les organismes des autres pays francophones
- 25** Le laboratoire Histoire des théories linguistiques du CNRS
L'Association française de normalisation (Afnor)
- 26** Conclusion
- 27** Annexes

Introduction

La Commission générale de terminologie et de néologie, placée sous l'autorité du Premier ministre, et présidée par M. Marc Fumaroli, de l'Académie française, présente, pour l'année 2010, le bilan des activités du dispositif d'enrichissement de la langue française, dont elle a la responsabilité.

Au cours de cette année, la Commission générale s'est attachée à maintenir les activités de l'ensemble du dispositif dans la ligne fixée par le décret relatif à l'enrichissement de la langue.

En effet, après le renouvellement du mandat de la Commission générale en 2009, l'année 2010 a vu le renouvellement de la moitié des commissions spécialisées de terminologie et de néologie installées dans les ministères, qui constituent le socle du dispositif. Le fonctionnement d'ensemble n'en a pas pour autant été affecté. On a pu, au contraire, apprécier la qualité de la structuration, à la fois forte et souple, de ce dispositif fondé sur une représentation équilibrée entre les services de l'État et les experts issus de la société civile, membres à titre bénévole de cet appareil. Cependant, l'arrivée de nouvelles personnalités à la tête de plusieurs commissions a été l'occasion de réaffirmer les objectifs et les missions du dispositif, et aussi d'en rappeler les contours. L'évolution technologique créant une inflation lexicale et des besoins terminologiques accrus, la Commission générale a estimé nécessaire de bien préciser le cadre de son action et les principes qui la régissent, afin de pouvoir continuer à mener à bien sa mission sans dévier des obligations qui sont les siennes, tout en tenant compte du contexte actuel de forte pression de l'anglais dans les secteurs professionnels.

La Commission générale a également été conduite à s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre, dans un contexte de rigueur budgétaire, pour permettre au dispositif à la fois de donner sa pleine mesure et de trouver pour ses travaux l'écho et le relais nécessaires dans des milieux aussi variés que possible.

I - La Commission générale de terminologie et de néologie

Créée par le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, la Commission générale est au centre du dispositif interministériel de terminologie chargé de compléter le vocabulaire de spécialité français, compte tenu des besoins exprimés, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, en proposant des termes nouveaux pouvant servir de référence. Elle assure la mise en cohérence et l'harmonisation des travaux et elle a la responsabilité de leur publication.

En 2010, la Commission générale s'est réunie au rythme d'une séance par mois, soit au total onze réunions, tenues dans les locaux de la délégation générale à la langue française et aux langues de France, ce service du ministère de la Culture et de la Communication assurant, conformément au décret du 3 juillet 1996, le secrétariat de la Commission générale, la coordination des travaux des commissions spécialisées et des autres acteurs du dispositif, et, dans une très large mesure, leur diffusion.

On trouvera en annexe le texte du décret (A.1) et la composition de la Commission générale (A.2).

A - Les méthodes de travail et les procédures de collaboration

Les principes de travail définis par la Commission générale en 1997 (priorité donnée à la néologie, critères de choix des termes, soin apporté à la rédaction des définitions, etc.) ont permis au dispositif d'aboutir à des travaux terminologiques de qualité, appelés à valoir comme terminologie de référence pour un grand nombre d'utilisateurs.

Ce résultat provient également de la qualité et de la régularité des procédures de coopération mises en place entre les différents acteurs du dispositif : commissions spécialisées, Commission générale, Académie française, partenaires scientifiques et techniques, organismes et experts des autres pays francophones.

1 - Les méthodes de travail

Les critères de choix des néologismes

En matière de néologie, la Commission générale de terminologie a continué d'appliquer quelques principes simples dégagés à l'occasion de ses premiers travaux, ces principes étant principalement la nécessité ou l'opportunité du nouveau terme, sa pertinence, sa clarté par rapport à la notion qu'il doit désigner, enfin sa conformité au système morphologique et syntaxique du français.

Les définitions

Le but des définitions, dans les listes élaborées par le dispositif d'enrichissement de la langue française, est d'abord de rendre compte de réalités techniques récentes, souvent complexes, dans une formulation qui soit claire et compréhensible pour le non-spécialiste. La Commission générale y veille particulièrement : en accord avec l'Académie française, elle s'attache à la précision et à la lisibilité des définitions proposées par les commissions spécialisées.

Le vocabulaire utilisé dans les textes législatifs et réglementaires

La Commission générale considère que la terminologie qu'il lui revient d'approuver, en application des dispositions sur l'enrichissement de la langue française, ne consiste pas à officialiser les définitions administratives, juridiques ou techniques données par les textes officiels, lorsque ces définitions s'appliquent à des termes d'usage courant. Elle ne se reconnaît pas non plus la mission de normaliser les notions ou les expressions utilisées par l'administration.

En revanche, la définition d'un terme, en raison des conséquences administratives ou statutaires de son emploi par l'administration, peut constituer un volet secondaire de l'activité de certaines commissions spécialisées. Les administrations peuvent procéder à ce travail de clarification et d'harmonisation de leur terminologie réglementaire et le diffuser dans le cadre du ministère concerné. Mais ces travaux ne peuvent prendre le pas sur la mission première du dispositif qui est de combler les lacunes du vocabulaire spécialisé ; ils n'entrent pas dans le domaine d'intervention de la Commission générale.

C'est pourquoi celle-ci doit parfois procéder à un tri dans les termes qui lui sont soumis, entre ce qui relève de l'enrichissement du vocabulaire français et ce qui tient de la pure réglementation.

On observe que le tri, parfois délicat, entre les deux catégories de termes, s'opère assez largement en amont de l'examen par la Commission générale, les commissions spécialisées faisant elles-mêmes le départ, aidées au besoin par la délégation générale à la langue française, au moment de la transmission des listes à la Commission générale.

Selon les secteurs, la proportion peut varier considérablement et, dans certains cas, la Commission générale, tout en reconnaissant la qualité et l'intérêt des travaux qui lui sont soumis, ne juge pas devoir les transmettre à l'Académie française.

La terminologie élaborée pour des motifs administratifs et juridiques peut être diffusée par les canaux propres à chaque administration de rattachement (bulletin d'information, notes et circulaires, *Bulletin officiel*, intranet) et par des publications spécifiques, alors que les propositions visant à l'enrichissement du vocabulaire français doivent nécessairement être transmises à la Commission générale qui est responsable de leur publication.

Terminologie et normalisation

Cette question est assez voisine de la précédente. Dans certains domaines techniques en effet, les termes abordés peuvent être normalisés par ailleurs ; les textes législatifs ou réglementaires, parfois, et, dans tous les cas, les marchés publics, font référence à ces normes, particulièrement dans des secteurs tels que l'environnement, l'équipement ou l'ingénierie nucléaire.

Il importe donc d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions entre organismes concernés. C'est pourquoi l'Association française de normalisation (Afnor) a sa place dans les travaux du dispositif. Elle est membre de droit la Commission générale et de chaque commission spécialisée de terminologie (voir p. 25) ; en outre, plusieurs autres organismes de normalisation apportent une contribution de grande qualité aux travaux de certaines commissions, en particulier le Bureau de normalisation du pétrole pour la commission du même nom, de même que l'Union technique de l'électricité (UTE) au sein du groupe des composants électroniques. La Commission générale estime toutefois que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent, dans leur formulation, des définitions exhaustives à caractère technique contenues dans les normes, le public visé et les besoins étant différents. Une commission spécialisée peut fort bien proposer deux définitions pour un même terme : l'une, calquée sur celle de la norme technique, à l'usage de l'administration concernée, et une autre destinée aux non-spécialistes, qui peut être publiée au *Journal officiel* par la Commission générale, au titre de l'enrichissement de la langue. Comme pour le vocabulaire à portée juridique, il convient alors de retenir deux circuits distincts de diffusion : l'un interne à l'administration ou au secteur considéré, pour les définitions normalisées, l'autre, aussi large que possible, pour les définitions retenues par la Commission générale.

2 - Les procédures de collaboration

Les navettes

Pour toutes les listes étudiées, la Commission générale a défini une procédure d'examen fondée sur une concertation étroite avec chaque commission spécialisée concernée et avec l'Académie française. Lorsqu'un premier avis, assorti d'observations, a été rendu par l'Académie sur une liste de termes proposés par la Commission générale, la délégation générale à la langue française transmet cet avis à la commission spécialisée intéressée qui en prend connaissance et formule, dans un délai d'environ huit semaines, ses réponses et contre-propositions éventuelles. Cette réponse, appuyée sur une argumentation affinée et plus précise, est examinée par la Commission générale, qui peut décider de transmettre à nouveau à l'Académie le terme proposé.

Conformément au décret du 3 juillet 1996, à l'issue de cette procédure, les termes et les définitions ayant reçu un avis favorable de l'Académie doivent, s'ils diffèrent de la proposition initiale de la commission spécialisée, être communiqués au ministre concerné, qui peut, dans le délai d'un mois, faire valoir auprès de la Commission générale les raisons qui s'opposeraient à leur publication au *Journal officiel*.

En 2010, quinze listes ont ainsi été soumises au ministre concerné, pour accord avant publication : une liste de l'automobile, une liste de la chimie, une liste de la culture et de communication, une liste de l'environnement, une liste de l'équipement et des transports, une liste de l'informatique, une liste de l'ingénierie nucléaire, une liste du sport, ainsi que sept séries de termes traités selon une procédure accélérée.

Certains termes sont également soumis en cours d'examen à une, voire deux autres commissions de compétences proches, afin de s'assurer de l'accord entre les différentes instances compétentes dans un domaine relevant concomitamment de ministères différents. La Commission générale s'interdit en effet toute publication sans que l'avis conforme de chaque ministre concerné ait été acquis.

Mise en œuvre en 1998, cette procédure de concertation systématique, bien que longue, s'est révélée bénéfique pour obtenir le consensus nécessaire au succès des propositions avancées. La réflexion approfondie et le temps que cela exige sont en effet indispensables pour s'assurer que les termes et définitions répondent à un véritable besoin, rendent compte précisément de la notion, sont cohérents avec les règles générales de formation des mots et expressions en français, et sont, de ce fait, susceptibles de s'implanter, dans l'usage professionnel d'abord, l'usage général ensuite.

En octobre 2010, devant l'afflux de termes proposés par les commissions, le président Fumaroli a adressé une lettre à l'ensemble des présidents pour leur faire part de différentes mesures prises au sein de la Commission générale afin d'accélérer la procédure d'examen et de résorber le nombre de listes en attente, et pour leur rappeler les critères de sélection des termes à retenir lors de l'établissement de leurs listes.

L'urgence

Lorsque cela s'avère nécessaire, la Commission générale a recours à une procédure d'adoption plus rapide : saisie par une commission spécialisée ou directement par une administration, ou même agissant de sa propre initiative, elle peut décider d'examiner en priorité une question de terminologie jugée particulièrement urgente et soumettre rapidement à l'Académie française les termes ainsi traités.

Depuis 2005, cette procédure a été élargie pour répondre à un besoin croissant de termes français dans les domaines techniques touchant le grand public. Sur la suggestion du ministre de la Culture et de la Communication, la Commission générale a constitué un groupe restreint de personnalités volontaires appartenant au dispositif. Les membres de ce groupe, animé par le délégué général à la langue française, sont M. Jean-Pierre de Beaumarchais, M^{me} Armelle Héliot, M. Dominique Latournerie, M. Jean-Mathieu Pasqualini, M. Philippe Saint Raymond, M^{me} Joëlle Timsit et M^{me} Henriette Walter. Le groupe se charge de mettre à l'étude des termes particulièrement en vue du fait de leur emploi répété dans la presse et les médias, en raison de l'actualité ou par un effet publicitaire. Loin de se substituer aux spécialistes des différents domaines, le groupe restreint s'appuie sur leur compétence et sollicite leur concours, le président de la commission spécialisée concernée ou son représentant participant aux réunions. En 2010, le groupe a tenu six réunions, l'assistance documentaire et le secrétariat étant assurés par la mission du développement de la langue de la délégation générale.

Neuf termes ont ainsi été publiés au *Journal officiel* en 2010, notamment *flexisécurité* en économie sociale, *informatique en nuage*, proposé comme équivalent à *cloud computing*, *débrider* pour *jailbreak* en informatique et quelques termes appelés à un usage courant (*barre d'actualités* défilant sur les écrans, pour *newsbar*, *jeu sérieux*, *mobilisation éclair* pour *flash mob*, etc.) Cette procédure, par nature exceptionnelle, ne concerne qu'un nombre très limité de termes, le rôle des experts des commissions étant précisément de mener une veille terminologique efficace et d'anticiper les besoins.

B - Les travaux

En 2010, la Commission générale de terminologie et de néologie a publié dix nouvelles listes et cinq séries de termes selon la procédure accélérée. Elle a entrepris l'examen de treize autres listes.

Le tableau en annexe (B.1) retrace les différentes étapes des travaux de la Commission générale au cours de l'année 2010.

En janvier 2010, la Commission générale a été invitée par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) à une visite des installations nucléaires de Cadarache. Cette visite a permis de mesurer l'importance de disposer d'une terminologie en français dans les domaines de pointe et de pouvoir fournir une information accessible à tous, comme l'ont montré les tragiques événements survenus au Japon en mars 2011.

Cette journée, au cours de laquelle le président Fumaroli a donné une allocution sur le thème : « Comment défendre, enrichir et illustrer la langue française pour assurer son adaptation au XXI^e siècle ? » a été l'occasion de tourner quelques images qui ont été intégrées dans le film « Quand l'Europe parlait français », co-produit par la chaîne Arte.

L'examen des listes terminologiques

En dehors de cette visite, en 2010, la Commission générale de terminologie s'est consacrée pour l'essentiel à l'examen des listes proposées par les commissions spécialisées de terminologie selon la procédure régulière instaurée par le décret (art. 9).

L'examen de ces listes donne lieu à un travail de fond, nourri par le dialogue avec la commission spécialisée concernée, à propos de chacun des termes et définitions qui paraissent soulever une difficulté ou nécessiter des éclaircissements.

Afin d'accélérer ses travaux, la Commission générale a mis en place depuis 2002 un groupe de travail, présidé depuis sa création par M. Jack Robert, et composé en 2010 de MM. Marc Baconnet, Jean-Michel Gaussoit, Jean Saint-Geours, du représentant du Service du Dictionnaire de l'Académie et de celui de la délégation générale à la langue française et aux langues de France. Le groupe procède à l'examen préalable des listes soumises à la Commission générale, ce qui permet d'affiner l'étude des termes et définitions et facilite l'examen des termes lors des séances plénières. Il en résulte un accroissement notable de la rapidité et de la qualité des travaux. En conséquence, depuis 2005, le groupe de travail s'est vu confier par le président de la Commission générale une responsabilité accrue : en principe, la Commission n'examine en séance que les termes à propos desquels le groupe de travail estime qu'un complément d'information ou une discussion sont nécessaires. Les observations du groupe de travail sont communiquées, en amont de la séance plénière, au président de la commission spécialisée concernée et aux membres de la Commission générale. Ainsi connues à l'avance, les propositions du groupe de travail peuvent, le cas échéant, être débattues en séance, tant il importe que les décisions de la Commission générale fassent l'objet d'un consensus.

En 2010, le groupe de travail a tenu dix réunions, organisées par la mission du développement de la langue dans les locaux de la délégation générale à la langue française.

Pour chaque liste étudiée, le président du groupe de travail rapporte les résultats de ses travaux devant la Commission générale et expose notamment ses interrogations et ses suggestions en présence du président de la commission spécialisée compétente, assisté des experts de son choix, avec qui le dialogue s'engage.

La Commission générale dispose ainsi des éléments nécessaires à l'examen des termes et expressions. Cet examen consiste d'abord à bien faire expliciter par les experts les réalités ou les notions qu'il s'agit de désigner, à vérifier que les définitions correspondent précisément à ces notions, et qu'elles sont clairement formulées ; la Commission s'informe aussi de l'usage que font les professionnels du terme étranger et de la pertinence de l'équivalent proposé. Attentive aux besoins des utilisateurs et soucieuse d'y répondre du mieux possible, elle retient enfin le terme ou l'expression qu'elle juge le plus adapté, afin de le soumettre à l'avis de l'Académie française. Pour l'année 2010, le nombre des termes ainsi étudiés est de 708.

Les listes soumises à l'examen de la Commission générale

En 2010, la Commission générale a procédé à l'examen de plus de vingt listes touchant la plupart des domaines relevant du dispositif, qu'elle a ensuite soumises à l'Académie française :

- en second examen, onze listes réparties dans les domaines suivants : automobile, chimie, culture, économie, environnement, équipement et transports, informatique, ingénierie nucléaire, sports ;
- en premier examen, treize listes réparties dans les domaines suivants : automobile, biologie, chimie, culture, défense, économie, environnement, équipement et transports, informatique, ingénierie nucléaire, sports.

La Commission générale a également examiné et transmis à l'Académie neuf séries de termes proposés par le groupe restreint dans le cadre de la procédure accélérée, ainsi qu'une recommandation d'usage.

C - La publication au *Journal officiel* et la diffusion des travaux

1 - Le *Journal officiel*

La publication au *Journal officiel* constitue l'étape finale des travaux de la Commission générale. Les listes sont publiées dans la rubrique « Avis et communications ». Elles se présentent en deux parties : une liste de termes et définitions, et une table d'équivalence à double entrée : terme étranger - équivalent français / terme français - équivalent étranger.

Au cours de l'année 2010, la Commission générale de terminologie et de néologie a ainsi procédé à quinze publications au *Journal officiel* ; une liste dans chacun des domaines suivants : affaires étrangères, automobile, chimie, culture, environnement, équipement et transports, informatique, sports, et deux listes en économie et finances, ainsi que cinq séries de termes divers publiés dans le cadre de la procédure accélérée. La publication au *Journal officiel* entraîne en particulier l'obligation pour les services de l'État d'employer les termes français publiés, en lieu et place de leurs équivalents étrangers.

De plus, on a eu à nouveau recours à une autre forme de publication au *Journal officiel*, instaurée en 2005. Il s'agit de recommandations concernant des termes ou expressions moins spécialisés et pouvant relever simultanément de différents domaines, dont l'usage se répand, presque toujours en anglais, alors qu'il existe divers équivalents français, souvent très courants. Il n'est donc nécessaire ni de les définir, ni de leur donner un équivalent. Dans ce cas, au lieu de recommander un terme unique, la Commission préconise de faire appel à la variété et la richesse du lexique existant. En 2010, une recommandation de ce type a été élaborée à propos des équivalents à donner au terme anglais *flyer*, largement employé dans le monde de la communication et de la publicité et qui avait fait l'objet de nombreuses demandes d'internautes dans la boîte de dialogue de *FranceTerme* (voir p. 22).

L'ensemble des listes publiées en 2010 figure en annexe (B.3) à ce rapport.

2 - Les autres moyens de diffusion

La publication au *Journal officiel* ne prend toute sa valeur et son efficacité que si elle s'accompagne d'une large diffusion en direction des administrations et des publics concernés, au moyen de supports variés.

La Commission générale et la délégation générale à la langue française et aux langues de France ont défini avec les commissions spécialisées de terminologie et leurs ministères de rattachement les modes et circuits de diffusion les plus à même de toucher les publics intéressés. Les activités de diffusion sont donc clairement réparties entre la délégation générale et les commissions spécialisées : les commissions spécialisées sont chargées de la diffusion au sein de leur administration et en direction des milieux professionnels (voir p. 18). La diffusion auprès du public général revient à la délégation générale (voir p. 22).

LES RÉSULTATS

Publications au *Journal officiel*

2008 : 268 termes et 194 toponymes étrangers, répartis sur 19 publications au *Journal officiel* :
13 listes thématiques, 5 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2009 : 276 termes répartis sur 17 publications au *Journal officiel* :
12 listes thématiques, 4 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2010 : 247 termes répartis sur 15 publications au *Journal officiel* :
10 listes thématiques, 5 séries de termes selon la procédure accélérée.

II - Le rôle de l'Académie française

Le décret du 3 juillet 1996 reconnaît à l'Académie française un rôle éminent dans l'enrichissement de la langue française. L'Académie est en effet présente à tous les échelons du dispositif, puisqu'elle est membre de droit de chaque commission spécialisée et de la Commission générale de terminologie et de néologie. Elle joue en outre un rôle primordial dans l'approbation des termes, son accord étant indispensable pour leur publication au *Journal officiel*.

A - La participation aux travaux des commissions spécialisées

La participation du Service du Dictionnaire de l'Académie française aux différentes étapes de la procédure garantit la qualité linguistique des travaux et permet un dialogue fructueux entre experts du domaine et spécialistes de la langue française. L'Académie prenant part à la plupart des réunions des commissions, elle est au fait des arguments et interrogations des spécialistes ce qui lui permet d'examiner les listes qui lui sont transmises en toute connaissance de cause.

B - La participation aux travaux de la Commission générale

Au cours de l'année 2010, M. Jean-Mathieu Pasqualini, directeur de cabinet du Secrétaire perpétuel, a participé aux travaux de la Commission générale au titre de représentant de l'Académie française. De plus, l'Académie a également été représentée aux réunions mensuelles de la Commission générale par au moins un membre du Service du Dictionnaire, à titre d'expert.

C - L'approbation des termes

Saisie des propositions de la Commission générale, l'Académie française rend ses avis dans des délais généralement inférieurs aux quatre mois prévus à l'article 9 du décret du 3 juillet 1996.

Dans de nombreux cas, les propositions de la Commission générale obtiennent un avis favorable et peuvent être publiées.

Pour les termes qui ne reçoivent pas un avis favorable dès le premier examen, l'Académie formule des commentaires et propositions que la Commission générale réexamine après consultation des experts.

En effet, les propositions des commissions spécialisées reflètent le point de vue des professionnels qui tendent parfois à vouloir officialiser ce qu'ils considèrent comme un début d'usage. L'Académie française, pour sa part, replace cette création de termes spécialisés dans le contexte du vocabulaire général et ne les retient pas toutes. En particulier, en accord avec la Commission générale, l'Académie juge inutile et en totale contradiction avec le rôle du dispositif la recommandation au *Journal officiel* d'anglicismes entrant progressivement dans l'usage, au motif qu'ils sont employés en français. Mais elle assortit généralement ses avis défavorables d'une contre-proposition et d'arguments circonstanciés, prolongeant ainsi la discussion avec les commissions.

Le plus souvent, les modifications suggérées par l'Académie française sont reprises par les commissions ou les conduisent à proposer de nouvelles formulations, mieux adaptées, qui sont retenues par la Commission générale. Ainsi, en 2010, ont pu être sensiblement améliorées les définitions de termes comme *pratique affranchie*, *spéciation*, *vignette active*. De même, les propositions de termes faites par l'Académie sont fréquemment retenues par la commission spécialisée et la Commission générale. Ainsi, en 2010, on a ajouté,

dans un souci de transparence, *accumulation biologique* comme synonyme à *bioaccumulation*. À l'inverse, l'Académie française se range généralement à l'avis des experts lorsqu'il est repris à son compte par la Commission générale, comme par exemple en 2010, pour le terme *denticité*, précédemment refusé. Dans le cas contraire, la recherche d'équivalent est à reprendre par la commission spécialisée en tenant compte des avis formulés au cours du premier examen. Il peut arriver exceptionnellement que la recherche d'un équivalent soit abandonnée, laissant l'usage s'établir sur des cas difficiles.

III - Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie dans les différents ministères

A - La situation dans les ministères

Au 31 décembre 2010, les commissions spécialisées sont au nombre de dix-huit, réparties dans les départements ministériels. Dix hauts fonctionnaires de terminologie sont en fonction, chacun devant s'appuyer sur un service chargé de l'assister, notamment pour les tâches de secrétariat et de diffusion des travaux.

Sur ce plan, les ministères ont pour l'essentiel suivi la circulaire du Premier ministre en date du 14 février 2003, qui souligne l'importance des travaux terminologiques et des enjeux qui s'y attachent et demande aux ministres de « favoriser l'activité des commissions de terminologie » placées sous leur autorité.

Le renouvellement du dispositif

Le décret du 3 juillet 1996 instituant les commissions spécialisées dans les différents départements ministériels donne à ces commissions un mandat de quatre ans.

Il est donc nécessaire de renouveler les commissions au fur et à mesure de l'expiration de leur mandat. C'est au haut fonctionnaire de terminologie du ministère concerné qu'il incombe de mettre en place la procédure de renouvellement, en concertation directe avec le président de chaque commission, et avec l'avis du délégué général à la langue française et aux langues de France. On veille particulièrement à ce que la composition de la commission présente un bon équilibre entre représentants de l'administration, experts du domaine, notamment journalistes, et spécialistes de la langue.

En 2010, on a procédé au renouvellement par arrêté ministériel de neuf commissions : celles des affaires étrangères (mars), des communications électroniques et activités postales (mars), de l'informatique et des composants électroniques (mars), de l'éducation et de l'enseignement supérieur (mars), de l'ingénierie nucléaire (mars), de l'environnement (avril), des sciences et techniques spatiales (avril), des sports (mai), de la chimie et des matériaux (décembre).

Par ailleurs, trois nouveaux hauts fonctionnaires de terminologie ont été nommés. Au ministère de la Justice, M. Laurent Vallée, directeur des Affaires civiles et du Sceau, a succédé à M^{me} Pascale Fombeur. Au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, M. Patrick Samuel, contrôleur général, a succédé à M. Alfred Gilder. Enfin, au ministère de la Culture et de la Communication, M. Michel Rabaud a été remplacé par M. Jean-Sébastien Dupuit, inspecteur général.

S'agissant des présidents, M. Jean-François Pépin, délégué général du Club informatique des grandes entreprises françaises (CIGREF) a pris la présidence de la commission de terminologie de l'informatique, en remplacement de M. Jérôme Trollet. M. Francis Vitton, chef du département sûreté nucléaire et environnement du SEPTEN (Service Études et Projets Thermiques Et Nucléaires) d'EDF, a succédé à M. Yves Vandenboomgaerde à la présidence de la commission de terminologie de l'ingénierie nucléaire.

On ne saurait trop souligner le rôle majeur du président de chaque commission spécialisée, autant pour animer et coordonner les travaux de la commission que pour faciliter leur diffusion, grâce à l'autorité et la reconnaissance dont il bénéficie dans le monde professionnel.

Le secrétariat des commissions est généralement assuré conformément au décret de 1996, par un service du ministère concerné ou par un organisme proche, à l'exception très dommageable toutefois de quelques commissions, qui en sont manifestement pénalisées. Les commissions de la culture et de la santé, en particulier, ne disposent pas de l'appui logistique prévu par le décret, appui d'autant plus crucial pour le bon fonctionnement des commissions que celles-ci reposent sur le bénévolat des experts. En 2010, la commission de l'ingénierie nucléaire a vu la nomination d'un nouveau secrétaire, M. Emilio Raimondo. En fin d'année, on a appris avec émotion et tristesse la disparition de M. Jean-Marc Suard, secrétaire dévoué de la commission de l'agriculture, depuis sa création en 1998.

On trouvera, en annexe au présent rapport, un tableau récapitulatif du dispositif existant au 31 décembre 2010 (A.3) et la circulaire du Premier ministre (A.4).

B - Les travaux des commissions spécialisées

En 2010, les travaux des commissions se sont poursuivis de façon régulière, avec la participation systématique de la délégation générale, et, le plus souvent, des représentants du Service du Dictionnaire de l'Académie française.

On trouvera, en annexe (B.2) du présent rapport, le calendrier des réunions de l'ensemble des commissions pour l'année 2010.

1 - Orientations et méthodes

Les objectifs généraux, la mission et le mode de fonctionnement des commissions sont définis par le décret du 3 juillet 1996 ; toutefois les commissions spécialisées disposent d'une grande latitude d'action quant à leurs choix méthodologiques et thématiques ou à leurs méthodes d'information et de diffusion. La mission de coordination confiée par ce décret à la délégation générale à la langue française et aux langues de France est dès lors cruciale pour le bon fonctionnement du dispositif.

Les choix méthodologiques

Les choix thématiques effectués par chaque commission et les méthodes de travail qui en découlent sont tout naturellement fonction des attributions du ministère concerné ainsi que des orientations fixées par le ministre.

La veille et la production néologiques constituent la mission première des commissions spécialisées. De façon schématique, les termes peuvent être abordés selon quatre angles d'approche différents, variables d'une liste à l'autre :

- Les termes retenus proviennent d'une veille néologique et terminologique globale. Ce sont les experts des commissions qui, en toute logique, mènent l'activité de veille à partir des programmes d'action internationaux ou de corpus spécialisés comme la presse professionnelle, les banques de données, les index, etc. Les listes ainsi constituées sans thème préalable, qui puisent aux sources mêmes de l'actualité et prennent en compte les avancées scientifiques et techniques les plus récentes, constituent l'apport le plus justifié et le plus utile au regard de l'objectif d'enrichissement de la langue française. Ainsi, en 2010 ont été publiés *bicross* pour *BMX* et *paramoteur* pour *powered paraglider*, *diatomiste* en biologie, *multisupport* pour *cross-media*, *télévision de rattrapage*, ou *enregistreur de données de route* et *transbus* dans les transports.
- Les termes sont mis à l'étude sur une base thématique plus systématique. On traite alors d'un ensemble terminologique homogène délimité *a priori* ; c'est le cas de la plupart des listes de la chimie. Ce type de production, prioritairement destiné à un public de spécialistes, a pris

cependant aujourd'hui une importance nouvelle, du fait de la tendance de plus en plus marquée dans le monde universitaire à enseigner certaines matières directement en anglais, ce qui entraîne un risque grave de perte de fonctionnalité de la langue française dans les domaines scientifiques.

- La troisième approche, la plus éloignée *a priori* des objectifs d'enrichissement de la langue française, consiste à traiter d'un vocabulaire à caractère administratif ou réglementaire, propre à l'administration concernée. Ces travaux qui ne relèvent pas de la néologie, visent plutôt à apporter des précisions sur la définition juridique ou administrative de notions déjà désignées en français et n'ont donc pas vocation à être publiés dans le cadre du dispositif (voir p. 7). Cependant, la création terminologique, même à caractère réglementaire, notamment celle concernant le vocabulaire utilisé dans la législation communautaire, peut être liée à l'apparition de notions nouvelles qu'il convient de nommer et définir en français. Ces termes peuvent donc dans quelques cas relever du dispositif. En 2010 on a ainsi traité de notions comme *écocertification* dans le domaine environnemental.
- Les travaux peuvent enfin avoir un caractère ponctuel et être liés à un sujet d'actualité, à certaines circonstances particulières, la demande pouvant émaner d'un acteur du dispositif ou bien du public. Si une réponse rapide s'avère nécessaire, les commissions peuvent recourir à la procédure d'urgence pour faire examiner leurs propositions en priorité. En 2010, divers termes ont été ainsi publiés, tels *flexisécurité*, *informatique en nuage* ou *jeu sérieux*...

2 - L'organisation des commissions

Les domaines de compétence

Chaque commission spécialisée, et c'est sa raison d'être, a un secteur de compétence déterminé et reconnu, lié aux diverses attributions de son ministère de rattachement. Chacun des membres qui composent la commission est nommé en fonction d'une qualification précise dans le cadre de ce champ de compétences. Il importe que les commissions conservent cette logique dans le choix des notions qu'elles décident de traiter, afin d'éviter tout empiètement sur les domaines relevant d'autres commissions et de maintenir le haut degré de spécialité des travaux. Cette claire répartition des domaines est particulièrement importante pour la veille terminologique, pour éviter des recherches coûteuses en temps, et qui peuvent s'avérer inutiles. Ce sont les experts de chaque domaine, qui, en raison même de leurs compétences, sont le mieux à même de juger si une notion doit être traitée dans le cadre du dispositif, et d'effectuer le travail terminologique nécessaire.

Il peut arriver cependant que certains domaines se recoupent entre commissions, ce qui amène la délégation générale à encourager et à faciliter la concertation entre elles ; c'est assez fréquemment le cas, notamment en raison de l'évolution des périmètres d'action des ministères. Exemple *a contrario*, l'arrêté de renouvellement de la commission des sports a clarifié la situation en limitant la compétence de la commission au domaine du sport, et non plus à ceux de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, par ailleurs pris en compte par la commission de la culture.

Dans le cas de domaines proches, sinon communs, relevant de deux commissions, il importe qu'une représentation réciproque soit prévue dans ces commissions. À défaut d'un représentant permanent, la consultation en tant que de besoin des experts de l'autre commission s'impose. Cette concertation systématique, traditionnelle entre les commissions de l'informatique et des communications électroniques, est aussi pratiquée, de façon très bénéfique, entre celles de la chimie, de l'environnement et de l'ingénierie nucléaire, par exemple, ou celles de l'équipement et des transports, du pétrole, de l'environnement. En outre, du fait du caractère transversal de leurs domaines de compétence, la commission des affaires étrangères et celle de la justice sont les plus susceptibles d'être consultées par les autres commissions.

Lorsque la compétence est partagée, le pilotage des travaux est confié à l'une des commissions concernées. En outre, les commissions sont non seulement amenées à travailler de plus en plus étroitement avec leurs partenaires au sein du dispositif, mais aussi au-delà. Il est en effet de l'intérêt des commissions d'associer à cette concertation les institutions et structures parallèles ou voisines, lorsqu'elles existent, afin d'harmoniser autant que faire se peut la terminologie en français, et d'éviter le risque de choix contradictoires, toujours

possibles dans des domaines de pointe, la notion n'étant parfois pas totalement fixée. En 2010, par exemple, un terme comme *jeu sérieux* a été traité par la commission de l'éducation et celle de la culture en concertation avec le Secrétariat à l'économie numérique qui avait lancé un appel à projet visant à développer des outils s'appuyant sur des techniques issues du jeu vidéo. La commission de l'agriculture a des liens étroits avec le groupe biologie du comité de terminologie de l'Académie des sciences, dont les travaux sont soumis à la Commission générale pour publication au *Journal officiel* dans le cadre du dispositif. La commission de la santé prend l'avis de représentants de la Fédération hospitalière de France (FHF) ou du Syndicat national des industriels des technologies médicales (SNITEM). Elle fait en outre appel à des intervenants extérieurs en fonction de son ordre du jour. En 2010, par exemple, elle a été consultée par le Groupe d'endoscopie de langue française (GELF). La commission des affaires étrangères, qui a compétence au titre de son ministère sur les noms de pays et capitales étrangers, associe à ses travaux la commission nationale de toponymie placée auprès du Conseil national de l'information géographique, qui ne relève pas du dispositif d'enrichissement. La commission de la défense, quant à elle, prend en compte les travaux terminologiques des comités internationaux auxquels sont associés les états-majors, notamment à l'OTAN, et dont les lexiques font autorité dans les différentes armées. Pour autant, cette commission conserve toute son autonomie par rapport aux comités en question pour élaborer la terminologie française nécessaire dans le cadre de son ministère.

Le fonctionnement

Les options des commissions en matière de fonctionnement : répartition ou non en groupes de travail, rythme des réunions, consultation d'experts extérieurs, notamment, bien que variables d'une commission à l'autre en fonction de la spécificité et des besoins de chacune, ont tendance à s'harmoniser, chacune s'inspirant des pratiques qui s'avèrent les plus fructueuses au sein du dispositif. En 2010, les commissions se sont réunies en séance plénière tous les deux ou trois mois en moyenne, afin d'établir des listes de termes à soumettre à la Commission générale. Le nombre total des réunions organisées dans le cadre du dispositif est passé de 118 en 2005 à 163 en 2010.

On doit souligner l'effort accompli par l'ensemble des commissions pour s'astreindre à un rythme de réunion plus soutenu et plus régulier, alors que les membres qualifiés sont, il faut le rappeler, bénévoles. Au contraire on ne peut que déplorer la disparité des moyens en secrétariat mis à la disposition des commissions selon les ministères.

La plupart des commissions sont constituées en groupes de travail qui traitent chacun exclusivement de son secteur de spécialité, ce qui confère *a priori* une plus grande efficacité aux travaux, tant pour la veille néologique que pour l'étude des termes et définitions. Certains groupes sont de véritables sous-commissions et se réunissent régulièrement, comme le groupe des composants électroniques de la commission de l'informatique, le groupe des techniques commerciales de la commission de l'économie ou les deux groupes « audiovisuel » et « patrimoine et création » de la commission de la culture. D'autres se concertent de manière plus informelle. Dans tous les cas, leurs travaux sont repris lors des séances plénières de chaque commission spécialisée. En effet, quelle que soit la répartition des tâches au sein d'une commission, les listes proposées sont le résultat d'un travail collectif de cette commission, sous la responsabilité de son président.

Plusieurs commissions, en particulier celles de l'équipement, de l'ingénierie nucléaire ou des sports, ont mis en place, sous des appellations diverses, un groupe permanent de membres volontaires, le plus souvent animé par le président, qui prépare les travaux en amont des séances plénières. Proche dans sa conception du groupe de travail de la Commission générale, cette formation, entraîne un gain de temps notable pour l'étude des listes et une plus grande réactivité aux demandes émanant de l'administration ou de l'extérieur. Ces formations réduites, qui ne se substituent en aucun cas à la commission mais en sont l'émanation, peuvent en effet se permettre des réunions plus fréquentes, ce qui s'avère particulièrement utile pour les termes soumis à la procédure accélérée.

Les commissions spécialisées recourent largement à l'internet tant pour la transmission des documents que pour poursuivre leurs échanges entre deux séances. Ce mode de fonctionnement, lorsqu'il est pratiqué de façon rationnelle, facilite le dialogue, parfois intense, entre experts. Il ne peut pour autant remplacer les réunions qui demeurent le moment le plus important pour mener la réflexion à son aboutissement, le président ayant à prendre la décision finale une fois le consensus obtenu, ou après un vote dans quelques cas difficiles.

Par ailleurs, l'internet est de plus en plus utilisé pour effectuer des recherches documentaires, et certaines commissions procèdent à une consultation directe au cours de leurs séances : commissions des communications électroniques, de la défense, de l'informatique et de l'ingénierie nucléaire.

De même, le recours à l'internet facilite les échanges entre commissions et s'avère un moyen efficace pour la diffusion des travaux et le dialogue avec le public. La généralisation de ces méthodes de travail explique pour une large part l'accroissement du nombre de listes étudiées.

3 - L'élaboration de listes terminologiques

C'est la raison d'être et la mission première des commissions.

Outre les listes qui ont fait l'objet d'une publication en 2010, douze nouveaux projets de liste ont été soumis à la Commission générale pour un premier examen. Les travaux se sont poursuivis continûment et de nouvelles listes sont en préparation au sein des commissions spécialisées.

Il subsiste des disparités entre les commissions en matière de veille néologique et de production terminologique proprement dite, en fonction des domaines eux-mêmes. Le domaine de l'internet ou celui de l'économie et des finances suscitent à l'évidence des besoins beaucoup plus importants que celui des affaires sociales ou de la justice, par exemple. De fait, l'écart entre commissions est peu significatif sur ce plan, le nombre de termes traités n'étant pas un critère en soi, mais bien plutôt la qualité et l'intérêt des propositions.

À cet égard, plusieurs points importants ont été rappelés par le président Fumaroli dans la lettre qu'il a adressée aux présidents des commissions en octobre 2010. Bien plus que le nombre de termes inclus dans une liste, c'est la pertinence des choix qui importe, en fonction des lacunes avérées du vocabulaire français.

Par ailleurs, la qualité des termes et définitions proposés à la Commission générale est un facteur essentiel de rapidité et d'efficacité pour l'examen des listes : une proposition hâtive peut paradoxalement entraîner un retard dans la publication. Enfin, il est indispensable de privilégier une attitude prospective, la veille néologique devant être une priorité pour toutes les commissions afin d'anticiper et de prévenir l'entrée dans l'usage de termes étrangers. C'est le seul moyen de contribuer effectivement à l'enrichissement du vocabulaire dans les différents domaines et de maintenir ainsi l'aptitude de la langue française à exprimer les réalités contemporaines. Quel que soit le domaine considéré, l'innovation technique et scientifique doit constituer la priorité absolue des travaux des commissions. Il peut cependant arriver que certaines notions très récentes ne soient pas encore suffisamment stabilisées pour rendre possible une définition, et par conséquent le choix du terme adéquat. En ce cas, il semble préférable de reporter la publication plutôt que de recommander au *Journal officiel* un terme ou une définition appelés à devenir très rapidement obsolètes.

4 - La diffusion des termes nouveaux

La diffusion en direction des milieux professionnels concernés incombe aux commissions spécialisées, qui disposent pour ce faire des moyens et des canaux propres à leur administration de rattachement.

Le recours à l'internet est couramment pratiqué. La plupart des commissions ont mis en place ou préparent un site pour tirer au mieux parti des possibilités offertes, notamment celle d'associer les internautes à leurs travaux. Le site intranet du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement comporte une plateforme commune aux deux commissions de l'environnement et de l'équipement et des transports, qui permet de présenter chaque semaine un nouveau terme sur les écrans disposés dans le ministère. De plus, en 2010, une fenêtre consacrée à la langue française a été ouverte sur le site internet du ministère, comme c'est déjà le cas au ministère de l'Économie. Le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) présente sur son site un terme différent chaque jour. La commission des sports qui alimente une rubrique sur le site public du Comité national olympique sportif français (CNOSF) a mis en 2010 un nouveau site collaboratif en ligne à la disposition de ses membres. Le site de la commission de l'informatique comporte une page « Études préparatoires » à la disposition des internautes qui souhaitent contribuer aux travaux en cours.

Les moyens de diffusion traditionnels demeurent néanmoins indispensables ; certaines commissions font connaître leurs travaux par des publications diverses, à usage interne ou destinées au grand public. En 2010 une plaquette sur la terminologie à l'usage du ministère a été élaborée et diffusée par la secrétaire des

commissions de l'environnement et de l'équipement, ainsi qu'un document de synthèse regroupant tous les termes publiés dans ce domaine. Le plus souvent, cependant, les commissions diffusent auprès des professionnels les fascicules thématiques élaborés par la délégation générale à la langue française. Certaines trouvent des relais dans la presse spécialisée, comme *Le Quotidien du médecin*, par exemple.

De façon ponctuelle, diverses initiatives de communication en direction du public professionnel sont prises au cours de l'année par les représentants des commissions : présence et diffusion de brochures dans des colloques, salons et autres manifestations, jusqu'aux Journées du Patrimoine, où l'adjointe du haut fonctionnaire de terminologie des ministères de Bercy tient un comptoir sur la langue française. En 2010, la secrétaire de la commission des transports a adressé à un public ciblé un courrier à propos de la publication du terme *géonavigateur*. En mars, un traditionnel petit-déjeuner de presse a été organisé au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie autour des travaux des commissions de l'informatique et des communications électroniques.

Le 18 mars 2010, l'Association pour promouvoir le français des affaires (APFA), présidée par M. Jean-Marcel Lauginie, a organisé au centre culturel de Bercy, avec le soutien du ministère, la « Journée du français des affaires et des Mots d'or ». Selon l'habitude, cette journée comportait une remise de prix à divers professionnels et à de nombreux élèves de l'enseignement commercial, originaires de seize pays différents.

Le 4 décembre, plusieurs représentants de la commission de l'économie ont participé au colloque annuel de la Société française de terminologie, qui avait pour thème la terminologie économique.

À l'occasion du Mondial de l'automobile en septembre, la commission spécialisée a organisé, avec l'aide du CCFA (Comité des constructeurs français d'automobiles) et de la FIEV (Fédération des industries des équipements pour véhicules), une visite du salon, suivie d'un déjeuner-débat, et diverses opérations de promotion, notamment par la diffusion du livret *Des mots et des autos*, réactualisé pour cette manifestation. Le président de la commission des sports a présenté sa commission à la rencontre des Académies olympiques francophones (10 novembre).

La liste détaillée des responsables des commissions spécialisées ainsi que le bilan annuel de chaque commission sont disponibles à la délégation générale à la langue française.

IV – Le rôle de la délégation générale et des partenaires du dispositif

A - L'action de la délégation à la langue française et aux langues de France

La délégation générale à la langue française et aux langues de France veille à l'application du décret du 3 juillet 1996. Service d'appui de la Commission générale de terminologie et de néologie, elle en assure le secrétariat permanent. Elle coordonne l'action des administrations en matière d'enrichissement de la langue française, veille au bon fonctionnement du dispositif et contribue à la diffusion des termes recommandés.

1 - Les moyens

Les moyens en personnel

Pour assurer le suivi du dispositif d'enrichissement de la langue française, la délégation générale dispose d'un service intitulé « mission du développement et de l'enrichissement de la langue » dont les missions vont au-delà de la terminologie, et touchent notamment au traitement informatique de la langue dans ses aspects normatifs, et à toutes les questions relatives à l'évolution du français, en particulier dans l'administration. Le personnel permanent se compose en 2010 d'un chef de mission, d'une secrétaire et de deux chargés de mission, l'une étant chargée de la diffusion et des aspects administratifs, l'autre responsable du suivi des commissions de terminologie. Ce dernier est assisté de deux terminologues. Bien que particulièrement réduite, cette équipe a néanmoins assuré la participation d'au moins un de ses membres à toutes les réunions des différentes commissions, de la plupart de leurs groupes de travail, du comité de terminologie de l'Académie des sciences, et de la commission nationale de toponymie.

La mission est également responsable de l'alimentation et du développement du site *FranceTerme* de la délégation générale, qui comprend une base de données terminologiques regroupant tous les termes publiés au *Journal officiel*, diverses rubriques d'information et un espace interactif pour les internautes. Enfin, elle assure la quasi-totalité du travail éditorial et une grande partie de la diffusion des documents terminologiques publiés par la délégation générale.

Les moyens financiers

La délégation générale apporte un appui financier aux partenaires du dispositif d'enrichissement de la langue française pour leur contribution aux travaux de terminologie et de néologie, telle qu'elle est définie par le décret du 3 juillet 1996.

En 2010 la délégation générale a continué à apporter un soutien financier à l'Académie française pour la contribution fournie par le Service du Dictionnaire aux travaux du dispositif, au laboratoire de néologie et de terminologie du CNRS pour le recrutement de personnel et les recherches documentaires effectuées à partir des listes terminologiques établies par les commissions, et à l'Union latine pour la documentation qu'elle fournit sur les équivalents des termes étudiés qui peuvent exister dans les différentes langues d'origine latine.

2 - La coordination du dispositif

La coordination des partenaires

La délégation générale coordonne l'action des partenaires et définit, en liaison avec la Commission générale de terminologie et de néologie, les orientations de travail du dispositif.

À ce titre, le délégué général à la langue française et aux langues de France siège à la Commission générale dont il est membre de droit, comme il l'est de chaque commission spécialisée. Ainsi, la délégation générale participe, par l'intermédiaire de la mission du développement de la langue, à toutes les réunions des commissions.

Elle se charge de l'organisation et du secrétariat des onze réunions de la Commission générale et de toutes celles de son groupe de travail (dix réunions en 2010) auquel elle apporte une participation active et un appui logistique. La mission du développement de la langue a, en outre, l'entière responsabilité des réunions du groupe restreint de la Commission générale (six réunions en 2010). Au cours de cette année, elle a participé à cent soixante réunions, dont trente à sa charge.

La mission du développement de la langue assure la mise en forme des listes de termes proposées par les commissions et leur transmission au laboratoire de néologie et de terminologie du CNRS, à l'Académie et aux partenaires francophones. Elle établit la synthèse des informations recueillies sous forme de dossiers qu'elle transmet aux membres de la Commission générale. Elle assiste également le président du groupe de travail et elle prend en charge tous les dossiers du groupe restreint.

Au-delà de sa mission de coordination et d'harmonisation, la délégation générale a renforcé son rôle d'expertise terminologique auprès des commissions spécialisées en contribuant de sa propre initiative à la veille néologique ainsi qu'à la recherche documentaire nécessaire aux travaux, en proposant des réunions techniques à l'intention des commissions et en leur apportant un soutien individualisé, particulièrement sur les méthodes de travail et la diffusion des travaux. Elle a constitué à cet effet un ensemble de documents de référence qu'elle complète régulièrement et qu'elle met à la disposition des commissions. Elle est chargée de la rédaction et de la diffusion du Rapport annuel de la Commission générale, qui combine au bilan de l'année écoulée les éléments de doctrine et de méthode qui fondent le dispositif.

Le 26 janvier 2010, la délégation a organisé la réunion annuelle des responsables du dispositif d'enrichissement de la langue française, présidée conjointement par le délégué général et le président de la Commission générale. Cette importante réunion rassemble les présidents et les secrétaires des commissions spécialisées, ainsi que les hauts fonctionnaires de terminologie des différents ministères, afin de faire le bilan de l'année écoulée et d'envisager les orientations à prendre pour la suite. En 2010, les échanges ont porté principalement sur la procédure et sur la répartition des tâches entre les différents acteurs du dispositif. Le haut fonctionnaire de terminologie du ministère de l'Économie et son adjointe ont procédé à une présentation du correcteur de terminologie, outil informatique proposé par ce ministère sur le modèle des correcteurs orthographiques, et destiné à une prise en compte systématique des termes recommandés officiellement par le dispositif.

Par ailleurs, le 30 juin 2010, la délégation générale a tenu une réunion de concertation avec le président du groupe de travail de la Commission générale, M. Petit, président de la commission spécialisée, les représentants du Service du Dictionnaire de l'Académie et ceux de l'Union latine, afin de faire des propositions pour améliorer l'efficacité de la procédure. Les suggestions faites à cette occasion ont été entérinées par la Commission générale, et le président Fumaroli en a informé les commissions spécialisées dans sa lettre de rentrée aux présidents.

La mise en place et le suivi des commissions spécialisées de terminologie et de néologie

Conformément au décret du 3 juillet 1996, la délégation est consultée en ce qui concerne la composition des commissions. De plus, le délégué général s'efforce de participer à chaque réunion d'installation des nouvelles commissions, afin de préciser les objectifs et les méthodes de travail du dispositif.

En 2010, la délégation s'est attachée à renforcer son rôle d'expertise et son soutien aux différentes commissions, afin d'accroître l'efficacité des travaux.

La délégation est en relation régulière avec les hauts fonctionnaires de terminologie pour les éclairer sur les modalités de fonctionnement du dispositif et les appuyer dans leur action. Il faut, à cet égard, rappeler l'importance d'une forte intégration des commissions au sein de chaque ministère, l'administration étant concernée au premier chef par les termes publiés au *Journal officiel*, qu'elle est tenue d'employer, et se trouvant en première ligne pour repérer et signaler au haut fonctionnaire tout besoin terminologique nouveau.

3 - La diffusion de l'information

La délégation générale a, dans toute la mesure du possible, développé les moyens de diffusion sur plusieurs types de supports qu'elle avait mis en place dès 1998, notamment par l'édition et la diffusion de fascicules thématiques reprenant les listes publiées au *Journal officiel*, et surtout par son site de l'internet.

Les publications

Élaborés originellement à partir d'une liste publiée au *Journal officiel* dans un domaine particulier, ces vocabulaires nécessitent d'être repris et augmentés au fur et à mesure de la publication des nouvelles listes qui s'accumulent progressivement dans les différents domaines. Les fascicules font donc périodiquement l'objet d'une refonte par la mission du développement de la langue, afin de regrouper l'ensemble des termes publiés dans un même domaine. Ce travail éditorial exige du temps et des moyens financiers importants qui doivent être redéfinis chaque année, en fonction des possibilités budgétaires. En 2010, la mission du développement de la langue a publié une édition actualisée du fascicule consacré au vocabulaire de l'audiovisuel et de la communication, qui a eu un bon écho dans la presse écrite et l'internet.

Les fascicules sont adressés gratuitement sur demande et mis à disposition à l'accueil de différents ministères, dans des colloques, notamment à l'étranger, ou des salons tels que Expolangues. Ils sont distribués systématiquement aux membres du dispositif d'enrichissement et à un réseau de correspondants directement concernés. On constate un intérêt de plus en plus marqué de la part des services administratifs, des collectivités locales et des traducteurs étrangers. Le tirage ne permet toutefois pas une diffusion massive ; en revanche chaque fascicule est disponible en ligne sur le site de la délégation générale.

En outre, la délégation s'attache à faire connaître le dispositif en rééditant régulièrement la brochure de présentation intitulée *L'essentiel sur l'enrichissement de la langue française*.

Parallèlement, la délégation a poursuivi la publication, entamée en 2007, d'un petit dépliant périodique destiné au grand public et intitulé *Vous pouvez le dire en français*, qui offre une sélection de termes déjà très répandus dans l'usage et d'autres au contraire encore peu employés, afin d'inciter chacun à les utiliser. En 2010, trois nouveaux dépliants ont été publiés et largement diffusés, notamment en direction des journalistes, l'un sur le thème du développement durable, l'autre consacré au vocabulaire des relations internationales, le troisième à la génétique et à la biologie.

La diffusion par l'internet

Si les moyens traditionnels de diffusion restent indispensables pour faire connaître le vocabulaire recommandé à un large public, particulièrement demandeur de publications imprimées, il convient d'utiliser au mieux les possibilités de l'internet. Grâce à une liste de diffusion électronique, la délégation générale tient informés quasi instantanément de toutes les parutions au *Journal officiel* tous ceux qui le souhaitent, à commencer par les acteurs et partenaires du dispositif. Elle alimente une rubrique intitulée « La librairie en ligne » qui inclut en fac-similé les différentes publications, directement téléchargeables, ce qui permet d'assurer aisément et à moindres frais la diffusion la plus large possible.

En 2010, la mission du développement de la langue a poursuivi sans discontinuer un travail méthodique très exigeant pour obtenir la mise au point de la base de données *FranceTerme* (www.franceterme.culture.fr), conçue sous la responsabilité du service informatique du ministère de la culture, en collaboration avec un prestataire de services. Cette base rassemble la totalité des termes publiés et inclut les pages du site de la délégation générale consacrées à la terminologie ; elle est également conçue comme un outil de collaboration pour les acteurs du dispositif et comporte un espace commun aux commissions spécialisées, encore insuffisamment mis à profit. Elle donne enfin aux internautes, de plus en plus nombreux à la consulter, la possibilité de proposer des termes.

Divers organismes et institutions, tels le CNRS ou l'Union latine, reprennent sur leur propre site les listes publiées au *Journal officiel*. D'autres, comme le Conseil international de la langue française (CILF), l'Afnor ou les traducteurs de l'Union européenne ont établi sur leur site internet un lien avec celui de la délégation générale et *FranceTerme*. Enfin, les fiches terminologiques publiées au *Journal officiel* sont intégrées dans le *Grand Dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française ainsi que dans *Termdat*, la base de données de la Chancellerie fédérale suisse, et dans la base *Termium®* des Services Gouvernementaux du Canada.

The screenshot shows the website of the Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA). The main navigation menu on the left includes: 'Actualités', 'Autorisation, convention, déclaration', 'Protection de la réception TV', 'Observatoire télévision numérique', 'Baromètre de la diversité à la télévision', 'Contrôle des programmes', 'Textes juridiques', 'Journal officiel', 'Opérateurs de l'audiovisuel', 'Publications du CSA', and 'Liens utiles'. The 'Journal officiel' section is expanded to show 'Langue française'. The main content area is titled 'Langue française' and contains a search bar, a list of recommended terms, and a section for 'Les équivalents français'. A sidebar on the right includes a photo of a radio host and a 'Voir aussi' section.

Enfin, on peut signaler, à titre d'exemple, que le site de l'internet du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) comporte une rubrique « Langue française », qui propose une sélection des termes recommandés.

Autres supports de diffusion

La délégation générale veille à la reprise par le *Bulletin officiel* de l'Éducation nationale des listes publiées au *Journal officiel*, comme le prévoit le décret du 3 juillet 1996. Cette publication suit de façon systématique et dans des délais très courts celle du *Journal officiel*, garantissant ainsi au vocabulaire recommandé une diffusion générale dans le monde enseignant.

Par ailleurs plusieurs associations de défense de la langue française relaient cet effort de diffusion et incitent pour leur part au remplacement des termes étrangers par leurs équivalents français recommandés. Quel qu'en soit le support, l'action de promotion auprès des administrations comme du public doit être prise en charge collectivement, dans un contexte où l'emploi d'un vocabulaire anglais se généralise dans la pratique courante, particulièrement dans les médias. Il appartient aux hauts fonctionnaires de terminologie de sensibiliser les services de leurs ministères respectifs, mais aussi à chaque membre du dispositif de faire connaître et de promouvoir les termes recommandés dans les milieux auxquels il a accès.

En 2010, la délégation a pris diverses initiatives en direction de la presse, dont le rôle prescripteur n'est pas toujours suffisamment perçu. À titre d'exemple, un partenariat avec l'Express assure la publication régulière dans ce magazine de quelques termes en rapport avec l'actualité.

L'effort de communication de la délégation générale se traduit par un intérêt croissant des médias, dont attestent les chiffres de consultation de *FranceTerme*, en forte progression, de même que le nombre et la qualité des réactions des internautes aux publications au *Journal officiel*. À preuve, la délégation a été sollicitée à plusieurs reprises pour participer à des émissions consacrées à l'évolution de la langue : ainsi le président Fumaroli, le délégué général à la langue française et le haut fonctionnaire de terminologie de Bercy ont-ils pu faire connaître les travaux d'enrichissement de la langue à un public profane.

B - Les partenaires du dispositif

1 - L'Académie des sciences

Les Secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences sont membres de droit de la Commission générale de terminologie et de néologie. M. Michel Petit, membre correspondant de l'Académie des sciences, siège à la Commission générale au titre de représentant de cette Académie. Conformément au décret, les Secrétaires perpétuels de cette Académie sont également membres de droit des commissions spécialisées, dès lors que le vocabulaire traité a un caractère scientifique. Pour sa part, la délégation générale participe aux séances du comité de terminologie et de néologie de l'Académie des sciences, chargé d'instruire et d'harmoniser les avis de l'Académie française concernant les listes du domaine scientifique. Ce comité conduisant de son côté certains travaux terminologiques, la délégation peut ainsi faire le lien avec les commissions spécialisées et veiller à une bonne harmonisation d'ensemble.

2 - Les organismes des autres pays francophones

Le décret du 3 juillet 1996 prévoit une concertation étroite entre la Commission générale, les commissions spécialisées de terminologie et de néologie et les organismes linguistiques des autres pays francophones. Cette concertation passe notamment par l'échange systématique d'avis sur les travaux terminologiques, qui sont le gage d'une bonne harmonisation entre partenaires de la francophonie. Ces échanges sont formalisés avec le Bureau de la traduction des Services Gouvernementaux du Canada par le biais d'une convention annuelle.

Définie en 1997, la méthode de consultation et de collaboration, coordonnée par la délégation générale à la langue française, prévoit, pour toute liste terminologique, au moins deux étapes de concertation : l'une dès la mise à l'étude des nouveaux termes, en fonction des besoins, et l'autre, systématique, lors du premier examen d'une liste par la Commission générale.

Il revient à chaque commission spécialisée de solliciter ses correspondants francophones le plus tôt possible afin de bénéficier de leurs observations. Cette collaboration est menée de façon très fructueuse par les commissions de l'automobile, de la défense et de la santé. Au-delà, les commissions de la chimie, de l'ingénierie nucléaire et des sciences et techniques spatiales comptent parmi leurs membres des experts de Belgique, de Suisse et du Canada.

La Commission générale, pour sa part, mène systématiquement sa réflexion à la lumière des commentaires des responsables de la terminologie des pays francophones, eux-mêmes étant utilisateurs et relais de la terminologie recommandée en France. Saisis de toute nouvelle liste par la délégation générale, les organismes partenaires, particulièrement les correspondants canadiens, communiquent à la Commission générale leurs observations concernant les termes à l'étude. Le fait que les solutions retenues puissent différer dans quelques cas ne fait que refléter les particularités d'ordre culturel dans l'usage et dans l'intuition linguistique des différents pays. En 2010, par exemple, le dispositif français a recommandé dans le domaine audiovisuel et littéraire le terme *présuite* comme équivalent à *prequel*, le terme retenu au Québec étant *antépisode* ; de même, on a préféré *entretien minute* au québécois *réseautage express*, pour *speed dating* ou *copiage de carte* pour *card skimming*, le choix des Canadiens étant *écrémage de carte*.

Parallèlement, la délégation générale se charge de consulter directement les organismes francophones partenaires pour toute question ponctuelle qui peut surgir dans les discussions entre spécialistes sur le sens précis d'une notion, notamment dans le cadre de la procédure d'urgence.

Pour ce qui concerne les langues romanes, il n'existe pas de coopération institutionnelle à proprement parler. Cependant, le représentant de l'Union latine à la Commission générale prend part aux réunions du groupe de travail et apporte des indications sur les choix terminologiques des pays de langue latine, qui éclairent et enrichissent la réflexion et les décisions du dispositif. De plus, les travaux de la Commission générale sont connus du Réseau panlatin de terminologie (Realiter) qui les utilise comme base pour ses propres publications.

3 - Le laboratoire Histoire des théories linguistiques du CNRS

L'équipe de néologie et de terminologie relevant de ce laboratoire, rattaché à l'université Paris VII, est chargée, dans le cadre d'une convention passée avec la délégation générale à la langue française et aux langues de France, de l'assistance documentaire au dispositif d'enrichissement de la langue française.

Grâce aux ressources linguistiques et aux corpus auxquels il a accès, ce service constitue des dossiers documentaires très fournis concernant les termes examinés par les commissions, réunissant un large éventail d'informations disponibles, notamment dans l'internet, sur lesquelles la Commission générale peut s'appuyer pour sa réflexion. Les commissions spécialisées peuvent recourir à ce service pour constituer des dossiers particuliers sur des termes sélectionnés par elles, en amont des réunions de la Commission générale.

En 2010, la responsable de l'équipe a participé, à titre d'expert, à la plupart des réunions de la Commission générale, ainsi qu'aux réunions des commissions spécialisées dont elle est membre.

4 - L'Association française de normalisation (Afnor)

Les travaux d'enrichissement de la langue française se font en concertation avec les travaux de normalisation internationale menés au sein de l'Afnor, membre de droit des commissions spécialisées et de la Commission générale de terminologie et de néologie, où cette association a choisi de se faire représenter par son service de traduction (voir p. 7).

De plus, certains membres de commissions spécialisées sont également experts au sein de comités de normalisation liés à l'Afnor, dont la délégation générale suit le travail. En particulier, le président de la commission des télécommunications et quelques experts des commissions de la chimie, de l'informatique, des télécommunications, de l'équipement et des transports participent à des titres divers aux travaux d'organismes nationaux et internationaux de normalisation.

La normalisation en français bénéficie actuellement d'une dynamique nouvelle grâce au Réseau normalisation et francophonie (RNF) créé en 2007, sous direction québécoise et française, et très actif dans les États africains. Dans ce contexte assez prometteur, un renforcement de la participation de l'Afnor aux travaux du dispositif s'avère actuellement nécessaire, afin de mieux asseoir, en France comme à l'étranger, la place des acteurs de la terminologie en français.

Conclusion

L'année 2010 a été pour la Commission générale de terminologie et de néologie une année de forte sollicitation, tant en ce qui concerne le nombre de listes à examiner qu'en termes de méthodologie, ce qui l'a conduite à renforcer son rôle pilote au sein du dispositif.

Forte de l'expérience acquise au cours des années et menant une réflexion permanente sur les modalités de son action, la Commission générale a mis l'accent sur le dialogue avec les différents acteurs du dispositif, en particulier les commissions spécialisées, afin de renforcer l'efficacité des travaux et de maintenir le cap, dans un environnement complexe, fait d'un intérêt mêlé de questionnement de la part de la société civile et d'une prise en compte inégale de la plupart des prescripteurs, qu'il s'agisse de l'administration ou des médias.

Sans ignorer ces insuffisances, on constate avec satisfaction que les publications de la Commission générale ont valeur de référence pour les professionnels de la langue, notamment dans les milieux de la traduction, en Europe comme dans les pays francophones.

On constate également que la politique de diffusion, menée avec des moyens particulièrement limités, porte néanmoins ses fruits et suscite un intérêt croissant de la part d'un public de plus en plus large et diversifié, grâce notamment aux pratiques de dialogue ouvert liées à la généralisation de l'internet. De nouvelles perspectives s'ouvrent sur ce plan, qui devraient se traduire par une plus grande sensibilisation du public général aux questions linguistiques, les autorités publiques pouvant, en exerçant leur devoir d'exemplarité à cet égard, donner une impulsion très forte à cette action en faveur de notre langue.

Le dispositif d'enrichissement de la langue française, élément constitutif de la politique de la langue, est l'expression d'une vision à long terme et d'une volonté de conserver au français son statut de langue de la République, tel qu'il est garanti par la Constitution, ainsi que sa place de langue internationale. Au-delà de sa valeur emblématique, c'est dans la pérennité de son action que le dispositif manifeste l'utilité de travaux accomplis avec une inébranlable conviction.

Annexes 2010

- I A – Le dispositif
 - A.1 Décret n°96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l’enrichissement de la langue française
- III A.2 Liste des membres de la Commission générale de terminologie et de néologie au 31 décembre 2010
- IV A.3 Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie au 31 décembre 2010
- VI A.4 Circulaire du Premier ministre du 14 février 2003

- VIII B – Les travaux
 - B.1 Calendrier général au 31 décembre 2010
- XVII B.2 Calendrier des réunions 2010

- XVIII B.3 Publications 2010 (extraits du *Journal officiel*) :
 - Vocabulaire de l’**économie et des finances** (JO du 19 janvier)
 - XXIII Vocabulaire des **affaires étrangères** (JO du 19 janvier)
 - XXVII Vocabulaire de l’**environnement** (JO du 4 février)
 - XXXIV Vocabulaire de l’**économie et des finances** (JO du 2 mars)
 - XXXIX Vocabulaire de l’**automobile** (JO du 24 avril)
 - XLI Vocabulaire de la **culture et de la communication** ; vocabulaire de l’**informatique** (JO du 24 avril et du 6 juin)
 - XLIII Vocabulaire des **transports** (JO du 20 juin)
 - XLIV Vocabulaire de l’**équipement et des transports** (JO du 4 juillet)
 - XLVIII Vocabulaire de la **culture et de la communication** (JO du 22 juillet)
 - LIII Vocabulaire de l’**économie sociale et de l’emploi** (JO du 27 juillet)
 - LIV Vocabulaire de l’**informatique** (JO du 15 août)
 - LVI Vocabulaire de la **culture et de la communication** (JO du 15 août)
 - LVII Termes généraux de la **chimie** (JO du 2 septembre)
 - LXV Vocabulaire de l’**informatique** (JO du 21 novembre)
 - LXXVI Vocabulaire des **sports** (JO du 19 décembre)
- LXXVII B.4 Diffusion des brochures relatives à l’enrichissement par la DGLFLF en 2010

A.1 : Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française

Journal officiel de la République française du 5 juillet 1996

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française

NOR : MCCB9600333D

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de la culture,

Vu la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ;

Vu le décret n° 89-403 du 2 juin 1989 modifié instituant un Conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française ;

Vu l'avis de l'Académie française en date du 19 octobre 1995 ;
Après avis du Conseil d'État (section de l'intérieur),

Décète :

Art. 1^{er}. - En vue de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme, il est créé une commission générale et des commissions spécialisées de terminologie et de néologie.

Ces commissions travaillent en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation.

Art. 2. - La commission générale de terminologie et de néologie est placée auprès du Premier ministre. Elle comprend, outre son président :

1° Le délégué général à la langue française ou son représentant ;

2° Le secrétaire perpétuel de l'Académie française ou un membre de l'Académie française désigné par lui ; un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ou un membre de l'Académie des sciences désigné par eux ;

3° Dix personnalités qualifiées désignées sur proposition des ministres chargés respectivement de la justice, des affaires étrangères, de la culture, de la communication, de l'éducation nationale, de l'économie, de l'industrie, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la francophonie ;

4° Une personnalité désignée par la conférence des présidents d'université ;

5° Deux personnalités qualifiées désignées sur proposition du vice-président du Conseil supérieur de la langue française ;

6° Le président de l'Association française de normalisation (Afnor) ou un représentant désigné par lui.

La commission générale peut se faire assister, en tant que de besoin, d'experts choisis par le président en raison de leur compétence.

Le secrétariat de la commission générale est assuré par la délégation générale à la langue française.

Les dépenses de fonctionnement de la commission générale sont prises en charge par la délégation générale à la langue française.

Art. 3. - Le président de la commission générale est nommé pour quatre ans par arrêté du Premier ministre.

Les membres de la commission générale mentionnés aux 3°, 4° et 5° de l'article 2 sont nommés pour quatre ans par arrêté du ministre chargé de la culture.

En cas de décès, d'empêchement constaté par le président ou de démission d'un membre, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Art. 4. - Une commission spécialisée de terminologie et de néologie est créée dans chaque département ministériel par arrêté du ministre concerné pris après avis du délégué général à la langue française. Lorsque la spécialité du vocabulaire le justifie, il peut être créé plusieurs commissions spécialisées au sein d'un même département. Une même commission spécialisée peut être créée dans plusieurs départements ministériels par arrêté conjoint des ministres intéressés pris après avis du délégué général à la langue française.

La délégation générale à la langue française coordonne les travaux des différentes commissions spécialisées de terminologie et de néologie et contribue à leur diffusion.

Les dépenses de fonctionnement des commissions spécialisées de terminologie et de néologie sont prises en charge par les administrations auxquelles elles sont rattachées.

Art. 5. - Chaque ministre désigne un haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie aux fins de susciter et de coordonner les actions en ces matières dans les domaines relevant de son administration. Il charge l'un des services de son administration centrale d'assister ce haut fonctionnaire en vue, notamment, d'assurer le secrétariat de la ou des commissions spécialisées et de veiller à la diffusion des termes nouveaux.

Art. 6. - Chaque commission spécialisée de terminologie et de néologie comprend :

1° Le délégué général à la langue française ou son représentant ;

Un représentant de l'Académie française ;

Un représentant de l'Académie des sciences, lorsque la spécialité du vocabulaire examiné le justifie ;

Un représentant d'un organisme agréé de normalisation désigné par le ministre intéressé lorsque la spécialité du vocabulaire le justifie ;

2° Des représentants de l'administration désignés par le ministre intéressé ;

3° Des personnalités qualifiées désignées pour quatre ans par le ministre intéressé.

En cas de décès, d'empêchement constaté par le président de la commission ou de démission d'une de ces personnalités, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Le président de la commission est nommé, pour une durée de quatre ans, par le ministre auprès duquel la commission est placée.

Chaque commission peut se faire assister de fonctionnaires, d'experts choisis en raison de leur compétence, de représentants des milieux professionnels et d'usagers qui utilisent le vocabulaire dont elle est chargée.

Art. 7. - Dans les domaines de compétence de l'administration à laquelle elles sont rattachées, les commissions spécialisées de terminologie et de néologie ont pour mission :

1° D'établir l'inventaire des cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés ;

2° De recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires, notamment ceux équivalents à des termes et expressions nouveaux apparaissant dans les langues étrangères, accompagnés de leur définition ;

3° De veiller à l'harmonisation des termes, expressions et définitions proposés avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation et avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est langue officielle ou langue de travail ;

4° De concourir à la diffusion auprès des usagers des listes de termes, expressions et définitions publiées au *Journal officiel*.

Elles peuvent en outre être consultées sur toutes questions intéressant l'emploi de la langue française.

Art. 8. - La commission générale de terminologie et de néologie examine les termes, expressions et définitions dont elle est saisie par les présidents des commissions spécialisées de terminologie et de néologie en veillant à leur harmonisation et à leur pertinence.

Les présidents des commissions spécialisées de terminologie et de néologie intéressés participent de plein droit aux réunions au cours desquelles sont examinés les termes de la compétence de leur commission.

La commission générale examine également certains termes, expressions et définitions qui ne relèvent de la compétence d'aucune commission spécialisée.

Elle concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés conformément au présent décret et rend le public sensible à l'évolution de la terminologie.

Art. 9. - La commission générale de terminologie et de néologie soumet les termes, expressions et définitions qu'elle retient à l'Académie française.

Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la commission générale le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la commission générale les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions si ceux-ci ne figuraient pas dans les propositions transmises à la commission générale par la commission spécialisée de terminologie et de néologie placée auprès de lui.

Les termes, expressions et définitions proposés par la commission générale ne peuvent être publiés au *Journal officiel* sans l'accord de l'Académie française. Si celle-ci n'a pas formulé d'avis dans un délai de quatre mois à compter de sa saisine, son accord est réputé acquis.

Art. 10. - Sauf si un ministre a fait connaître son opposition en application du deuxième alinéa de l'article 9, la commission générale établit la liste des termes, expressions et définitions ayant reçu l'accord de l'Académie française qu'elle transmet pour publication au *Journal officiel* de la République française.

Les administrations donnent la plus large diffusion aux listes de terminologie publiées au *Journal officiel*. Ces listes sont également publiées au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation nationale.

Art. 11. - Les termes et expressions publiés au *Journal officiel* sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'État ;

2° Dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française.

La commission générale observe l'usage prévu au présent article des termes et expressions publiés.

Art. 12. - Les listes de termes et expressions approuvés en vertu des dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française précédemment en vigueur sont assimilées aux listes publiées en vertu du présent décret. Elles peuvent être modifiées selon la procédure prévue aux articles 7 à 10 du présent décret.

Art. 13. - À titre transitoire, pendant une période d'un an à compter de l'installation de la commission générale de terminologie et de néologie, les termes, expressions et définitions contenus dans les listes approuvées en vertu des dispositions réglementaires précédemment en vigueur peuvent être révisés à l'initiative de la commission générale de terminologie et de néologie.

La commission générale soumet à l'Académie française les termes et expressions qu'elle envisage de retirer des listes précédemment approuvées, les expressions complémentaires qu'elle propose d'y ajouter et les définitions qu'elle propose de modifier. Elle en informe le ministre intéressé. Aucune révision ne peut être publiée sans l'accord de l'Académie française. Les listes révisées sont arrêtées et publiées selon les modalités prévues aux articles 9 et 10 du présent décret, à l'exception de la disposition de l'article 9 selon laquelle l'accord de l'Académie française est réputé acquis au terme d'un délai de quatre mois.

Art. 14. - Chaque commission spécialisée de terminologie et de néologie établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence.

La commission générale de terminologie et de néologie fait la synthèse de ces documents et établit un rapport annuel sur l'action menée par les administrations pour l'enrichissement de la langue française. Ce rapport est annexé au rapport annuel d'activité de la délégation générale à la langue française.

Art. 15. - Le décret n° 86-439 du 11 mars 1986 relatif à l'enrichissement de la langue française est abrogé.

Art. 16. - Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministre de la défense, le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, le ministre des affaires étrangères, le ministre du travail et des affaires sociales, le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'environnement, le ministre de la culture, le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation, le ministre délégué à l'outre-mer, le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement, le secrétaire d'État à la recherche et le secrétaire d'État chargé de la francophonie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1996.

Alain JUPPÉ

A.2 : Liste des membres de la Commission générale de terminologie au 31 décembre 2010

Président

par arrêté du 22 avril 2009 portant nomination du président de la Commission générale de terminologie et de néologie,

M. Marc FUMAROLI, de l'Académie française.

Membres de droit

M^{me} Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, secrétaire perpétuel de l'Académie française ;

M. Jean DERCOURT et M. Jean-François BACH, secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ;

M. François AILLERET, président de l'Association française de normalisation ;

M. Xavier NORTH, délégué général à la langue française et aux langues de France.

Membres nommés

par arrêté du 24 avril 2009 portant nomination à la Commission générale de terminologie et de néologie,

M. Jean-Pierre GRIDEL, conseiller à la Cour de cassation, professeur de droit, sur proposition du ministre chargé de la justice ;

M. Jean-Michel GAUSSOT, ministre plénipotentiaire, sur proposition du ministre chargé des affaires étrangères ;

M. Jean-Pierre de BEAUMARCHAIS, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la culture ;

M. Alain REY, linguiste, sur proposition du ministre chargé de la communication ;

M. Philippe LE GUILLOU, inspecteur général de l'éducation nationale, doyen de l'inspection générale des lettres, sur proposition du ministre chargé de l'éducation nationale ;

M. Jean SAINT-GEOURS, inspecteur général des finances honoraire, sur proposition du ministre chargé de l'économie et de l'industrie ;

M. Philippe SAINT RAYMOND, ingénieur général des mines, sur proposition du ministre chargé de l'industrie ;

M. Alexandre GRANDAZZI, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

M. Etienne GUYON, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la recherche ;

M^{me} le recteur Joëlle LE MORZELLEC, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la francophonie ;

M. Jack ROBERT, professeur des universités, désigné par la Conférence des présidents d'université.

A.3 : Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie au 31 décembre 2010

[Tableau établi d'après les arrêtés de création et de nomination parus au *Journal officiel*]

MINISTÈRES	COMMISSIONS SPÉCIALISÉES DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE (CST)
Affaires étrangères et européennes <i>haut fonctionnaire</i> : M. Marcel ESCURE	CST des affaires étrangères création et nomination : arrêtés du 20 mai 1999 - <i>JO</i> du 10 juin 1999 renouvellement : arrêté du 26 mars 2010 - <i>JO</i> du 10 avril 2010 <i>Président en exercice</i> : M. Thierry BURKARD <i>Secrétariat</i> : Service des affaires francophones [M. Georges VANIN]
Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire <i>haut fonctionnaire</i> : M. Georges BEISSON	CST de l'agriculture et de la pêche création et nomination : arrêtés du 1 ^{er} décembre 1998 - <i>JO</i> du 10 décembre 1998 renouvellement : arrêtés du 22 janvier 2008 - <i>JO</i> du 1 ^{er} février 2008 <i>Président en exercice</i> : M. Luc THIÉBAUT <i>Secrétariat</i> : Secrétariat général
Culture et communication <i>haut fonctionnaire</i> : M. Jean-Sébastien DUPUIT	CST de la culture et communication création : arrêté du 2 mars 1998 - <i>JO</i> du 12 mars 1998 nomination : arrêté du 2 mars 1998 - <i>JO</i> du 24 mars 1998 renouvellement : arrêté du 10 août 2007 - <i>JO</i> du 23 août 2007 <i>Président en exercice</i> : M. Philippe MEYER <i>Secrétariat</i> : Direction de l'administration générale - SDAJ
Défense et anciens combattants <i>haut fonctionnaire</i> : M. Roland MANAL	CST de la défense création : arrêté du 8 novembre 1996 - <i>JO</i> du 3 décembre 1996 nomination : arrêtés du 6 mai 1997 renouvellement : arrêté du 26 février 2008 - <i>JO</i> du 11 mars 2008 <i>Président en exercice</i> : M. Ramuntxo GARDÈRES <i>Secrétariat</i> : Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives [M ^{me} Christine GOURIELLEC]
Écologie, développement durable, transports et logement <i>haut fonctionnaire</i> : M. Éric BINET	CST de l'environnement création et nomination : arrêté du 20 avril 2000 - <i>JO</i> du 3 mai 2000 renouvellement : arrêtés du 5 avril 2010 - <i>JO</i> du 4 juin 2010 <i>Président en exercice</i> : M. Dominique MOYEN <i>Secrétariat</i> : Secrétariat général - direction de la communication [M ^{me} Suzanne HUGON] CST de l'équipement, des transports et du logement création et nomination : arrêtés du 7 juillet 1999 - <i>JO</i> du 29 juillet 1999 renouvellement : arrêté du 9 décembre 2009 - <i>JO</i> du 26 décembre 2009 ; arrêté du 28 décembre 2009 - <i>JO</i> du 30 décembre 2009 <i>Président en exercice</i> : M. Jean-Didier BLANCHET <i>Secrétariat</i> : Secrétariat général - direction de la communication [M ^{me} Suzanne HUGON]
Économie, finances, industrie – Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État <i>haut fonctionnaire</i> : M. Patrick SAMUEL	CST de l'automobile création et nomination : arrêtés du 20 octobre 1998 - <i>JO</i> du 28 octobre 1998 renouvellement : arrêté du 29 janvier 2007 - <i>JO</i> du 7 février 2007 <i>Président en exercice</i> : M. Jean-Pierre JERABEK <i>Secrétariat</i> : Comité des constructeurs français d'automobiles [M ^{me} Frédérique PAYNEAU] CST de la chimie et des matériaux création et nomination : arrêtés du 5 août 1997 - <i>JO</i> du 23 août 1997 renouvellement : arrêté du 16 décembre 2010 - <i>JO</i> du 22 décembre 2010 <i>Président en exercice</i> : M. Jean TOULLEC <i>Secrétariat</i> : [M. Daniel CUZIN] CST des communications électroniques et des activités postales création et nomination : arrêté du 28 février 2006 - <i>JO</i> du 6 mars 2006 renouvellement : arrêté du 30 mars 2010 - <i>JO</i> du 17 avril 2010 <i>Président en exercice</i> : M. Jean SCHWOB <i>Secrétariat</i> : Institut Télécom [M. Jean-Alain HERNANDEZ]

MINISTÈRES	COMMISSIONS SPÉCIALISÉES DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE (CST)
Économie, finances, industrie – Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État (suite)	<p>CST en matière économique et financière création et nomination : arrêtés du 20 janvier 1997 - JO du 31 janvier 1997 renouvellement : arrêtés du 27 juillet 2009 - JO du 6 août et du 1^{er} septembre 2009 <i>Président en exercice</i> : M. Patrice CAHART <i>Secrétariat</i> : [M^{lle} Isabelle HUGUES]</p> <p>CST de l'informatique et des composants électroniques création et nomination : arrêtés du 5 août 1997 - JO du 23 août 1997 renouvellement : arrêté du 29 mars 2010 - JO du 3 avril 2010 ; arrêté du 3 août 2010 - JO du 11 août 2010 <i>Président en exercice</i> : M. Jean-François PÉPIN <i>Secrétariat</i> : Association française de normalisation [M^{lle} France LAFARGUE]</p> <p>CST de l'ingénierie nucléaire création et nomination : arrêté du 23 mai 1997 - JO du 3 juin 1997 renouvellement : arrêté du 23 mars 2010 - JO du 2 avril 2010 <i>Président en exercice</i> : M. Francis VITTON <i>Secrétariat</i> : Société française d'énergie nucléaire [M. Emilio RAIMONDO]</p> <p>CST des sciences et de l'industrie pétrolières création et nomination : arrêtés du 19 janvier 1998 - JO du 27 janvier 1998 renouvellement : arrêté du 29 janvier 2007 - JO du 6 février 2007 <i>Président en exercice</i> : M. Gérard GRAU <i>Secrétariat</i> : Institut français du pétrole [M. Jean TRAPY]</p>
Éducation nationale, jeunesse et vie associative <i>haut fonctionnaire</i> : M. Henri PERETTI	<p>CST de l'éducation et de l'enseignement supérieur création : arrêté du 26 juillet 2004 - JO du 4 août 2004 nomination : arrêté du 5 août 2004 - JO du 6 août 2004 renouvellement : arrêtés du 22 mars 2010 - JO du 26 et du 30 mars 2010 <i>Présidente en exercice</i> : M^{me} Henriette WALTER <i>Secrétariat</i> : Secrétariat général [M^{me} Danielle COQUARD]</p>
Enseignement supérieur et recherche <i>haut fonctionnaire</i> : M. Henri PERETTI	<p>CST des sciences et techniques spatiales création et nomination : arrêté du 21 mai 1997 - JO du 29 mai 1997 renouvellement : arrêté du 7 avril 2010 - BOen du 29 avril 2010 <i>Président en exercice</i> : M. Michel PETIT <i>Secrétariat</i> : Centre national d'études spatiales [M. Jean-Louis ASTOR]</p>
Justice et libertés <i>haut fonctionnaire</i> : M. Laurent VALLÉE	<p>CST en matière juridique création et nomination : arrêté du 16 février 1998 - JO du 25 février 1998 renouvellement : arrêté du 23 octobre 2009 - JO du 12 décembre 2009 <i>Président en exercice</i> : M. François TERRÉ <i>Secrétariat</i> : Direction des affaires civiles et du sceau [M. Hervé ROBERGE]</p>
Sports <i>haut fonctionnaire</i> : M. Jean-Michel FAY	<p>CST des sports création : arrêté du 27 mars 2001 - JO du 1^{er} avril 2001 nomination : arrêté du 27 mars 2001 - JO du 4 avril 2001 renouvellement : arrêtés du 17 mai 2010 - JO du 2 et du 4 juin 2010 <i>Président en exercice</i> : M. George-Ray JABALOT <i>Secrétariat</i> : Direction des sports [M^{me} Michèle TOUSSAINT]</p>
Travail, emploi et santé – Solidarités et cohésion sociale <i>haut fonctionnaire</i> : M. Didier LACAZE	<p>CST compétente pour le domaine de la santé et le domaine social création et nomination : arrêté du 15 octobre 2004 - JO du 30 octobre 2004 renouvellement : arrêté du 17 avril 2009 - JO du 2 mai 2009 <i>Président en exercice</i> : M. Alain LAUGIER <i>Secrétariat</i> : Direction de l'administration générale, du personnel et du budget</p>

J.O. n° 68 du 21 mars 2003 page 5034

Décrets, arrêtés, circulaires

Textes généraux

Premier ministre

Circulaire du 14 février 2003 relative à l'emploi de la langue française

NOR: *PRMX0306461C*

Paris, le 14 février 2003.

Le Premier ministre à Mesdames, Messieurs les ministres, ministres délégués et secrétaires d'État.

Je souhaite que le Gouvernement conduise une politique ambitieuse, déterminée et renouvelée en faveur de la langue française. Cette politique est nécessaire pour assurer, au service de nos concitoyens, la primauté de notre langue sur le territoire national ; elle l'est également pour préserver la place du français sur la scène internationale.

1. Assurer la primauté du français sur le territoire national.

Langue de la République, le français est notre bien commun. Les règles qui en garantissent l'usage et en favorisent le développement doivent être strictement observées.

Les textes en vigueur donnent aux consommateurs et aux salariés l'assurance de disposer d'une information en langue française, droit essentiel qui leur offre une protection indispensable à leur sécurité et à leur santé. J'invite donc les services chargés de contrôler l'application des textes relatifs à l'emploi de la langue française, en particulier la loi du 4 août 1994, à accomplir leur mission avec une particulière vigilance.

Par ailleurs, notre langue doit pouvoir continuer à disposer de termes et d'expressions permettant d'exprimer les notions et réalités contemporaines. C'est le but du travail de terminologie et de néologie. Je vous engage à favoriser l'activité des commissions de terminologie et de néologie placées sous votre autorité. Votre rôle est en effet déterminant pour enrichir, faire connaître et partager les ressources nouvelles du français.

À cet égard, la création de commissions spécialisées et la nomination de hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la néologie doivent intervenir très rapidement pour couvrir l'ensemble des domaines dont vous avez la charge.

Je vous rappelle enfin que les termes retenus par la commission générale de terminologie et de néologie s'imposent aux services et aux établissements publics de l'État. Je vous demande de veiller particulièrement à ce qu'ils soient employés dans tous les moyens d'information et de communication, traditionnels (publications) et nouveaux (sites de l'internet), dont le contenu relève de votre responsabilité ou de la responsabilité d'établissements placés sous votre autorité ou votre tutelle.

Il importe également que vous favorisiez la diffusion des contenus scientifiques en langue française. Vous serez attentifs à l'application des dispositions de la loi du 4 août 1994 permettant d'assurer la présence de notre langue dans les manifestations internationales organisées sur notre territoire. Plusieurs dispositifs de soutien, proposés notamment par le ministère de la culture et de la communication, encouragent l'usage du français dans les publications comme dans les colloques scientifiques. Vous veillerez à en informer les organismes susceptibles d'y recourir.

2. Affirmer la place du français sur la scène internationale.

Le respect du statut de langue officielle et de langue de travail du français dans les organisations internationales, particulièrement les institutions européennes, est une condition du maintien de la diversité linguistique. Il importe de promouvoir de façon dynamique l'usage de notre langue dans ces enceintes.

Le prochain élargissement de l'Union européenne doit être l'occasion de promouvoir le recours à l'utilisation de la langue française en Europe. L'usage du français est important dans les institutions communautaires et il doit le rester. Dès lors, un effort majeur doit être accompli pour répondre aux fortes demandes de formation à la langue française des diplomates et des fonctionnaires des États candidats. En outre, nous devons mener une politique déterminée en faveur du plurilinguisme dans les institutions européennes et dans les programmes d'éducation et de formation nationaux et européens. Je souhaite que le Gouvernement intensifie son action en ce sens.

J'attends également que, dans les différentes négociations auxquelles vous êtes amenés à participer dans le cadre européen, les intérêts de notre langue et la préservation de la diversité linguistique soient vigoureusement défendus.

Je vous invite donc à rappeler aux agents placés sous votre autorité les responsabilités particulières qui leur incombent au regard de la langue française, dont ils doivent systématiquement privilégier l'emploi. Les règles qu'ils sont tenus d'observer dans leurs activités en France et dans les relations internationales font l'objet de plusieurs circulaires qui, je le souligne, demeurent en vigueur.

Nos concitoyens attendent de l'État qu'il montre l'exemple dans l'utilisation de la langue française. Je compte sur votre vigilance pour rappeler à vos services l'importance de cet enjeu.

Jean-Pierre Raffarin

B.1 : Calendrier général au 31 décembre 2010

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
AFAIRES ÉTRANGÈRES															
1 ^{re} liste de toponymie	28/06/02			10/12/03 11/02/04											
2 ^e liste de toponymie	14/04/05 27/03/06 ■			10/05/06 14/06/06	05/07/06	29/01/07	20/02/07	01/08/07	24/10/07 18/06/08	09/11/07 19/06/08	24/01/08 15/07/08 *	09/04/08	13/05/08	21/07/08	24/09/08 (01/01/09)
2 ^e liste de toponymie (suite)	17/09/07			21/11/07	06/12/07	18/01/08 *	22/01/08	18/02/08	12/03/08	12/03/08	04/04/08 *				16/09/06 (26/10/06)
1 ^{re} liste	22/07/03	19/09/03	27/02/04	15/12/04 19/01/05	24/02/05	26/05/05	26/09/05	11/01/06	10/05/06	02/06/06	07/06/06	05/07/06			
2 ^e liste	15/01/07 *	25/01/07	28/02/07	21/11/07	04/01/08	25/02/08 *	28/02/08	26/03/08	18/06/08	27/06/08	15/07/08 *	26/08/08		16/09/08	19/10/08 (01/01/09)
3 ^e liste	28/04/08	13/06/08	20/10/08	11/02/09 11/03/09	26/03/09	18/05/09 *	27/05/09	24/09/09	07/10/09	19/10/09	26/10/09 *	09/11/09		26/11/09	19/01/10 (15/04/10)
4 ^e liste	22/04/10 *	14/06/10													
AGRICULTURE															
1 ^{re} liste, Pêches maritimes	01/02/96		18/08/97 Cf. Mer	25/02/98 Cf. Mer	31/03/98 Cf. Mer	02/06/98 Cf. Mer	06/12/99	06/06/00	25/04/01	30/05/01	06/07/01	19/09/01		24/10/01	30/11/01 (19/12/02)
2 ^e liste, « agroalimentaire », « réexamen »	18/05/01	01/06/01	25/09/01 22/05/02	22/05/02	05/07/02	09/07/02	25/07/02	12/12/03	14/01/04	11/02/04	08/03/04	22/03/04		12/05/04	12/06/04 (30/09/04)
3 ^e liste	03/09/04	20/09/04	27/01/05	15/06/05	05/07/05	21/11/05 *	19/12/05	07/02/07	09/05/07	06/06/07	11/06/07	04/07/07		03/08/07	07/09/07 (15/11/07)
4 ^e liste (termes urgents)	06/12/07			19/12/07	04/01/08	15/02/08 *	28/02/08	07/03/08	12/03/08	12/03/08	04/04/08 *	07/04/08		21/05/08	27/06/08 (02/10/08)
5 ^e liste	27/03/10	27/04/10	21/12/10	23/08/11											
1 ^{re} liste du génie génétique	03/09/04 27/04/05 ■	20/09/04	27/01/05	15/06/05 14/09/05	24/10/05	16/03/06	11/04/06	21/06/06	05/07/06	29/08/06	08/09/06	13/09/06		18/10/06	23/11/06 (04/01/07)
2 ^e liste du génie génétique	17/07/06	23/08/06	27/10/06	04/07/07	20/08/07	15/02/08 *	28/02/08	12/03/08	09/04/08	23/04/08	13/05/08 *	20/05/08		24/06/08	06/07/08 (02/10/08)
ARCHITECTURE															
1 ^{re} liste	06/07/95			16/04/97 07/05/97	04/07/97	25/09/97	27/10/97	28/11/97 22/01/98	22/04/98	27/05/98	01/07/98	28/07/98	12/11/98	17/11/98	16/12/98 (08/04/99)
AUTOMOBILE															
1 ^{re} liste	04/01/99			10/03/99	19/05/99	05/07/99			**			19/07/99	23/07/99	08/09/99	23/10/99 (19/09/02)
2 ^e liste	20/12/00	23/02/01	13/09/01	22/05/02	07/06/02	08/07/02	25/07/02	13/09/02	30/04/03 18/06/03	09/07/03	12/11/03	11/12/03	12/01/04	15/01/04	15/02/04 (01/04/04)
3 ^e liste	23/08/04	31/08/04	05/01/05	18/05/05	16/06/05	01/07/05	13/07/05	13/09/05	14/12/05	12/01/06	16/01/06	08/02/06		08/03/06	05/04/06 (20/07/06)
4 ^e liste	21/07/05	12/09/05	25/10/05	14/12/05	12/01/06	26/01/06	10/02/06	24/02/06	15/03/06 (visa)			15/03/06	06/04/06	12/04/06	02/06/06 (20/07/06)
5 ^e liste	10/07/06	02/08/06	27/10/06	18/04/07	09/05/07	11/06/07 *	12/06/07	25/06/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07 *	23/10/07	12/11/07	15/11/07	23/12/07 (31/01/08)
6 ^e liste	04/07/07 17/01/08 ■	05/07/07 05/02/08	16/10/07 06/02/08	14/05/08	27/05/08	20/06/08	30/06/08	15/07/08	15/10/08	22/10/08	18/12/08 *	23/12/08	26/01/09	23/01/09	22/02/09 (19/03/09)
7 ^e liste	23/07/08	10/09/08	27/11/08	01/07/09	13/07/09	16/10/09 *	27/10/09	06/11/09	13/01/10	28/01/10	04/02/10	25/02/10	12/03/10	18/03/10	24/04/10 (25/11/10)
8 ^e liste	07/10/09	17/11/09	17/03/10 15/07/10 ■	22/09/10	14/10/10	28/10/10	25/11/10	20/12/10	23/02/11						

→ 1^{re} transmission ⇒ 2nd transmission transmission jj/mm/aa date prévue pour l'examen ■ rectificatif * date de réception ** pas de 2nd examen

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST ⇒ CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN ⇒ AF	AF ⇒ CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO	(au Boen)
CHIMIE																
1 ^{re} liste, Termes généraux	31/03/94			27/05/98	28/07/98	23/11/98	20/01/99	25/02/99	22/09/99	22/12/99	02/05/00	27/11/00	18/01/01	12/02/01	18/04/01	(04/12/03)
2 ^e liste, Termes généraux	28/06/00	20/09/00	16/10/00	27/06/01	12/12/01	23/05/02	06/06/02	21/06/02	26/03/03	30/04/03	10/06/03	09/07/03	20/08/03	10/09/03	08/10/03	(04/12/03)
			1 ^{re} partie 20/02/01	19/09/01												
			2 ^e partie 19/11/01	24/10/01												
3 ^e liste, Termes généraux	27/02/03	13/03/03	28/04/03	12/05/04	20/08/04	07/12/04	07/01/05	25/02/05	18/05/05	16/06/05	01/07/05	13/07/05		16/08/05	22/09/05	(13/10/05)
4 ^e liste, Termes généraux	28/12/07	13/06/07 06/02/08	16/05/08	15/10/08 10/12/08 11/03/09	26/03/09	15/07/09 *	27/08/09	04/11/09	10/02/10 14/04/10	21/04/10	05/05/10 *	01/07/10		03/08/10	02/09/10	(25/11/10)
Stéréochimie	18/06/96			08/10/97 29/10/97	10/11/97	10/02/98	03/06/98	16/06/98	04/11/98	17/02/99	23/04/99	27/11/00	18/01/01	12/02/01	18/04/01	(04/12/03)
Polymères	14/01/00	25/06/00	07/09/00	27/09/00	26/10/00	08/01/01	12/02/01	02/03/01	11/07/01	11/09/01	18/10/01	19/11/01	26/12/01	03/01/02	01/03/02	(19/12/02)
Chimie physique des couches et films minces, liquides ou solides, et des interfaces	18/01/00	25/06/00	07/09/00	27/09/00 26/10/00 27/06/01 19/09/01	24/10/01	26/03/02	10/04/02	21/06/02	18/12/02	22/01/03	03/03/03	28/03/03	28/04/03	30/04/03	15/06/03	(04/12/03)
Matériaux : plastiques	04/11/09	11/01/10	07/04/10	24/11/10 15/12/10	28/12/10											
Chimie pharmaceutique	15/04/10	17/09/10														
CULTURE ET COMMUNICATION																
1 ^{re} liste, Audiovisuel	27/07/02	26/09/02	23/01/03	21/05/03 18/06/03	09/07/03	05/12/03	08/01/04	22/04/04	16/06/04	13/07/04	28/10/04	09/11/04		08/12/04	18/01/05	(10/03/05)
2 ^e liste, Patrimoine	10/02/04 06/04/05	08/04/04	16/11/04	19/01/05 18/05/05	26/05/05	23/06/05	13/07/05	08/02/06	12/04/06	10/05/06	06/06/06	05/07/06		11/08/06	16/09/06	(26/10/06)
3 ^e liste, Audiovisuel	10/02/04	08/04/04	03/12/04	16/03/05	13/04/05	26/05/05	07/07/05	08/02/06	12/04/06	10/05/06	06/06/06	05/07/06		11/08/06	15/09/06	(26/10/06)
4 ^e liste, Audiovisuel	08/02/06	17/02/06	19/04/06	24/01/07	01/02/07	05/03/07 *	13/03/07	22/06/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07 *	23/10/07	12/11/07	15/11/07	23/12/07	(31/01/08)
5 ^e liste, Patrimoine	08/02/06	17/02/06	06/04/06	21/03/07	03/04/07	10/05/07	30/05/07	22/06/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07 *	31/10/07	13/11/07	15/11/07	23/12/07	(31/01/08)
6 ^e liste	19/06/08	11/07/08	12/12/08	10/06/09 16/09/09	30/09/09	12/11/09	18/12/09	05/03/10	14/04/10	21/04/10	05/05/10 *	31/05/10	16/06/10	21/06/10	22/07/10	(25/11/10)
7 ^e liste	14/12/09 * 10/06/10	11/02/10 02/08/10	07/03/10 30/09/10	20/10/10 24/11/10	09/12/10											
DÉFENSE																
1 ^{re} liste	17/07/97			10/12/97 14/01/98	10/02/98	13/05/98	28/07/98	09/10/98	12/05/99	20/09/99	22/11/99	01/07/00	24/07/00	12/02/01	18/04/01	(10/03/05)
2 ^e liste	24/06/02	15/07/02	22/01/03	26/03/03 30/04/03	21/05/03	13/06/03	26/06/03	17/06/04	07/07/04	22/09/04	18/11/04	15/12/04		10/01/05	10/02/05	(10/03/05)
3 ^e liste	26/09/05	13/10/05	21/10/05	13/12/06 24/01/07	01/02/07	05/03/07 *	13/03/07	16/07/07	24/10/07	09/11/07	27/11/07 *	18/12/07		21/01/08	02/02/08	(05/06/08)
4 ^e liste	24/10/07 04/12/08	20/12/07 22/12/08	29/05/08 05/06/09	13/01/10 10/02/10	24/02/10	10/05/10	26/05/10		23/02/11							
« civilisation »	25/11/04			14/09/05 ¹												

¹ terme intégré à la 4e liste de la procédure accélérée

→ 1^{re} transmission ⇒ 2^{ème} transmission

Ligne grisée = Liste publiée

jj/mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN ⇄ AF	AF ⇄ CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
ÉCONOMIE ET FINANCES															
8 ^e liste	31/05/95	—	—	07/05/97 28/05/97	29/08/97	22/10/97	30/10/97	31/12/97	25/02/98	31/03/98	13/05/98	19/06/98	28/07/98	28/07/98	14/08/98 (08/04/99)
9 ^e liste	20/08/97	—	—	25/03/98 22/04/98	08/06/98	07/10/98	27/11/98	14/01/99	12/05/99 09/06/99	22/09/99	18/11/99	17/02/00	17/03/00	31/03/00	12/05/00 (19/09/02)
10 ^e liste	04/02/00 31/03/00	—	28/04/00	17/05/00 14/06/00	26/10/00	24/11/00	12/02/01	02/04/01	25/04/01 (visa)	—	—	11/05/01	15/06/01	27/06/01	28/07/01 (19/09/02)
11 ^e liste	12/06/01	29/06/01	01/10/01	12/12/01 13/02/02 13/03/02 10/04/02 03/07/02	04/07/02	08/07/02	25/07/02	16/12/02 10/03/03 08/04/03	30/04/03 21/05/03 09/07/03	11/07/03	12/11/03	15/12/03	13/01/04	03/02/04	26/03/04 (22/04/04)
12 ^e liste	05/06/02 13/06/02 25/06/03 10/07/03 15/09/03	—	03/09/02 31/01/03	12/11/03 10/12/03	15/01/04	23/03/04	16/04/04	21/06/04	22/09/04	13/10/04	26/10/04	17/11/04	17/12/04	23/12/04	30/01/05 (10/03/05)
13 ^e liste	24/06/03	11/07/03	06/11/03 02/02/05	13/04/05 18/05/05	18/05/05	13/06/05	07/07/05	23/12/05	15/02/06 10/05/06	02/06/06	20/06/06 *	29/08/06	21/09/06	13/09/06	26/10/06 (07/12/06)
14 ^e liste	24/06/03 15/09/03	11/07/03	06/10/03	11/02/04 22/03/04	15/04/04	13/05/04	28/05/04	22/10/04 07/12/04	15/12/04	10/01/05	20/01/05	24/02/05	24/03/05	25/03/05	14/05/05 (09/06/05)
15 ^e liste (1 ^{er} partie)	25/06/04	13/07/04	09/12/04	13/07/05	15/09/05	06/02/06	23/02/06 07/11/06	02/06/06 01/02/07	05/07/06 21/03/07	29/08/06 03/04/07	13/10/06 04/04/07	20/10/06 et	14/11/06 et	15/11/06 et	28/12/06 et 12/06/07 (08/02/07) (20/09/07)
15 ^e liste (2 ^e partie)	25/06/04	13/07/04	21/12/04	14/09/05 19/10/05	16/11/05	16/02/06	01/03/06 07/11/06	02/06/06 01/02/07	05/07/06 21/03/07	03/04/07 23/04/08	13/10/06 04/04/07	18/04/07	11/05/07	22/05/07	—
16 ^e liste (1 ^{er} partie)	02/06/06	12/06/06	10/09/06	21/03/07 18/04/07	09/05/07	28/09/07	09/10/07 09/05/08	05/03/08 11/06/08	09/04/08 09/07/08	23/04/08 18/07/08	13/05/08 26/09/08	07/10/08	—	27/10/08	19/11/08 (01/01/09)
16 ^e liste (2 ^e partie)	02/06/06	12/06/06	03/10/06	18/04/07 09/05/07	26/06/07	27/11/07 *	07/01/08 09/05/08	05/03/08 11/06/08	09/04/08 09/07/08	18/04/08 18/07/08	13/05/08 26/09/08	03/11/09	27/11/09	26/11/09	19/01/10 (15/04/10)
17 ^e liste	02/06/06	12/06/06	19/11/06	21/11/07 09/04/08	15/04/08	15/07/08 *	22/07/08	27/01/09	08/04/09 13/05/09 07/10/09	27/05/09 19/10/09	24/06/09 *	03/11/09	27/11/09	26/11/09	19/01/10 (15/04/10)
18 ^e liste	20/07/07	26/07/07	29/12/07	14/05/08 09/07/08	18/07/08	19/01/09 *	13/02/09	27/05/09	04/11/09	17/11/09	30/11/09	18/12/09	25/01/10	26/01/10	02/03/10 (15/04/10)
19 ^e liste	04/08/08	10/09/08	15/03/09	04/11/09 09/12/09 13/01/10	02/02/10	28/05/10	09/06/10	22/11/10 *	15/12/10	28/12/10	—	—	—	—	—
20 ^e liste	01/03/10 08/07/10	20/04/10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
21 ^e liste	20/07/10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Conditions internationales de vente	24/11/03	—	—	10/12/03	15/01/04	26/01/04	—	—	**	—	—	11/02/04	09/03/04	22/03/04	24/04/04 (30/09/04)
3 termes isolés	01/06/05	15/07/05	09/09/05	15/02/06	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ÉDUCATION															
1 ^{re} LISTE	29/12/05	10/01/06	10/02/06	13/09/06	20/10/06	27/10/06	14/11/06	04/01/07	21/02/07	07/03/07	23/03/07 *	18/04/07	—	10/05/07	16/06/07 (20/09/07)
2 ^e LISTE	05/09/07	11/09/07	29/12/07	18/06/08	27/06/08	15/07/08 *	22/07/08	29/01/09	08/04/09 10/06/09	29/06/09	15/07/09 *	20/07/09	—	01/09/09	25/09/09 (26/11/09)

¹ audition

→ 1^{re} transmission ⇄ 2nde transmission Ligne grisée = Liste publiée jj/mm/aa date prévue pour l'examen ■ rectificatif * date de réception ** pas de 2nd examen

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
ENVIRONNEMENT															
1 ^{re} liste	02/07/01			14/01/98 ¹											
2 ^e liste	04/09/06	29/09/06	08/11/06	12/03/08 09/04/08	23/04/08	16/05/08 ²	03/07/08	08/10/08	19/11/08	28/11/08	12/01/09 [*]			13/03/09	12/04/09 (25/06/09)
3 ^e liste	15/02/07 [*]	20/02/07	22/03/07	09/04/08	23/04/08	16/06/08 ²	03/07/08	08/10/08	19/11/08	28/11/08	12/01/09 [*]				
4 ^e liste	25/01/08 [*]	06/02/08	05/06/08	10/12/08	16/12/08	13/02/09 [*]	19/02/09	29/06/09	07/10/09	19/10/09	27/10/09				
5 ^e liste	04/06/08	03/07/08	11/11/08	11/03/09 08/04/09	23/04/09	12/06/09 [*]	22/06/09	02/07/09	07/10/09	19/10/09	27/10/09			31/12/09	04/02/10 (15/04/10)
6 ^e liste	23/03/09 23/12/09 [■]	23/04/09 12/01/10	21/05/09 14/01/10	14/04/10	21/04/10	28/05/10	15/06/10	07/07/10	20/10/10	05/11/10	17/11/10			28/12/10	
ÉQUIPEMENTS ET TRANSPORTS															
1 ^{re} liste, Transports	15/11/94		21/01/97	18/12/96 22/01/97 19/02/97	23/05/97	26/06/97	01/09/97		**					30/10/97	02/12/97 (08/04/99)
2 ^e liste, Transport maritime			<i>cf. Mer</i> 18/08/97	<i>cf. Mer</i> 25/02/98	<i>cf. Mer</i> 31/03/98	<i>cf. Mer</i> 02/06/98	<i>cf. Mer</i> 06/12/99	12/04/01	18/09/02	25/10/02	16/01/03			30/04/03	20/06/03 (28/08/03)
3 ^e liste, Transport aérien	15/10/01		22/10/01	24/10/01	12/12/01	08/01/02	15/01/02	18/02/02	26/02/03						
4 ^e liste ¹	12/04/01 10/10/01	08/10/01 21/11/01	18/10/01 23/05/02	18/12/02 29/01/03	17/03/03	13/06/03	26/06/03	13/10/03	22/03/04 14/04/04	15/04/04	06/05/04			09/09/04	21/10/04 (02/12/04)
5 ^e liste, Transports	11/12/02			18/12/02 29/01/03 26/02/03	17/03/03	13/06/03	26/06/03	13/10/03	14/04/04	26/05/04	02/06/04			13/09/04	22/10/04 (02/12/04)
6 ^e liste, Transports	06/06/03	14/10/03	17/12/03	18/01/06 15/02/06 15/03/06	07/04/06	09/06/06	26/06/06	11/12/06	21/02/07	07/03/07	12/03/07			10/05/07	10/06/07 (20/09/07)
7 ^e liste, Génie civil	06/06/03 21/10/03 [■]	14/10/03	08/02/04	15/03/06 12/04/06	10/05/06	03/07/06	04/09/06	28/11/06	13/12/06 21/02/07	07/03/07	12/03/07			15/06/07	22/07/07 (27/09/07)
8 ^e liste	30/11/07	17/12/07	17/01/08	18/06/08	02/07/08	09/10/08 [*]	21/10/08	04/11/08	10/12/08	16/12/08	12/01/09 [*]			04/05/09	06/06/09 (10/09/09)
9 ^e liste	31/10/08 11/12/08 [■]	22/12/08	30/03/09	01/07/09	13/07/09	16/10/09 [*]	27/10/09	07/12/09 [■] 11/01/10	10/03/10	19/03/10	21/04/10			11/06/10	04/07/10 (25/11/10)
10 ^e liste	26/01/10	05/03/10	09/05/10 20/07/10 [■]	22/09/10	14/10/10	15/11/10	25/11/10	20/12/10	23/02/11						
INFORMATIQUE															
2 ^e liste de l'informatique	30/08/96			18/06/97 09/07/97 17/09/97	27/10/97	22/01/98	17/02/98	20/03/98	22/04/98	27/05/98	01/07/98			17/09/98	10/10/98 (08/04/99)
3 ^e liste de l'informatique	14/03/01	02/04/01	11/07/01 15/11/01	19/11/01 17/12/01	03/01/02	26/03/02	10/04/02	06/05/02	25/10/02	20/11/02	12/12/02			31/01/03	27/02/03 (27/03/03)
4 ^e liste de l'informatique	21/11/03 15/12/04 [■]	17/12/03	10/04/04	12/11/04 19/01/05	16/03/05	24/06/05 [*]	22/03/06	14/07/06	15/11/06	15/12/06	05/01/07			02/03/07	20/04/07 (20/09/07)
5 ^e liste de l'informatique	28/04/05	16/05/05	23/06/05	14/06/06	05/07/06	13/10/06	02/11/06	14/12/06	24/01/07	01/02/07	05/02/07			21/03/07	02/05/07 (20/09/07)
6 ^e liste de l'informatique	02/01/08	04/02/08	23/04/08	14/01/09	30/01/09	16/03/09	26/03/09	24/04/09	16/09/09	30/09/09	16/10/09 [*]			13/11/09	27/12/09 (15/04/10)
7 ^e liste de l'informatique	29/05/08	24/06/08	15/09/08	04/11/09	17/11/09	22/01/10 [*]	22/01/10	02/03/10	19/05/10	27/05/10	31/05/10			26/07/10	15/08/10 (25/11/10)
1 ^{re} liste des composants élec.	23/11/99	21/02/00	31/05/00	05/07/00	26/10/00	27/11/00	12/02/01	26/06/01	24/10/01	19/11/01	02/01/02			14/02/02	26/03/02 (19/12/02)
2 ^e liste des composants élec.	14/01/08	04/02/08	28/03/08	14/01/09 11/02/09	13/02/09	23/03/09	07/04/09	07/07/09	16/09/09	30/09/09	16/10/09 [*]			13/11/09	27/12/09 (15/04/10)
3 ^e liste des composants élec.	22/01/09	25/02/09	05/06/09	10/03/10 09/06/10	22/06/10	29/10/10	17/11/10		26/01/11						

¹ deux listes de 12 et 27 termes, regroupées par la DGLF

² courriel

→ 1^{re} transmission ⇒ 2nd transmission

■ rectificatif

jj/mm/aa date prévue pour l'examen

* date de réception

** pas de 2nd examen

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN ⇔ AF	AF ⇔ CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO	(au Boen)
1 ^{er} liste de l'internet	11/06/98	—	—	17/06/98 08/07/98	17/06/98 28/07/98	30/10/98	26/11/98	08/12/98	16/12/98	08/01/99	29/01/99	12/02/99	18/02/99 ² 29/03/99 ³	17/02/99	16/03/99	(08/04/99)
2 ^e liste de l'internet	19/10/99	—	—	24/11/99 08/12/99 19/01/00	17/02/00	11/05/00	—	—	**	—	—	15/06/00	30/06/00	03/07/00	01/09/00	(19/09/02)
3 ^e liste de l'internet	14/03/01	02/04/01	Fait par cellule	11/07/01 19/09/01	19/11/01	02/01/02	15/01/02	23/02/02	10/04/02	—	—	19/06/02	—	23/10/02	08/12/02	(06/02/03)
4 ^e liste de l'internet	21/11/03 22/03/04 [■]	17/12/03	10/04/04	12/05/04	16/06/04	02/07/04	22/07/04	04/09/04	13/10/04	16/11/04	07/12/04	24/02/05	25/03/05	25/03/05	20/05/05	(09/06/05)
5 ^e liste de l'internet	28/04/05	16/05/05	23/06/05	14/06/06	05/07/06	13/10/06	02/11/06	14/12/06	24/01/07	01/02/07	05/02/07	21/03/07	11/05/07	20/04/07	07/06/07	(20/09/07)
1 ^{er} liste du courrier électronique.	—	—	04/03/97	12/03/97	26/03/97	24/04/97	—	—	07/05/97	—	—	—	11/05/97	30/10/97	02/12/97	(08/04/99)
2 ^e liste du courrier électronique.	08/07/02 15/01/03	—	—	29/01/03	19/02/03	07/03/03	—	—	**	—	—	28/03/03	28/04/03	30/04/03	20/06/03	(28/08/03)
INGÉNIEURIE ET NUCLÉAIRE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 ^e liste	26/06/98 06/04/99 [■]	—	20/10/98	25/11/98 14/04/99	02/07/99	07/10/99	27/10/99	22/11/99	24/11/99	08/12/99	30/03/00	18/05/00	16/06/00	25/07/00	03/08/00	(19/09/02)
3 ^e liste	14/03/00	31/10/00 14/02/01	17/07/01	22/05/02 12/06/02 03/07/02 18/09/02	25/10/02	30/01/03	21/02/03	26/06/03	09/07/03	10/09/03	05/01/04	14/04/04	14/05/04	26/05/04	18/06/04	(30/09/04)
4 ^e liste	29/11/02 17/02/03 [■]	11/02/03	25/03/03	09/07/03 10/09/03 08/10/03	12/11/03	01/03/04	16/03/04	05/07/04	17/11/04	10/01/05	25/01/05	13/07/05	—	16/08/05	21/09/05	(13/10/05)
5 ^e liste (termes urgents)	02/10/03	14/10/03	28/10/03	14/01/04	11/02/04	08/03/04	—	—	**	—	—	22/03/04	14/05/04	26/05/04	16/06/04	(30/09/04)
6 ^e liste	21/12/04 [*]	24/12/04	04/05/05	19/10/05 16/11/05	14/12/05	27/04/06 [*]	03/05/06	26/12/06 [*]	06/06/07	26/06/07	17/07/07 [*]	03/09/07	09/10/07	03/10/07	10/11/07	(31/01/08)
7 ^e liste	11/07/06	23/08/06	30/12/06	19/12/07	16/01/08	04/04/08 [*]	25/04/08	23/06/08	17/09/08	01/10/08	16/10/08 [*]	29/10/08	22/12/08	23/01/09	22/02/09	(19/03/09)
8 ^e liste	28/03/08 [*]	06/05/08	15/07/08	13/05/09 01/07/09	13/07/09	30/11/09	04/12/09	13/09/10 [*]	24/11/10	09/12/10	30/12/10 [*]	28/12/10	—	—	—	—
9 ^e liste	29/12/08	27/02/09	13/10/09	10/03/10 19/05/10	27/05/10	05/07/10	19/08/10	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10 ^e liste	10/03/10 [*]	09/04/10	25/10/10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
JUSTICE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{er} LISTE	07/07/06 19/12/06 [■]	02/08/06 04/01/07	28/10/06 15/01/07	06/06/07	26/06/07	17/07/07 [*]	25/07/07	05/11/07	19/12/07	04/01/08	22/01/08 [*]	13/03/08	—	17/04/08	25/05/08	(02/10/08)
2 ^e LISTE	09/07/07 06/04/08 [■]	11/07/08	15/09/08	16/09/09	08/10/09	17/11/09 [*]	19/11/09	13/12/10 [*]	26/01/11	—	—	—	—	—	—	—
MER	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{er} LISTE	—	—	—	25/02/98	31/03/98	04/06/98	06/12/99 ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—

1^{er} cf. commissions spécialisées compétentes pour les transports et pour l'agriculture et la pêche

2^e ministre de l'économie et des finances

3^e ministre de la culture et de la communication

→ 1^{er} transmission ⇒ 2nd transmission

■ ligne grisee = Liste publiée

jj/mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	1 ^{er} examen CGTN	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	2 nd examen CGTN	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)	
PÉTROLE ET GAZ																
1 ^{re} liste	20/12/95			19/02/97 16/04/97	04/07/97	09/10/97	27/10/97	29/01/98 10/04/98	06/05/98	08/06/98	28/09/98	04/11/98	11/12/98	08/12/98	12/01/99	(08/04/99)
2 ^e liste	08/07/04	13/07/04	08/03/05	19/10/05 16/11/05	14/12/05	03/02/06	23/02/06	24/03/06	14/06/06	05/07/06	11/07/06	13/09/06	04/10/06	17/10/06	25/11/06	(04/01/07)
3 ^e liste (termes urgents)	15/12/06			21/03/07	27/03/07	16/05/07 *			**			16/05/07		15/06/07	22/07/07	(27/09/07)
4 ^e liste	04/06/07	13/06/07	06/10/07	13/02/08 12/03/08	20/03/08	13/05/08 *	21/05/08	06/10/08	19/11/08	28/11/08	12/01/09 *	10/02/09		13/03/09	25/04/09	(25/06/09)
5 ^e liste	01/03/10 12/04/10 ■	21/04/10														
SANTÉ																
1 ^{re} liste	17/01/01		26/02/01	14/03/01 25/04/01 30/05/01	12/06/01	06/07/01	11/09/01	15/06/02	20/11/02	05/12/02	16/01/03	19/02/03	10/03/03	28/03/03	03/06/03	(28/08/03)
2 ^e liste	24/11/05 *	16/12/05	14/03/06	15/11/06 13/12/06	05/01/07	11/06/07 *	02/07/07	20/01/08	13/02/08	29/02/08	04/04/08 *	23/06/08		21/07/08	06/09/08	(01/01/09)
3 ^e liste	21/07/10 *	17/09/10														
SCIENCES & TECHNIQUES SPATIALES																
2 ^e liste	24/07/98			19/01/00 16/02/00 29/03/00 19/04/00	26/05/00	18/07/00			15/11/00 (visa)			27/11/00		12/02/01	18/04/01	(10/03/05)
3 ^e liste (1 ^{re} partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	14/01/04 11/02/04	11/03/04	02/04/04	16/04/04	04/06/04	22/09/04	13/10/04	26/10/04	17/11/04		23/12/04	30/01/05	(10/03/05)
3 ^e liste (2 ^e partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	07/07/04	09/09/04	07/12/04	17/01/05	30/05/05	13/07/05	24/08/05	10/10/05			28/11/05	31/12/05	(26/01/06)
3 ^e liste (3 ^e partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	13/10/04 17/11/04	15/12/04	07/01/05	28/01/05	30/05/05	13/07/05	24/08/05	10/10/05	16/11/05			23/12/07	(31/01/08)
4 ^e liste	27/01/06 16/02/06 ■		13/12/05	13/09/06 18/10/06	20/11/06	26/02/07 *	27/02/07	03/07/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07 *	30/10/07		15/11/07	23/12/07	(31/01/08)
5 ^e liste	14/12/07 21/05/08 ■	21/12/07	22/02/08	17/09/08 15/10/08	30/10/08	29/01/09	27/02/09	23/03/09	13/05/09 10/06/09	02/07/09	15/07/09 *	20/07/09	15/09/09	24/08/09	10/10/09	(26/11/09)
6 ^e liste	19/05/10 07/07/10 ■	17/09/10														
SPORT																
« stadiataire »																
1 ^{re} liste	15/01/03			22/01/97	24/02/97	28/02/97			08/10/97 (visa)			01/09/97	22/10/97	30/10/97	02/12/97	(08/04/99)
2 ^e liste	05/12/06	19/12/06	30/12/06	18/06/03	09/07/03	12/11/03			**			12/12/03		15/01/04	15/02/04	(01/04/04)
3 ^e liste	15/05/07	08/06/07	11/09/07 25/10/07	24/10/07	09/11/07	13/12/07 *	07/01/08	09/01/08	13/02/08	28/02/08	12/03/08 *	28/03/08		17/04/08	25/05/08	(02/10/08)
4 ^e liste	26/02/08	20/03/08	17/04/08	09/01/08	04/02/08	28/05/08 *	29/05/08	02/06/08	09/07/08	18/07/08	26/09/08	02/10/08		24/10/08	26/11/08	(01/01/09)
5 ^e liste	12/12/08	22/12/08	30/03/09	11/02/09	20/02/09	30/03/09			13/05/09 (visa)			13/05/09		02/06/09	30/06/09	(10/09/09)
6 ^e liste	02/04/09	24/04/09	22/06/09	09/12/09 13/01/10 10/02/10	24/02/10	10/05/10	21/05/10	20/05/10	07/07/10	04/08/10	01/10/10 *	14/10/10		17/11/10	19/12/10	
7 ^e liste	20/10/09	11/01/10	08/05/10	01/07/10	04/08/10	26/10/10 *	05/11/10	17/11/10	15/12/10	28/12/10						
8 ^e liste	12/03/10	21/04/10	29/11/10	26/01/11												

→ 1^{re} transmission ⇒ 2nde transmission Ligne grisée = Liste publiée ■ rectificatif ■ date de réception ** pas de 2nd examen

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN ⇔ AF	AF ⇔ CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
1 ^{er} liste des télécommunications	29/07/98	—	—	20/10/99	07/01/00	05/06/00	15/12/00	13/03/01	30/05/01	11/07/01	18/10/01	19/11/01	26/12/01	03/01/02	02/03/02
2 ^e liste des télécommunications	07/03/00	05/04/00	09/10/00	15/11/00 14/03/01 30/05/01	11/07/01	18/10/01	19/11/01	30/08/02	25/10/02	05/12/02	16/01/03	17/03/03	17/04/03	30/04/03	14/06/03
3 ^e liste des télécommunications	21/12/01	10/01/02	18/03/02	20/11/02 26/02/03	17/03/03	12/05/03	26/05/03	12/11/03	14/04/04	12/05/04	02/06/04	04/10/04	04/11/04	16/11/04	14/12/04
4 ^e liste des télécommunications	19/03/04	08/04/04	03/12/04	16/03/05 18/05/05	26/05/05	17/06/05	13/07/05	25/11/05	14/12/05	12/01/06	16/01/06	08/02/06	10/03/06	08/03/06	26/03/06
5 ^e liste des télécommunications	19/03/04	—	—	14/04/04	12/05/04	02/06/04	16/06/04	12/10/04	15/12/04	10/01/05	20/01/05	24/02/05	25/03/05	25/03/05	05/05/05
6 ^e liste des télécommunications	06/09/05 16/12/05 ■	13/09/05	10/10/05	14/12/05 18/01/06 15/02/06	08/03/06	27/04/06	22/05/06	30/05/06	13/09/06	13/09/06	06/10/06	17/10/06	15/11/06	15/11/06	28/12/06
7 ^e liste des télécommunications	04/01/08	04/02/08	01/04/08	11/02/09	20/02/09	20/04/09 *	30/04/09	03/07/09	16/09/09	30/09/09	16/10/09 *	02/11/09	02/12/09	13/11/09	27/12/09
1 ^{er} liste des activités postales	26/06/07	13/06/07	04/10/07	12/03/08	20/03/08	13/05/08 *	29/05/08	26/01/09	11/02/09	20/02/09	03/03/09	12/03/09	—	08/04/09	22/04/09
2 ^e liste des activités postales	01/04/10	27/04/10	09/06/10 22/07/10 ■	26/01/11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
COMMISSION GÉNÉRALE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
« DBS »	—	—	—	03/07/02	04/07/02	05/07/02	—	—	18/09/02 et 25/10/02	03/10/02	24/10/02 et 30/10/02	18/11/02	—	20/12/02	30/01/03
« euro », « cent »	—	—	—	07/05/97	—	23/05/97	—	—	28/05/97	—	—	—	—	30/10/97	02/12/97
« zone euro »	—	—	—	13/01/99 17/02/99	31/03/99	19/04/99	—	—	—	19/05/99	10/06/99	16/06/99	05/07/99 ¹ 15/07/99 ²	18/08/99	14/09/99
1 ^{er} liste, génie génétique	12/07/06	29/09/06	30/12/06	04/07/07	20/08/07	15/02/08 *	28/02/08	12/03/08	09/04/08	23/04/08	13/05/08 *	21/05/08	—	24/06/08	06/07/08
2 ^e liste, termes généraux	12/07/06	29/09/06	08/11/06	24/10/07	09/11/07	18/01/08 *	22/01/08	10/06/08	09/07/08 17/09/08	18/09/08	06/10/08 *	10/10/08	31/10/08	24/10/08	07/12/08
3 ^e liste, biologie	08/04/09	12/06/09	29/12/09	19/05/10 09/06/10	07/07/10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4 ^e liste, biologie	08/04/09	12/06/09	10/02/10	22/09/10 20/10/10	05/11/10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

¹ ministre des affaires étrangères

² ministre de l'économie et des finances

→ 1^{er} transmission ⇔ 2^{ème} transmission → * date de réception ** pas de 2nd examen

■ rectificatif

jj/mm/aa date prévue pour l'examen

Ligne grisee = Liste publiée

■ rectifié

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CGTN → CST	CGTN 2 nd examen	CGTN ⇒ AF	AF ⇒ CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO	(au Boen)
RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION GÉNÉRALE																
<i>coach</i>				13/04/05	18/05/05	30/05/05								15/06/05	22/07/05	(22/09/05)
<i>e-</i>					18/05/05	30/05/05								15/06/05	22/07/05	(22/09/05)
<i>gender</i>				15/12/04 19/01/05 23/02/05 13/04/05	18/05/05	30/05/05								15/06/05	22/07/05	(22/09/05)
<i>s'miles</i>				13/07/05	15/09/05	10/10/05			16/11/05 (visa)					16/11/05	18/12/05	(26/01/06)
<i>podcast et podcasting</i>				14/06/06 05/07/06	29/08/06	06/10/06			18/10/06 (visa)					18/10/06	15/12/06	(08/02/07)
<i>travel retail</i>				15/11/06	23/11/06	07/12/06			24/01/07 21/02/07	29/01/07	02/02/07			20/04/07	07/06/07	(20/09/07)
<i>beach</i>	05/12/06			24/10/07	09/11/07	07/12/07			13/02/08	19/02/08	29/02/08 *			05/03/08	29/03/08	(05/06/08)
<i>live</i>				19/11/08	28/11/08	08/01/09			11/02/09	13/02/09	20/02/09			20/02/09	05/03/09	(25/06/09)
<i>flyer</i>				20/10/10	26/10/10	04/11/10			24/11/10	25/11/10	06/12/10			10/12/10		
PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE DE LA COMMISSION GÉNÉRALE																
1 ^{er} liste - littérisme				18/05/05	26/05/05	30/05/05			15/06/05	16/06/05	17/06/05	01/07/05	13/07/05	01/08/05	30/08/05	(13/10/05)
2 ^e liste				15/06/05	20/06/05	01/07/05			13/07/05 19/10/05	24/08/05 24/10/05	10/10/05 02/11/05	20/10/05 ¹	08/11/05 ¹	16/11/05	18/12/05	(26/01/06)
3 ^e liste				13/07/05	24/08/05	10/10/05			19/10/05 16/11/05	22/11/05	08/12/05			30/01/06	04/03/06	(25/05/06)
4 ^e liste				14/09/05	21/09/05	10/10/05			16/11/05	22/11/05	28/11/05	30/01/06 ⁵	15/02/06	10/02/06	09/03/06	(25/05/06)
5 ^e liste				19/10/05	24/10/05	04/11/05			14/12/05	20/12/05	03/01/06			19/01/06	03/03/06	(25/05/06)
6 ^e liste				16/11/05	22/11/05	08/12/05			18/01/06	30/01/06	03/02/06	10/03/06 ⁶	10/03/06 ⁶	08/03/06	05/04/06	(25/05/06)
7 ^e liste				14/12/05	20/12/05	06/01/06			18/01/06	30/01/06	03/02/06	13/03/06 ⁷	13/03/06 ⁷	08/03/06	05/04/06	(25/05/06)
8 ^e liste				18/01/06	30/01/06	03/02/06			15/02/06	15/02/06	20/02/06	15/03/06 ⁸	06/04/06	14/04/06	13/05/06	(20/07/06)
9 ^e liste - action de groupe				15/02/06	15/02/06	23/02/06			**					27/02/06	25/03/06	(25/05/06)
10 ^e liste				12/04/06	24/04/06	27/04/06			10/05/06	16/05/06	22/05/06	15/06/06 ⁹	06/07/06 ⁹	07/04/06	13/05/06	(20/07/06)
11 ^e liste				10/05/06	16/05/06	02/06/06			14/06/06	21/06/06	27/06/06			31/07/06	09/09/06	(26/10/06)

¹ accord pour « fenêtre intruse » (MINÉFI)

² accord pour « floutage », « complexe touristique » et « station » (MINÉFI)

³ accord pour « pôle » (VIETM)

⁴ accord pour « cliquer-parler », « personnalisation » et « véhicule à carburant modulable » (MINÉFI)

⁵ accord pour « externalisation » (MINÉFI)

⁶ accord pour « cliquer-parler » (MINÉFI)

⁷ accord pour « personnalisation » et « véhicule à carburant modulable » (MINÉFI)

⁸ accord pour « poste à poste » (MINÉFI)

⁹ accord pour « cliquer-parler », « personnalisation » et « radio-identification » (MINÉFI)

¹⁰ accord pour « décalage » (MCC)

→ 1^{er} transmission

⇒ 2nd transmission

Ligne grisée = Liste publiée

jj/mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT CGTN	LSNT CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST CGTN	CST CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN ⇒ AF	AF ⇒ CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE DE LA COMMISSION GÉNÉRALE															
12 ^e liste	10/05/06	24/05/06	CGTN	14/06/06	21/06/06	03/07/06	CGTN	CGTN	**	29/08/06	—	14/09/06	13/09/06	26/10/06	(07/12/06)
13 ^e liste	14/06/06	20/06/06	CGTN	05/07/06	05/07/06	06/10/06	CGTN	CGTN	**	18/10/06 ¹	—	15/11/06	20/11/06	03/01/07	(08/02/07)
14 ^e liste	05/07/06	12/07/06	CGTN	13/09/06	13/09/06	06/10/06	CGTN	CGTN	15/11/06	15/11/06	17/11/06	—	13/12/06	27/12/06	(08/02/07)
15 ^e liste - salle d'époque	—	—	—	15/11/06	20/11/06	24/11/06	CGTN	CGTN	**	13/12/06	—	25/01/07	25/01/07	16/02/07	(20/09/07)
16 ^e liste	—	—	—	13/12/06	15/12/06	11/01/07	CGTN	CGTN	21/02/07	26/02/07	12/03/07*	29/03/07 ³	20/04/07	07/06/07	(20/09/07)
17 ^e liste - journaliste embarqué	—	02/01/07	CGTN	24/01/07	29/01/07	02/02/07	CGTN	CGTN	21/02/07	26/02/07	12/03/07*	—	21/03/07	02/05/07	(20/09/07)
18 ^e liste	—	—	—	21/02/07	26/02/07	12/03/07*	CGTN	CGTN	21/03/07	27/03/07	13/04/07*	11/05/07	10/05/07	16/06/07	(27/09/07)
19 ^e liste	—	—	—	21/03/07	27/03/07	16/05/07*	CGTN	CGTN	09/05/07	30/05/07	11/06/07	17/07/07	23/07/07	07/09/07	(15/11/07)
20 ^e liste	—	—	—	18/04/07	02/05/07	22/05/07*	CGTN	CGTN	06/06/07	07/06/07	26/06/07	13/07/07	23/07/07	07/09/07	(15/11/07)
21 ^e liste	—	—	—	06/06/07	07/06/07	14/06/07	CGTN	CGTN	04/07/07	04/07/07	17/07/07*	30/07/07	04/09/07	22/09/07	(15/11/07)
22 ^e liste - civiliser	—	—	—	—	—	—	CGTN	CGTN	04/07/07	04/07/07	17/07/07*	—	—	—	—
23 ^e liste	—	25/10/07	CGTN	21/11/07	20/12/07	18/01/08*	CGTN	CGTN	13/02/08	19/02/08	29/02/08*	—	21/03/08	17/04/08	(05/06/08)
24 ^e liste	—	—	—	19/12/07	04/01/08	22/01/08*	CGTN	CGTN	13/02/08	19/02/08	29/02/08*	—	21/03/08	17/04/08	(05/06/08)
25 ^e liste	—	21/01/08	CGTN	12/03/08	20/03/08	13/05/08*	CGTN	CGTN	14/05/08	20/05/08	09/06/08*	—	18/07/08	06/09/08	(01/01/09)
26 ^e liste	—	10/03/08	CGTN	14/05/08	20/05/08	09/06/08*	CGTN	CGTN	18/06/08	19/06/08	26/06/08	—	24/07/08	27/08/08	(01/01/09)
27 ^e liste	—	26/06/08	CGTN	17/09/08	18/09/08	09/10/08*	CGTN	CGTN	—	—	16/10/08	—	24/10/08	27/11/08	(01/01/09)
28 ^e liste	—	—	—	19/11/08	28/11/08	09/01/09	CGTN	CGTN	11/02/09	13/02/09	02/03/09*	—	08/04/09	22/04/09	(25/06/09)
29 ^e liste	—	—	—	10/12/08	12/12/08	08/01/09	CGTN	CGTN	14/01/09	30/01/09	13/02/09*	—	16/03/09	19/05/09	(25/06/09)
30 ^e liste	—	—	—	14/01/09	30/01/09	13/02/09*	CGTN	CGTN	—	—	—	—	06/03/09	—	—
31 ^e liste	—	—	—	11/02/09	13/02/09	17/03/09	CGTN	CGTN	—	—	—	—	—	26/05/09	(10/09/09)
32 ^e liste	—	—	—	11/03/09	17/03/09	30/03/09	CGTN	CGTN	08/04/09	14/04/09	06/05/09*	—	—	12/07/09	(10/09/09)
34 ^e liste	—	—	—	07/10/09	13/10/09	30/11/09	CGTN	CGTN	04/12/09	—	—	—	—	—	—
33 ^e liste	—	—	—	07/10/09	17/11/09	22/01/10*	CGTN	CGTN	15/01/10	29/01/10	01/03/10	—	—	24/04/10	(25/11/10)
35 ^e liste	—	—	—	04/11/09	14/12/09	22/01/10*	CGTN	CGTN	02/02/10	11/02/10	01/03/10	19/03/10 ⁶	26/03/10	24/04/10	(25/11/10)
36 ^e liste	—	—	—	09/12/09	14/12/09	22/01/10*	CGTN	CGTN	15/01/10	29/01/10	01/03/10	—	—	20/06/10	(25/11/10)
37 ^e liste	—	—	—	13/01/10	15/01/10	01/03/10	CGTN	CGTN	03/03/10	09/03/10	10/03/10	—	21/05/10	15/08/10	(25/11/10)
38 ^e liste	—	—	—	10/02/10	11/02/10	01/03/10	CGTN	CGTN	04/03/10	18/03/10	10/05/10	—	26/07/10	27/07/10	(25/11/10)
39 ^e liste - débrider	—	—	—	14/04/10	15/04/10	10/05/10	CGTN	CGTN	—	—	—	—	—	27/07/10	(25/11/10)
39 ^e liste - débrider	—	—	—	19/05/10	27/05/10	03/06/10	CGTN	CGTN	07/07/10	08/07/10	16/09/10	10/11/10	22/10/10	21/11/10	—
40 ^e liste - tablette	—	—	—	07/07/10	08/07/10	20/10/10*	CGTN	CGTN	20/10/10	19/10/10	06/12/10	—	—	—	—
41 ^e liste - hivernisation	—	—	—	20/10/10	26/10/10	04/11/10	CGTN	CGTN	24/11/10	25/11/10	10/12/10	—	—	—	—
42 ^e liste - vignette active	—	—	—	24/11/10	25/11/10	09/12/10	CGTN	CGTN	24/11/10	25/11/10	06/12/10	—	—	—	—
43 ^e liste	—	—	—	15/12/10	21/12/10	—	CGTN	CGTN	15/12/10	21/12/10	—	—	—	—	—
44 ^e liste	—	—	—	26/01/11	—	—	CGTN	CGTN	—	—	—	—	—	—	—

¹ accord pour « maison mobile » (MITÉM), « pavé tactile » (MINÉFI)

² accord pour « compagnie à bas prix » (MITÉM), « époque », « rétro » et « tirage d'époque » (MCC)

³ accord pour « époque », « rétro » et « tirage d'époque » (MCC)

⁴ accord pour « agrocarburant » et « agrocombustible » (MEEDDAT)

⁵ accord pour « information de dernière minute », « jeu sérieux » (MCC)

⁶ accord pour « informatique en nuage », « nuage » (BERCY)

→ 1^{re} transmission

⇒ 2nd transmission

ligne grisee = Liste publiée

jj/mm/aa date prévue pour l'examen

▪ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

B.2 : Calendrier des réunions 2010 au 31 décembre 2010

COMMISSION	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	septembre	octobre	novembre	décembre
Affaires étrangères	11 à 15h	1 à 15h	8 à 15h	12 à 15h	3 à 15h30 4 à 18h	7 à 15h		13 à 15h	4 à 15h	8 à 15h	6 à 15h
Agriculture et pêche			19 à 9h30				9 à 9h30			19 à 9h30	
Automobile			9 à 14h30			8 à 14h30		7 à 14h30	13 à 10h15		7 à 14h30
Chimie et matériaux <i>GT matériaux</i>		5 à 9h30* 4 à 10h			18 à 9h30* 17 à 9h30					8 à 9h30* 9 à 9h30	
Culture et communication <i>GT audiovisuel et communication</i> <i>GT patrimoine et création contemporaine</i>		15 à 10h 11 à 10h	18 à 10h		17 à 10h 10 à 10h	3 à 10h			7 à 10h 21 à 10h	4 à 10h	
Défense	12 à 14h30		9 à 14h30		25 à 14h30					23 à 14h30	
Économie et finances <i>GT techniques commerciales</i>	18 à 15h 15 à 14h15	19 à 14h15	29 à 15h	1 à 14h15	4 à 14h15 31 à 14h15	21 à 15h 29 à 14h15		27 à 14h15	18 à 15h 22 à 14h15	29 à 9h30	20 à 14h15
Environnement	12 à 14h30				12 à 14h		1 à 14h30	16 à 14h30		30 à 14h30	
Éducation						15 à 14h30		27 à 14h30		15 à 14h30	
Équipement et transports <i>Groupe permanent</i>	11 à 10h30			14 à 14h30	18 à 14h	3 à 14h30					16 à 14h30
Informatique et composants électroniques <i>GT composants électroniques</i>	22 à 9h	16 à 9h30	26 à 9h			11 à 9h 1 à 9h30		24 à 9h 28 à 9h30		19 à 9h	14 à 9h30
Ingénierie nucléaire						18 à 9h*					3 à 9h*
Justice	20 à 14h30	9 à 14h30	16 à 14h30				6 à 14h30	20 à 14h30		9 à 9h30	21 à 9h30
Santé et affaires sociales	14 à 14h30		11 à 14h30		20 à 14h30		8 à 14h30	9 à 14h30		18 à 14h30	
Sciences et industrie pétrolières et gazières		8 à 14h		8 à 14h		22 à 14h			7 à 14h		14 à 14h
Sciences et techniques spatiales		2 à 9h30*	16 à 9h30*		18 à 9h30*		6 à 9h30*	14 à 9h30*		16 à 9h30*	
Sports <i>Groupe permanent</i>	19 à 14h30	16 à 14h30	23 à 14h30		18 à 14h30	15 à 14h30		21 à 14h30	26 à 15h	16 à 14h30	
Télécommunications et activités postales <i>GT activités postales</i>	29 à 9h30		11 à 15h30	9 à 9h30		4 à 9h30 17 à 15h30			1 à 9h30 25 à 14h30		3 à 9h30
COMMISSION GÉNÉRALE	13 à 9h45	10 à 9h45	10 à 9h45	14 à 9h45	19 à 9h45	9 à 9h45	7 à 9h45	22 à 9h45	20 à 9h45	24 à 9h45	15 à 9h45
Groupe de travail	27 à 9h30	17 à 9h30	12 à 9h30	28 à 9h30	26 à 9h30	23 à 9h30		8 à 9h30	6 à 9h30 27 à 9h30		1 à 9h30
Groupe restreint	8 à 17h30	2 à 17h30		12 à 17h30	10 à 17h	14 à 17h30			11 à 18h30	22 à 17h30	13 à 17h30
Concertation entre les commissions										8 à 9h	
COMITÉ DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES <i>GT biologie</i>	21 à 9h				31 à 10h 3 à 9h	28 à 9h		13 à 9h			6 à 10h
TOPONYMIE	21 à 9h30	17 à 15h	8 à 10 h			22 à 14h					13 à 14h

* Commission spécialisée dont les réunions sont tenues sur une journée.
La durée habituelle d'une réunion est d'une demi-journée (3h).
26 janvier 2010 à 9h, réunion annuelle des responsables de terminologie
30 juin 2010 à 17h, réunion de coordination du dispositif

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'économie et des finances (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0928936K

I. – Termes et définitions

billet de trésorerie adossé à des créances titrisées

Abréviation : BTACTION.

Domaine : Finances.

Définition : Titre de créance à court terme émis par une structure de titrisation pour financer les actifs qui lui sont cédés.

Note : Les créances peuvent être des créances commerciales ou bancaires.

Voir aussi : billet de trésorerie, structure de titrisation, titre adossé à des créances titrisées.

Équivalent étranger : asset-backed commercial paper (ABCP).

capital d'amorçage

Domaine : Finances.

Voir : fonds d'amorçage.

commerce équitable

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Forme de commerce international assurant une juste rémunération des producteurs, notamment dans les pays en développement.

Équivalent étranger : fair trade.

déqualification, n.f.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Déclassement de la qualification requise pour un poste de travail en raison de la segmentation du travail accrue qu'impose l'évolution des techniques.

Équivalent étranger : deskilling.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 14 août 1998.

directeur des enchères

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Responsable du service des achats par enchères.

Équivalent étranger : auction manager.

échange de rendement total

Abréviation : ERT.

Domaine : Finances.

Définition : Opération par laquelle un organisme financier transfère à un autre la totalité du rendement d'un actif de référence et le risque qui lui est lié, moyennant le versement d'une prime périodique par le second organisme.

Équivalent étranger : total rate of return swap, TROR swap.

fonds d'amorçage

Domaine : Finances.

Synonyme : capital d'amorçage.

Définition : Fonds alloués, le plus souvent par des investisseurs providentiels, au démarrage d'un projet pour permettre la prospection de marchés et le développement de produits ou de services.

Voir aussi : investisseur providentiel.

Équivalent étranger : seed money.

marché primaire

Domaine : Finances.

Définition : Marché sur lequel les valeurs mobilières sont émises et proposées à la souscription en espèces.

Voir aussi : marché secondaire.

Équivalent étranger : primary market.

marché secondaire

Domaine : Finances.

Définition : Marché sur lequel les valeurs mobilières déjà émises et vendues sont négociées.

Voir aussi : marché primaire.

Équivalent étranger : secondary market.

micro-négoce, n.m.

Domaine : Finances.

Voir : négoce minute.

négoce minute

Domaine : Finances.

Synonyme : micro-négoce, n.m.

Définition : Technique qui, sur les marchés financiers, consiste à multiplier très rapidement les prises de position pour tirer profit des plus petites variations des cours.

Équivalent étranger : scalping.

perte potentielle

Domaine : Finances.

Définition : Perte susceptible d'être subie par un investisseur en possession d'un actif ou d'un portefeuille d'actifs, compte tenu du type de risque pris et de la durée de détention prévue.

Équivalent étranger : value at risk (VaR).

politique opportuniste

Domaine : Finances.

Définition : Ligne de conduite d'un investisseur qui recherche des avantages liés à des écarts de valorisation résultant d'évènements survenus dans la vie d'une entreprise, tels qu'une prise de contrôle, une fusion ou une liquidation.

Équivalent étranger : event driven strategy.

publipostage en ligne

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Communication/Publicité.

Définition : Envoi de messages électroniques pour conquérir ou fidéliser des clients.

Équivalent étranger : e-mailing.

réapprovisionnement continu

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Synonyme : réassort continu.

Définition : Programme d'échange automatique des informations concernant les commandes et les mouvements de stocks, à partir desquelles le fournisseur réapprovisionne le distributeur.

Note : Le réapprovisionnement continu est généralement mis en œuvre par un progiciel de gestion intégré.

Voir aussi : progiciel de gestion intégré.

Équivalent étranger : continuous replenishment program (CRP).

réassort continu

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Voir : réapprovisionnement continu.

stratégie d'image de l'employeur

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Démarche consistant à valoriser l'image de l'entreprise sur le marché de l'emploi et auprès de son personnel.

Équivalent étranger : employer branding.

suiveur de tendance

Domaine : Finances.

Définition : Opérateur qui prend des positions en fonction des tendances récentes du marché et de l'analyse statistique des cours.

Équivalent étranger : trend follower.

taux de distribution des bénéfices

Abréviation : TDB.

Domaine : Finances.

Définition : Proportion du bénéfice net d'une société versée sous forme de dividendes aux actionnaires.

Équivalent étranger : pay-out ratio.

titre adossé à des créances titrisées

Abréviation : TACT.

Domaine : Finances.

Définition : Titre de créance à moyen ou à long terme émis par une structure de titrisation pour financer les actifs qui lui sont cédés.

Voir aussi : billet de trésorerie adossé à des créances titrisées, structure de titrisation.

Équivalent étranger : asset-backed security (ABS).

titre de créance adossé

Abréviation : TCA.

Domaine : Finances.

Définition : Titre de créance émis par une structure de titrisation, généralement segmenté selon les risques et adossé à un portefeuille diversifié de créances bancaires.

Note :

1. Ce type d'instrument s'appuie sur des portefeuilles hétérogènes alors que la titrisation classique s'appuie sur des portefeuilles de créances homogènes telles les créances hypothécaires.
2. L'acquéreur des titres n'est généralement pas en mesure d'apprécier les risques. L'adossement à un portefeuille ne doit donc pas être considéré comme une véritable garantie.

Voir aussi : structure de titrisation, titre de créance adossé à des obligations, titre de créance adossé à des prêts.

Équivalent étranger : collateralized debt obligation (CDO).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
asset-backed commercial paper (ABCP).	Finances.	billet de trésorerie adossé à des créances titrisées (BTACT).
asset-backed security (ABS).	Finances.	titre adossé à des créances titrisées (TACT).
auction manager.	Économie et gestion d'entreprise.	directeur des enchères.
collateralized bond obligation (CBO).	Finances.	titre de créance adossé à des obligations (TCAO).
collateralized debt obligation (CDO).	Finances.	titre de créance adossé (TCA).
collateralized loan obligation (CLO).	Finances.	titre de créance adossé à des prêts (TCAP).
continuous replenishment program (CRP).	Économie et gestion d'entreprise.	réapprovisionnement continu, réassort continu.
deskilling.	Économie et gestion d'entreprise.	déqualification, n.f.
e-mailing.	Économie et gestion d'entreprise - Communication/Publicité.	publipostage en ligne.
employer branding.	Économie et gestion d'entreprise.	stratégie d'image de l'employeur.
event driven strategy.	Finances.	politique opportuniste.
fair trade.	Économie et gestion d'entreprise.	commerce équitable.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
fund raising.	Finances.	levée de fonds, collecte de fonds.
overqualification.	Économie et gestion d'entreprise.	surqualification, n.f.
pay-out ratio.	Finances.	taux de distribution des bénéfices (TDB).
primary market.	Finances.	marché primaire.
scalping.	Finances.	négoce minute, micro-négoce, n.m.
secondary market.	Finances.	marché secondaire.
seed money.	Finances.	fonds d'amorçage, capital d'amorçage.
supplier developer.	Économie et gestion d'entreprise.	organisateur des achats.
total rate of return swap, TROR swap.	Finances.	échange de rendement total (ERT).
trend follower.	Finances.	suiveur de tendance.
TROR swap, total rate of return swap.	Finances.	échange de rendement total (ERT).
value at risk (VaR).	Finances.	perte potentielle.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
billet de trésorerie adossé à des créances titrisées (BTACT).	Finances.	asset-backed commercial paper (ABCP).
capital d'amorçage, fonds d'amorçage.	Finances.	seed money.
collecte de fonds, levée de fonds.	Finances.	fund raising.
commerce équitable.	Économie et gestion d'entreprise.	fair trade.
déqualification, n.f.	Économie et gestion d'entreprise.	deskilling.
directeur des enchères.	Économie et gestion d'entreprise.	auction manager.
échange de rendement total (ERT).	Finances.	total rate of return swap, TROR swap.
fonds d'amorçage, capital d'amorçage.	Finances.	seed money.
levée de fonds, collecte de fonds.	Finances.	fund raising.
marché primaire.	Finances.	primary market.
marché secondaire.	Finances.	secondary market.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
négoce minute, micro-négoce, n.m.	Finances.	scalping.
organisateur des achats.	Économie et gestion d'entreprise.	supplier developer.
perte potentielle.	Finances.	value at risk (VaR).
politique opportuniste.	Finances.	event driven strategy.
publipostage en ligne.	Économie et gestion d'entreprise- Communication/Publicité.	e-mailing.
réapprovisionnement continu, réassort continu.	Économie et gestion d'entreprise.	continuous replenishment program (CRP).
stratégie d'image de l'employeur.	Économie et gestion d'entreprise.	employer branding.
suiveur de tendance.	Finances.	trend follower.
surqualification, n.f.	Économie et gestion d'entreprise.	overqualification.
taux de distribution des bénéfices (TDB).	Finances.	pay-out ratio.
titre adossé à des créances titrisées (TACT).	Finances.	asset-backed security (ABS).
titre de créance adossé (TCA).	Finances.	collateralized debt obligation (CDO).
titre de créance adossé à des obligations (TCAO).	Finances.	collateralized bond obligation (CBO).
titre de créance adossé à des prêts (TCAP).	Finances.	collateralized loan obligation (CLO).
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0928934K

I. – Termes et définitions

accessibilité, n.f.

Domaine : Économie générale-Relations internationales/Développement.

Définition : Possibilité matérielle et financière d'accéder à une ressource, à un bien ou à un service.

Note : On parle notamment d'« accessibilité » à propos de l'eau ou des médicaments.

Équivalent étranger : affordability.

anticipation des risques

Domaine : Environnement/Risques.

Définition : Ensemble de mesures prises pour prévenir les catastrophes ou s'en protéger activement, en limitant leurs effets et en prévoyant une organisation efficace des secours.

Équivalent étranger : disaster preparedness, emergency preparedness.

brevetabilité, n.f.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Caractère de ce qui, d'un point de vue juridique, éthique ou technique, peut être breveté.

Équivalent étranger : patentability.

construction de l'État

Domaine : Politique-Relations internationales.

Définition : Mise en place de structures étatiques dans un pays qui n'en possédait pas jusqu'alors.

Voir aussi : reconstruction de l'État.

Équivalent étranger : nation-building, state-building.

droits patrimoniaux traditionnels

Abréviation : DPT.

Domaine : Droit/Droit international.

Définition : Droits des peuples autochtones à garder et à gérer leurs biens matériels et immatériels.

Équivalent étranger : traditional resource rights (TRR).

financement incitatif

Domaine : Finances-Relations internationales.

Définition : Utilisation de fonds publics ou privés pour orienter les comportements des agents économiques et sociaux.

Équivalent étranger : impulso financiero (Esp.), push and pull funding, push funding.

mise au pilori

Domaine : Tous domaines.

Synonyme : stigmatisation, n.f.

Définition : Pratique consistant à publier le nom de personnes physiques ou morales impliquées dans des activités tenues pour répréhensibles.

Équivalent étranger : naming and shaming.

orateur principal

Domaine : Communication-Relations internationales.

Définition : Orateur qui, au début d'une conférence, d'un congrès, prononce une communication exposant les enjeux du débat.

Équivalent étranger : keynote speaker, ponente principal (Esp.).

ordre du jour

Domaine : Tous domaines.

Définition : Ensemble des matières, des sujets et des questions dont une assemblée doit discuter dans un ordre donné.

Note : Par extension, le terme « ordre du jour » désigne également le document dressant la liste des points qui seront abordés au cours d'une séance ou d'une session.

Équivalent étranger : agenda.

plaidoyer, n.m.

Domaine : Relations internationales/Développement.

Définition : Discours qui soutient la cause des populations de certains pays et cherche à mobiliser l'opinion publique en leur faveur, en faisant connaître leurs besoins et leurs difficultés.

Équivalent étranger : advocacy.

programme d'action

Forme abrégée : programme, n.m.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Ensemble des actions qu'un organisme public ou privé envisage de mener à bien, le plus souvent assorti d'un calendrier.

Équivalent étranger : agenda.

ralliement opportuniste

Domaine : Relations internationales.

Synonyme : suivisme, n.m.

Définition : Alignement d'un État faible sur un État fort, par intérêt ou pour se conformer à l'attitude adoptée par d'autres États.

Note :

1. La notion de « ralliement opportuniste », peut, suivant les contextes, être également rendue par des expressions telles que « se mettre à la remorque » ou « prendre le train en marche ».

2. Le terme « ralliement opportuniste » est parfois opposé au terme « rééquilibrage ».

Voir aussi : rééquilibrage.

Équivalent étranger : bandwagoning.

reconstruction de l'État

Domaine : Politique-Relations internationales.

Définition : Rétablissement des structures étatiques dans un pays, généralement à l'issue d'une crise majeure.

Voir aussi : construction de l'État.

Équivalent étranger : nation-building, state-building.

rééquilibrage, n.m.

Domaine : Relations internationales.

Définition : Alliance politique destinée à faire contrepoids à un pouvoir hégémonique ou dominant.

Note : Le terme « rééquilibrage » est parfois opposé au terme « ralliement opportuniste ».

Voir aussi : ralliement opportuniste.

Équivalent étranger : balancing.

stigmatisation, n.f.

Domaine : Tous domaines.

Voir : mise au pilori.

suivisme, n.m.

Domaine : Relations internationales.

Voir : ralliement opportuniste.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
advocacy.	Relations internationales/Développement.	plaidoyer , n.m.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
affordability.	Économie générale-Relations internationales/Développement.	accessibilité , n.f.
agenda.	Tous domaines.	ordre du jour ; programme d'action, programme , n.m.
balancing.	Relations internationales.	rééquilibrage , n.m.
bandwagoning.	Relations internationales.	ralliement opportuniste, suivisme , n.m.
disaster preparedness, emergency preparedness.	Environnement/Risques.	anticipation des risques .
impulso financiero (Esp.), push and pull funding, push funding.	Finances-Relations internationales.	financement incitatif .
keynote speaker, ponente principal (Esp.).	Communication-Relations internationales.	orateur principal .
naming and shaming.	Tous domaines.	mise au pilori, stigmatisation , n.f.
nation-building, state-building.	Politique-Relations internationales.	construction de l'État ; reconstruction de l'État .
patentability.	Tous domaines.	brevetabilité , n.f.
ponente principal (Esp.), keynote speaker.	Communication-Relations internationales.	orateur principal .
push and pull funding, push funding, impulso financiero (Esp.).	Finances-Relations internationales.	financement incitatif .
state-building, nation-building.	Politique-Relations internationales.	construction de l'État ; reconstruction de l'État .
traditional resource rights (TRR).	Droit/Droit international.	droits patrimoniaux traditionnels (DPT) .
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
accessibilité , n.f.	Économie générale-Relations internationales/Développement.	affordability.
anticipation des risques .	Environnement/Risques.	disaster preparedness, emergency preparedness.
brevetabilité , n.f.	Tous domaines.	patentability.
construction de l'État .	Politique-Relations internationales.	nation-building, state-building.
droits patrimoniaux traditionnels (DPT) .	Droit/Droit international.	traditional resource rights (TRR).
financement incitatif .	Finances-Relations internationales.	impulso financiero (Esp.), push and pull funding, push funding.
mise au pilori, stigmatisation , n.f.	Tous domaines.	naming and shaming.
orateur principal .	Communication-Relations internationales.	keynote speaker, ponente principal (Esp.).

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
ordre du jour.	Tous domaines.	agenda.
plaidoyer , n.m.	Relations internationales/Développement.	advocacy.
programme d'action, programme , n.m.	Tous domaines.	agenda.
ralliement opportuniste, suivisme , n.m.	Relations internationales.	bandwagoning.
reconstruction de l'État.	Politique-Relations internationales.	nation-building, state-building.
rééquilibrage , n.m.	Relations internationales.	balancing.
stigmatisation , n.f., mise au pilori.	Tous domaines.	naming and shaming.
suivisme , n.m., ralliement opportuniste.	Relations internationales.	bandwagoning.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'environnement (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1000639X

I. – Termes et définitions

accumulation biologique

Forme abrégée : accumulation, n.f.

Domaine : Biologie-Environnement.

Voir : bioaccumulation.

amplification biologique

Forme abrégée : amplification, n.f.

Domaine : Biologie-Environnement.

Voir : bioamplification.

analyse du cycle de vie d'un produit

Forme abrégée : analyse du cycle de vie (ACV).

Domaine : Environnement.

Définition : Évaluation des effets directs ou indirects d'un produit sur l'environnement, depuis l'extraction des matières premières qui entrent dans sa composition jusqu'à son élimination.

Note :

1. L'analyse du cycle de vie, qui recense et quantifie les flux physiques de matière et d'énergie associés à chaque étape de la vie d'un produit, peut également être appliquée à un service.
2. Le terme « écobilan » subsiste dans certaines zones francophones.

Équivalent étranger : life cycle analysis (LCA), life cycle assessment (LCA).

audit environnemental

Domaine : Environnement.

Définition : Évaluation du fonctionnement et de l'efficacité d'un système de gestion mis en place en vue d'assurer la protection de l'environnement.

Note : L'audit environnemental est conduit en référence aux règlements, aux normes ou aux bonnes pratiques professionnelles.

Équivalent étranger : environmental audit, environmental auditing.

bioaccumulation, n.f.

Domaine : Biologie-Environnement.

Synonyme : accumulation biologique, accumulation, n.f.

Définition : Processus selon lequel une substance polluante présente dans un biotope pénètre et s'accumule dans tout ou partie d'un être vivant et peut devenir nocive ; par extension, le résultat de ce processus.

Voir aussi : bioamplification, biotope.

Équivalent étranger : bioaccumulation.

bioamplification, n.f.

Domaine : Biologie-Environnement.

Synonyme : amplification biologique, amplification, n.f.

Définition : Processus selon lequel la concentration d'une substance présente dans un biotope augmente tout au long d'une chaîne alimentaire ; par extension, le résultat de ce processus.

Voir aussi : bioaccumulation, biotope.

Équivalent étranger : biological magnification, biomagnification.

biocénose, n.f.

Domaine : Biologie-Environnement.

Définition : Ensemble des êtres qui vivent dans les mêmes conditions de milieu, dans un espace donné.

Voir aussi : biotope, écosystème.

Équivalent étranger : biocoenosis.

biotope, n.m.

Domaine : Biologie-Environnement.

Définition : Aire géographique caractérisée par des conditions climatiques et physicochimiques homogènes permettant l'existence d'une faune et d'une flore spécifiques.

Voir aussi : biocénose, écosystème.

Équivalent étranger : biotope.

cindynique, n.f.

Domaine : Environnement/Risques.

Définition : Étude des risques et des situations dangereuses qui prend en compte les aspects techniques, humains et organisationnels liés à une activité donnée.

Équivalent étranger : cindynics.

cogénération, n.f.

Domaine : Énergie.

Définition : Production simultanée d'électricité et de chaleur utile.

Équivalent étranger : CHP generation, combined heat and power generation (CHPG).

compensation écologique

Domaine : Environnement/Aménagement du territoire.

Définition : Ensemble d'actions en faveur de l'environnement permettant de contrebalancer les dommages causés par la réalisation d'un projet qui n'ont pu être évités ou limités.

Note : La compensation écologique peut consister en la protection d'espaces naturels, la restauration, la valorisation ou la gestion dans la durée d'habitats naturels.

Voir aussi : mesure compensatoire.

Équivalent étranger : environmental offset, offset.

diatomiste, n.

Domaine : Biologie-Environnement.

Définition : Hydrobiologiste spécialiste des diatomées.

Note : Les diatomées sont des algues brunes unicellulaires, utilisées notamment comme indicateurs de la qualité de l'eau.

Équivalent étranger : diatomist.

écocertification, n.f.

Domaine : Environnement.

Définition : Procédure qui garantit qu'un produit ou un procédé de fabrication prend en compte, selon un cahier des charges correspondant, la protection de l'environnement ; par extension, la garantie elle-même.

Note : L'écocertification implique de la part des opérateurs économiques une adhésion volontaire au cahier des charges.

Équivalent étranger : environmental certification, green certification.

écoconception, n.f.

Domaine : Environnement.

Définition : Conception d'un produit, d'un bien ou d'un service, qui prend en compte, afin de les réduire, ses effets négatifs sur l'environnement au long de son cycle de vie, en s'efforçant de préserver ses qualités ou ses performances.

Équivalent étranger : ecodesign, green design, sustainable design.

écodéveloppement, n.m.

Domaine : Environnement.

Définition : Mode de développement fondé sur le respect de l'environnement.

Note : L'écodéveloppement est une des composantes du développement durable.

Voir aussi : développement durable.

Équivalent étranger : ecodesign, green design, sustainable design.

éco-industrie, n.f.

Domaine : Environnement.

Définition : Industrie qui propose des produits ou des prestations ayant pour objet d'améliorer ou de protéger l'environnement, ou qui utilise des procédés favorables à l'environnement.

Équivalent étranger : ecoindustry.

écosystème, n.m.

Domaine : Biologie-Environnement.

Définition : Unité écologique fonctionnelle formée par le biotope et la biocénose, en constante interaction.

Voir aussi : biocénose, biotope.

Équivalent étranger : ecosystem.

écotechnologie, n.f.

Domaine : Environnement.

Synonyme : technologie environnementale.

Définition : Ensemble des procédés industriels qui visent à prévenir ou réduire les effets négatifs sur l'environnement des produits à chaque stade de leur cycle de vie, ainsi que des activités humaines.

Note : Ces procédés permettent une utilisation plus économe des ressources ou ont des effets moins polluants.

Voir aussi : écotechniques de l'information et de la communication.

Équivalent étranger : clean tech, clean technology, ecotechnology, green technology.

écotoxicologie, n.f.

Domaine : Environnement.

Définition : Branche de la toxicologie qui étudie les effets directs et indirects des polluants sur l'environnement.

Note : L'écotoxicologie étudie notamment le transfert des polluants dans les biotopes et les biocénoses, ainsi que leurs transformations et leurs effets sur les organismes vivants et sur les processus écologiques fondamentaux.

Voir aussi : biocénose, biotope.

Équivalent étranger : ecotoxicology.

écotype, n.m.

Domaine : Biologie-Environnement.

Définition : Ensemble des caractères distinctifs d'une population géographiquement localisée d'une même espèce animale ou végétale, qui résultent de la sélection naturelle liée aux facteurs du milieu.

Équivalent étranger : ecotype.

effet de serre

Domaine : Environnement.

Définition : Phénomène d'échauffement de la surface de la Terre et des couches basses de l'atmosphère, dû au fait que certains gaz de l'atmosphère absorbent et renvoient une partie du rayonnement infrarouge émis par la Terre, ce dernier compensant le rayonnement solaire qu'elle absorbe elle-même.

Note :

1. Les gaz qui provoquent ce phénomène, tels que la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone ou le méthane, sont appelés « gaz à effet de serre ».
2. Un effet de serre existe également sur des planètes telles que Vénus et Mars.
3. L'expression « effet de serre » est employée usuellement dans le sens d'« effet de serre anthropique », qui désigne le réchauffement global du climat attribué à l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre, résultant de l'accroissement de leurs émissions dues aux activités humaines.

Voir aussi : changement climatique anthropique.

Équivalent étranger : greenhouse effect.

étude d'impact sur l'environnement

Abréviation : EIE.

Forme abrégée : étude d'impact.

Domaine : Environnement.

Synonyme : étude d'incidences sur l'environnement (EIE), étude d'incidences.

Définition : Étude préalable à la mise en œuvre de programmes ou de plans et à la réalisation d'équipements, qui permet d'estimer leurs effets probables sur l'environnement.

Note :

1. L'étude d'impact sur l'environnement relève de la responsabilité du maître d'ouvrage.
2. L'étude d'impact sur l'environnement permet notamment de justifier le parti retenu et de préciser les mesures envisagées tendant à supprimer, réduire ou compenser les dommages éventuels liés à un projet.
3. L'étude d'impact sur l'environnement est nécessaire à l'évaluation environnementale.

Voir aussi : évaluation environnementale.

Équivalent étranger : environmental impact assessment (EIA).

étude d'incidences sur l'environnement

Abréviation : EIE.

Forme abrégée : étude d'incidences.
Domaine : Environnement.
Voir : étude d'impact sur l'environnement.

évaluation d'incidences sur l'environnement

Abréviation : EIE.
Domaine : Environnement.
Voir : évaluation environnementale.

évaluation environnementale

Domaine : Environnement.
Synonyme : évaluation d'incidences sur l'environnement (EIE).
Définition :

1. Mise en œuvre des méthodes et des procédures permettant d'estimer les conséquences sur l'environnement d'une politique, d'un programme ou d'un plan, d'un projet ou d'une réalisation ; par extension, le rapport qui en rend compte.
2. Avis émis sur l'étude d'impact sur l'environnement, afin d'en vérifier la qualité et d'apprécier comment les incidences négatives sur l'environnement sont effectivement annulées, réduites ou compensées.

Voir aussi : étude d'impact sur l'environnement, mesure compensatoire.

Équivalent étranger : environmental impact assessment (EIA).

mesure compensatoire

Domaine : Environnement/Aménagement du territoire.
Définition : Mesure en faveur de l'environnement permettant de contrebalancer les dommages qui lui sont causés par un projet et qui n'ont pu être évités ou limités par d'autres moyens.
Voir aussi : compensation écologique.
Équivalent étranger : compensatory measure.

nettoyage par le ressac

Domaine : Environnement.
Définition : Nettoyage des plages consistant à déplacer, dans la zone de déferlement, des sédiments littoraux souillés par des hydrocarbures, en vue de les soumettre au mouvement des vagues pour leur lavage naturel.
Note : Le polluant, qui s'agglutine en surface à l'arrière des sédiments, est ensuite récupéré avec des filets capteurs.
Équivalent étranger : surfwashing.

puits de carbone

Domaine : Environnement-Énergie.
Définition : Système naturel ou artificiel permettant de capter et de stocker une quantité significative de dioxyde de carbone (CO₂), de manière à en limiter la concentration dans l'atmosphère.
Voir aussi : captage et stockage du CO₂.
Équivalent étranger : carbon sink.

quota d'émission de gaz à effet de serre

Domaine : Environnement.
Définition : Quantité de gaz à effet de serre allouée à une activité dans le cadre d'un système de plafonnement d'émission.
Voir aussi : effet de serre.
Équivalent étranger : greenhouse gas emission allowance.

refroidissement par une source naturelle

Forme abrégée : refroidissement naturel.
Domaine : Bâtiment-Énergie.
Définition : Méthode consistant à utiliser une circulation d'eau ou d'air pour refroidir un produit ou un bâtiment, sans recourir à une machine thermodynamique.
Équivalent étranger : free cooling.

taxon, n.m.

Domaine : Biologie.
Définition : Ensemble d'êtres vivants partageant certaines caractéristiques, à partir desquelles est établie leur classification.
Note : Les catégories de la classification biologique, telles que l'espèce, le genre, la famille, l'ordre, la classe ou l'embranchement, sont des taxons.
Équivalent étranger : taxon.

technologie environnementale

Domaine : Environnement.

Voir : écotechnologie.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
bioaccumulation.	Biologie-Environnement.	bioaccumulation , n.f., accumulation biologique , accumulation , n.f.
biocoenosis.	Biologie-Environnement.	biocénose , n.f.
biological magnification, biomagnification.	Biologie-Environnement.	bioamplification , n.f., amplification biologique , amplification , n.f.
biotope.	Biologie-Environnement.	biotope , n.m.
carbon sink.	Environnement-Énergie.	puits de carbone .
CHP generation, combined heat and power generation (CHPG).	Énergie.	cogénération , n.f.
cindynics.	Environnement/Risques.	cindynique , n.f.
clean tech, clean technology, ecotechnology, green technology.	Environnement.	écotechnologie , n.f., technologie environnementale .
combined heat and power generation (CHPG), CHP generation.	Énergie.	cogénération , n.f.
compensatory measure.	Environnement/Aménagement du territoire.	mesure compensatoire .
diatomist.	Biologie-Environnement.	diatomiste , n.
ecodesign, green design, sustainable design.	Environnement.	écoconception , n.f.
ecodevelopment.	Environnement.	écodéveloppement , n.m.
ecoindustry.	Environnement.	éco-industrie , n.f.
ecosystem.	Biologie-Environnement.	écosystème , n.m.
ecotechnology, clean tech, clean technology, green technology.	Environnement.	écotechnologie , n.f., technologie environnementale .
ecotoxicology.	Environnement.	écotoxicologie , n.f.
ecotype.	Biologie-Environnement.	écotype , n.m.
environmental audit, environmental auditing.	Environnement.	audit environnemental .
environmental certification, green certification.	Environnement.	écocertification , n.f.
environmental impact assessment (EIA).	Environnement.	étude d'impact sur l'environnement (EIE) , étude d'impact , étude d'incidences sur l'environnement (EIE) , étude d'incidences .
environmental impact assessment (EIA).	Environnement.	évaluation environnementale , évaluation d'incidences sur l'environnement (EIE) .

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
environmental offset, offset.	Environnement/Aménagement du territoire.	compensation écologique.
free cooling.	Bâtiment-Énergie.	refroidissement par une source naturelle, refroidissement naturel.
green certification, environmental certification.	Environnement.	écocertification, n.f.
green design, ecodesign, sustainable design.	Environnement.	écoconception, n.f.
greenhouse effect.	Environnement.	effet de serre.
greenhouse gas emission allowance.	Environnement.	quota d'émission de gaz à effet de serre.
green technology, clean tech, clean technology, ecotechnology.	Environnement.	écotechnologie, n.f., technologie environnementale.
life cycle analysis (LCA), life cycle assessment (LCA).	Environnement.	analyse du cycle de vie d'un produit, analyse du cycle de vie (ACV).
offset, environmental offset.	Environnement/Aménagement du territoire.	compensation écologique.
surfwashing.	Environnement.	nettoyage par le ressac.
sustainable design, ecodesign, green design.	Environnement.	écoconception, n.f.
taxon.	Biologie.	taxon, n.m.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
accumulation biologique, accumulation, n.f., bioaccumulation, n.f.	Biologie-Environnement.	bioaccumulation.
amplification biologique, amplification, n.f., bioamplification, n.f.	Biologie-Environnement.	biological magnification, biomagnification.
analyse du cycle de vie d'un produit, analyse du cycle de vie (ACV).	Environnement.	life cycle analysis (LCA), life cycle assessment (LCA).
audit environnemental.	Environnement.	environmental audit, environmental auditing.
bioaccumulation, n.f., accumulation biologique, accumulation, n.f.	Biologie-Environnement.	bioaccumulation.
bioamplification, n.f., amplification biologique, amplification, n.f.	Biologie-Environnement.	biological magnification, biomagnification.
biocénose, n.f.	Biologie-Environnement.	biocoenosis.
biotope, n.m.	Biologie-Environnement.	biotope.
cindynique, n.f.	Environnement/Risques.	cindynics.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
cogénération , n.f.	Énergie.	CHP generation, combined heat and power generation (CHPG).
compensation écologique .	Environnement/Aménagement du territoire.	environmental offset, offset.
diatomiste , n.	Biologie-Environnement.	diatomist.
écocertification , n.f.	Environnement.	environmental certification, green certification.
écoconception , n.f.	Environnement.	ecodesign, green design, sustainable design.
écodéveloppement , n.m.	Environnement.	ecodevelopment.
éco-industrie , n.f.	Environnement.	ecoindustry.
écosystème , n.m.	Biologie-Environnement.	ecosystem.
écotechnologie , n.f., technologie environnementale .	Environnement.	clean tech, clean technology, ecotechnology, green technology.
écotoxicologie , n.f.	Environnement.	ecotoxicology.
écotype , n.m.	Biologie-Environnement.	ecotype.
effet de serre .	Environnement.	greenhouse effect.
étude d'impact sur l'environnement (EIE), étude d'impact, étude d'incidences sur l'environnement (EIE), étude d'incidences .	Environnement.	environmental impact assessment (EIA).
évaluation environnementale, évaluation d'incidences sur l'environnement (EIE) .	Environnement.	environmental impact assessment (EIA).
mesure compensatoire .	Environnement/Aménagement du territoire.	compensatory measure.
nettoyage par le ressac .	Environnement.	surfwashing.
puits de carbone .	Environnement-Énergie.	carbon sink.
quota d'émission de gaz à effet de serre .	Environnement.	greenhouse gas emission allowance.
refroidissement par une source naturelle, refroidissement naturel .	Bâtiment-Énergie.	free cooling.
taxon , n.m.	Biologie.	taxon.
technologie environnementale, écotechnologie , n.f.	Environnement.	clean tech, clean technology, ecotechnology, green technology.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'économie et des finances (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1003051X

I. – Termes et définitions

acheteur pionnier

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Client friand de toute nouveauté.

Équivalent étranger : early adopter.

assistant, -e d'achat

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Professionnel, employé par un magasin ou exerçant à son compte, qui dispense aux clients des conseils personnalisés ou se charge d'effectuer à leur place certains achats.

Note : On trouve aussi, dans le domaine de la mode, les termes « styliste personnel, -elle » et « styliste privé, -e ».

Équivalent étranger : personal shopper.

entretien d'embauche minute

Forme abrégée : entretien minute.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Forme organisée de rencontres en groupe et en temps limité, pour des personnes à la recherche d'un emploi.

Voir aussi : rencontre express.

Équivalent étranger : job date, job dating, speed networking.

faiseur, -euse d'argent

Domaine : Finances-Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Personne qui réalise de gros gains ou entreprise qui dégage d'importants profits.

Équivalent étranger : money maker.

gestion des évènements de la chaîne logistique

Abréviation : GECL.

Forme abrégée : gestion de la chaîne logistique (GCL).

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Suivi en temps réel, sur une chaîne logistique, des évènements susceptibles d'interrompre, de ralentir ou de modifier l'approvisionnement.

Note : La gestion des évènements de la chaîne logistique s'effectue au moyen d'un progiciel de gestion intégré.

Voir aussi : chaîne logistique.

Équivalent étranger : supply chain event management (SCEM).

gestion du cycle de vie du produit

Abréviation : GCVP.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Technique de gestion fondée sur l'analyse des grandes étapes de la vie du produit, de sa conception jusqu'à sa disparition.

Équivalent étranger : product lifecycle management (PLM).

gestion partagée des stocks

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Gestion des stocks d'un entrepôt qui repose sur la collaboration entre fournisseurs et distributeurs, et permet l'approvisionnement continu en fonction des données réelles de vente.

Équivalent étranger : jointly managed inventory.

internalisation, n.f.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Prise en charge, par une entreprise ou une organisation, de certaines activités qu'elle renonce à confier à un tiers, pour des raisons économiques ou stratégiques.

Voir aussi : externalisation.

Équivalent étranger : in-sourcing.

lecteur de poche

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Appareil permettant au client de lire les codes à barres des produits choisis.

Équivalent étranger : pocket shopper.

mercatique, n.f.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Ensemble des techniques et des actions grâce auxquelles une entreprise développe méthodiquement la vente de ses produits et de ses services, en adaptant, le cas échéant, sa production aux besoins du consommateur.

Équivalent étranger : marketing.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

mercatique par stimulation sensorielle

Forme abrégée : mercatique sensorielle.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Mercatique consistant à solliciter un ou plusieurs sens du consommateur pour le séduire.

Note : L'expression « marketing sensoriel » est impropre.

Équivalent étranger : sensory marketing.

parachute doré

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Importante compensation financière qu'une entreprise s'engage, lors du recrutement d'un dirigeant ou d'un cadre, à verser à celui-ci en cas de licenciement ou de modification significative de son contrat de travail.

Voir aussi : pont d'or.

Équivalent étranger : golden parachute.

planification partagée des approvisionnements

Abréviation : PPA.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Partage, entre distributeurs et fournisseurs, d'informations liées à la prévision et à la planification d'une activité, en vue d'assurer un réassort continu et optimisé le long de la chaîne logistique.

Voir aussi : chaîne logistique, gestion partagée des stocks.

Équivalent étranger : collaborative planning, forecasting and replenishment (CPFR).

pont d'or

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Avantage exceptionnel proposé à une personne pour l'inciter à rejoindre une entreprise.

Voir aussi : parachute doré.

Équivalent étranger : golden hello.

réassort délégué (langage professionnel)

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Voir : réassortiment délégué.

réassortiment délégué

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Synonyme : réassort délégué (langage professionnel).

Définition : Pratique commerciale consistant à déléguer au fournisseur d'un produit donné le réassortiment des présentoirs de marchandises ainsi que la gestion des stocks et des linéaires correspondants.

Voir aussi : réassortisseur.

Équivalent étranger : rack jobbing.

réassortisseur, -euse, n.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Personne responsable de la gestion des stocks et des linéaires correspondants, ainsi que du réassortiment des présentoirs de marchandises.

Voir aussi : réassortiment délégué.

Équivalent étranger : rack jobber.

rencontre express

Domaine : Tous domaines.

Définition : Organisation de rencontres croisées au sein d'un groupe dans un temps limité.

Équivalent étranger : speed date, speed dating.

traitement de bout en bout

Abréviation : TBB.

Domaine : Finances.

Définition : Traitement automatisé d'une série d'opérations, tout au long de la chaîne d'exécution et par une seule saisie de données.

Équivalent étranger : end-to-end processing, straight-through processing (STP).

vache à lait

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Produit, activité ou entreprise dégagant des profits élevés, le plus souvent grâce à une rente de situation.

Équivalent étranger : cash cow, cash machine.

Attention : Cette publication annule et remplace celle publiée au *Journal officiel* du 26 mars 2004.

vente in situ

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Vente publique de biens mobiliers sur les lieux mêmes où résident les propriétaires.

Équivalent étranger : house sale.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
best practice, best practices.	Tous domaines.	meilleures pratiques.
business convention.	Économie et gestion d'entreprise-Tourisme.	congrès d'affaires.
cash cow, cash machine.	Économie et gestion d'entreprise.	vache à lait.
collaborative planning, forecasting and replenishment (CPFR).	Économie et gestion d'entreprise.	planification partagée des approvisionnements (PPA).
early adopter.	Économie et gestion d'entreprise.	acheteur pionnier.
end-to-end processing, straight-through processing (STP).	Finances.	traitement de bout en bout (TBB).
golden hello.	Économie et gestion d'entreprise.	pont d'or.
golden parachute.	Économie et gestion d'entreprise.	parachute doré.
high tech.	Économie et gestion d'entreprise.	pointe (de), loc.adj., pointe de la technique (à la), loc.adj., pointe (à la), loc.adj.
house sale.	Économie et gestion d'entreprise.	vente in situ.
in-sourcing.	Économie et gestion d'entreprise.	internalisation, n.f.
job date, job dating, speed networking.	Économie et gestion d'entreprise.	entretien d'embauche minute, entretien minute.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
jointly managed inventory.	Économie et gestion d'entreprise.	gestion partagée des stocks.
marketing.	Économie et gestion d'entreprise.	mercatique , n.f.
money maker.	Finances-Économie et gestion d'entreprise.	faiseur, -euse d'argent.
personal shopper.	Économie et gestion d'entreprise.	assistant, -e d'achat.
pocket shopper.	Économie et gestion d'entreprise.	lecteur de poche.
product lifecycle management (PLM).	Économie et gestion d'entreprise.	gestion du cycle de vie du produit (GCVP).
rack jobber.	Économie et gestion d'entreprise.	réassortisseur, -euse , n.
rack jobbing.	Économie et gestion d'entreprise.	réassortiment délégué, réassort délégué (langage professionnel).
sensory marketing.	Économie et gestion d'entreprise.	mercatique par stimulation sensorielle, mercatique sensorielle.
speed date, speed dating.	Tous domaines.	rencontre express.
speed networking, job date, job dating.	Économie et gestion d'entreprise.	entretien d'embauche minute, entretien minute.
straight-through processing (STP), end-to-end processing.	Finances.	traitement de bout en bout (TBB).
supply chain event management (SCEM).	Économie et gestion d'entreprise.	gestion des événements de la chaîne logistique (GECL), gestion de la chaîne logistique (GCL).
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
acheteur pionnier.	Économie et gestion d'entreprise.	early adopter.
assistant, -e d'achat.	Économie et gestion d'entreprise.	personal shopper.
congrès d'affaires.	Économie et gestion d'entreprise-Tourisme.	business convention.
entretien d'embauche minute, entretien minute.	Économie et gestion d'entreprise.	job date, job dating, speed networking.
faiseur, -euse d'argent.	Finances-Économie et gestion d'entreprise.	money maker.
gestion des événements de la chaîne logistique (GECL), gestion de la chaîne logistique (GCL).	Économie et gestion d'entreprise.	supply chain event management (SCEM).
gestion du cycle de vie du produit (GCVP).	Économie et gestion d'entreprise.	product lifecycle management (PLM).
gestion partagée des stocks.	Économie et gestion d'entreprise.	jointly managed inventory.
internalisation , n.f.	Économie et gestion d'entreprise.	in-sourcing.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
lecteur de poche.	Économie et gestion d'entreprise.	pocket shopper.
meilleures pratiques.	Tous domaines.	best practice, best practices.
mercatique, n.f.	Économie et gestion d'entreprise.	marketing.
mercatique par stimulation sensorielle, mercatique sensorielle.	Économie et gestion d'entreprise.	sensory marketing.
parachute doré.	Économie et gestion d'entreprise.	golden parachute.
planification partagée des approvisionnements (PPA).	Économie et gestion d'entreprise.	collaborative planning, forecasting and replenishment (CPFR).
pointe (de), loc.adj., pointe de la technique (à la), loc.adj., pointe (à la), loc.adj.	Économie et gestion d'entreprise.	high tech.
pont d'or.	Économie et gestion d'entreprise.	golden hello.
réassortiment délégué, réassort délégué (langage professionnel).	Économie et gestion d'entreprise.	rack jobbing.
réassortisseur, -euse, n.	Économie et gestion d'entreprise.	rack jobber.
rencontre express.	Tous domaines.	speed date, speed dating.
traitement de bout en bout (TBB).	Finances.	end-to-end processing, straight-through processing (STP).
vache à lait.	Économie et gestion d'entreprise.	cash cow, cash machine.
vente in situ.	Économie et gestion d'entreprise.	house sale.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'automobile (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1007945X

I. – Termes et définitions

recyclage des gaz d'échappement

Abréviation : RGE.

Domaine : Automobile.

Définition : Récupération partielle des gaz d'échappement d'un véhicule, qui sont réintroduits à l'admission en vue de réduire les émissions d'oxydes d'azote ; par extension, dispositif permettant cette récupération.

Équivalent étranger : EGR system, exhaust gas recirculation (EGR), exhaust gas recirculation system.

reformage, n.m.

Domaine : Automobile.

Définition : Procédé catalytique qui permet, à partir de composés hydrocarbonés mélangés à de l'air ou à de l'eau, de produire un gaz riche en hydrogène.

Note : L'hydrogène ainsi produit à bord d'un véhicule est destiné à être consommé par un moteur thermique ou à alimenter une pile à combustible.

Voir aussi : reformage à la vapeur, reformeur.

Équivalent étranger : catalytic steam reforming, reforming.

reformeur, n.m.

Domaine : Automobile.

Définition : Dispositif embarqué à bord d'un véhicule et destiné à produire de l'hydrogène par reformage.

Voir aussi : reformage.

Équivalent étranger : catalytic steam reformer, reformer.

rétrogradage forcé

Domaine : Automobile.

Définition : Passage à un rapport inférieur de la boîte de vitesses d'un véhicule doté d'une transmission automatique, obtenu en appuyant à fond sur l'accélérateur.

Équivalent étranger : kick-down.

transmission à variation continue

Abréviation : TVC.

Domaine : Automobile.

Définition : Transmission automatique dont le rapport de démultiplication peut varier continûment entre deux valeurs limites.

Équivalent étranger : continuously variable transmission (CVT).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
catalytic steam reformer, reformer.	Automobile.	reformeur, n.m.
catalytic steam reforming, reforming.	Automobile.	reformage, n.m.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
continuously variable transmission (CVT).	Automobile.	transmission à variation continue (TVC).
EGR system, exhaust gas recirculation (EGR), exhaust gas recirculation system.	Automobile.	recyclage des gaz d'échappement (RGE).
kick-down.	Automobile.	rétrogradage forcé.
reformer, catalytic steam reformer.	Automobile.	reformeur , n.m.
reforming, catalytic steam reforming.	Automobile.	reformage , n.m.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
recyclage des gaz d'échappement (RGE).	Automobile.	EGR system, exhaust gas recirculation (EGR), exhaust gas recirculation system.
reformage , n.m.	Automobile.	catalytic steam reforming, reforming.
reformeur , n.m.	Automobile.	catalytic steam reformer, reformer.
rétrogradage forcé.	Automobile.	kick-down.
transmission à variation continue (TVC).	Automobile.	continuously variable transmission (CVT).
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de la culture et de la communication

NOR : CTNX1009010X

information de dernière minute

Forme abrégée : dernière minute.

Domaine : Audiovisuel-Communication.

Définition : Information dont l'importance justifie la diffusion ou la publication en urgence.

Équivalent étranger : breaking news.

jeu sérieux

Domaine : Formation-Culture.

Définition : Application informatique utilisant les techniques et les ressorts ludiques du jeu vidéo à des fins d'enseignement, de formation ou de perfectionnement professionnel, de communication ou d'information.

Équivalent étranger : serious game.

Vocabulaire de l'informatique et de l'internet

nuage, n.m.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Ensemble des matériels et des logiciels accessibles par l'internet, qu'un prestataire met à la disposition de ses clients sous la forme de services en ligne.

Note : L'emplacement des matériels et des logiciels ainsi que leur mode de fonctionnement ne sont pas portés à la connaissance des clients.

Voir aussi : informatique en nuage.

Équivalent étranger : cloud.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'informatique et de l'internet

NOR : CTNX1012892X

informatique en nuage

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Mode de traitement des données d'un client, dont l'exploitation s'effectue par l'internet, sous la forme de services fournis par un prestataire.

Note : L'informatique en nuage est une forme particulière de gérance de l'informatique, dans laquelle l'emplacement et le fonctionnement du nuage ne sont pas portés à la connaissance des clients.

Voir aussi : gérance de l'informatique, nuage.

Équivalent étranger : cloud computing.

Nota. – La présente publication annule et remplace celle effectuée au *Journal officiel* du 24 avril 2010.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des transports

NOR : CTNX1014204X

auto-embarquement, n.m.

Domaine : Transports/Transport aérien.

Définition : Procédure automatisée permettant au client d'une compagnie aérienne d'embarquer de façon plus autonome à bord d'un aéronef, après vérification de son identité par reconnaissance de ses empreintes biométriques.

Note : L'emploi de « smartboarding » et de « speedboarding », qui sont des noms de marque, est à proscrire.

Équivalent étranger : automated biometric boarding, automated boarding process, self-service boarding.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'équipement et des transports (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1015782K

I. – Termes et définitions

assiette, n.f.

Domaine : Aéronautique.

Définition : Angle que fait l'axe longitudinal d'un aéronef avec le plan horizontal.

Voir aussi : compensation, équilibrage.

Équivalent étranger : pitch.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

enregistreur de données de route

Abréviation : EDR.

Domaine : Transports/Transport routier-Sécurité.

Définition : Dispositif embarqué, destiné à enregistrer en continu et à restituer, notamment en cas d'accident, des données relatives à un véhicule et à sa conduite.

Équivalent étranger : event data recorder (EDR).

géonavigateur, n.m.

Forme abrégée : navigateur, n.m.

Domaine : Transports.

Définition : Système d'aide au déplacement individuel ou à la conduite de véhicules, qui utilise les indications de géolocalisation par satellite pour permettre le repérage et proposer un ou plusieurs itinéraires.

Note :

1. Dans le langage courant, le sigle anglais « GPS », qui désigne le système américain *Global Positioning System*, fournisseur de données de l'appareil indiquant seulement la position du véhicule, est utilisé à tort pour désigner le géonavigateur.
2. On trouve aussi le terme « système de navigation embarqué », qui désigne plus précisément les systèmes d'aide à la conduite de véhicules.

Voir aussi : géolocalisation et navigation par un système de satellites, géolocalisation par satellite.

Équivalent étranger : automobile navigation system, car navigation system, vehicle navigation system.

prise de décision collaborative

Abréviation : PDC.

Domaine : Transports/Transport aérien.

Définition : Prise de décision intervenant dans la gestion du trafic aérien, qui résulte du partage d'informations et d'échanges continus entre tous les acteurs concernés.

Note : Les informations échangées concernent la situation actuelle et les prévisions de vol, les besoins des décideurs, les contraintes qu'ils doivent prendre en compte et les solutions qu'ils envisagent.

Équivalent étranger : collaborative decision making (CDM).

reconstitution de route

Domaine : Transports/Transport maritime.

Définition : Reconstitution des routes d'un ou de plusieurs navires susceptibles d'avoir été impliqués dans un évènement de mer, qui comprend l'établissement de leurs positions successives et de leurs vitesses.

Équivalent étranger : back tracking.

système d'identification automatique

Domaine : Transports/Transport maritime.

Définition : Système d'échange automatisé de messages radioélectriques qui permet aux navires et aux stations côtières de surveillance du trafic de connaître l'identité, le statut, la position et la route des navires se trouvant dans une zone de navigation.

Note : Ce système permet d'une part de rendre plus sûre la navigation, notamment les manœuvres anti-abordage, d'autre part de suivre avec précision le trafic maritime, selon les navires et les marchandises transportées, surtout dans les zones fréquentées.

Équivalent étranger : automatic identification system (AIS).

transbus, n.m.

Domaine : Transports.

Définition : Système de transport collectif qui recourt à des autobus circulant sur des voies aménagées ou réglementées, et qui permet d'assurer une haute qualité de service ; par extension, chacun des autobus affectés à ce type de transport.

Note :

1. Le transbus peut être un mode de transport en commun en site propre (TCSP).
2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « bus à haut niveau de service, BHNS » (en anglais : *bus with high level of service, BHLS* [GB], *bus rapid transit, BRT* [EU]).
3. L'emploi du terme « busway », qui est un nom de marque, est à proscrire.

Équivalent étranger : –

vedette de croisière

Domaine : Tourisme-Transports/Plaisance.

Synonyme : vedette habitable.

Définition : Bateau à moteur, de longueur généralement inférieure à 15 mètres, équipé de couchettes et destiné à des sorties ou à de courtes croisières en mer ou dans les eaux intérieures.

Équivalent étranger : cabin cruiser, Kabinenkruzer (All.).

vedette habitable

Domaine : Tourisme-Transports/Plaisance.

Voir : vedette de croisière.

zone de friche

Forme abrégée : friche, n.f.

Domaine : Urbanisme-Environnement.

Définition : Ensemble de terrains laissés à l'abandon, sur lesquels peuvent subsister des installations ou des dépôts liés à des activités passées, et qui sont susceptibles de présenter des risques de pollution.

Note : Selon la nature des activités antérieures, le type de zone de friche peut être précisé, et l'on parle alors de friche industrielle, urbaine, ou portuaire.

Voir aussi : friche industrielle, friche urbaine, zone verte.

Équivalent étranger : Brachfläche (All.), Brachland (All.), brownfield.

zone verte

Domaine : Urbanisme-Environnement.

Définition : Ensemble de terrains non construits et non pollués qui peuvent être soit préservés en l'état et déclarés non constructibles, soit transformés sans réhabilitation préalable en zone d'habitat, d'activités ou de loisirs.

Voir aussi : zone de friche.

Équivalent étranger : greenfield.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
automatic identification system (AIS).	Transports/Transport maritime.	système d'identification automatique.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
automobile navigation system, car navigation system, vehicle navigation system.	Transports.	géonavigateur , n.m., navigateur , n.m.
back tracking.	Transports/Transport maritime.	reconstitution de route .
Brachfläche (All.), Brachland (All.), brownfield.	Urbanisme-Environnement.	zone de friche , friche , n.f.
cabin cruiser, Kabinenkreuzer (All.).	Tourisme-Transports/Plaisance.	vedette de croisière , vedette habitable .
car navigation system, automobile navigation system, vehicle navigation system.	Transports.	géonavigateur , n.m., navigateur , n.m.
collaborative decision making (CDM).	Transports/Transport aérien.	prise de décision collaborative (PDC) .
event data recorder (EDR).	Transports/Transport routier-Sécurité.	enregistreur de données de route (EDR) .
greenfield.	Urbanisme-Environnement.	zone verte .
Kabinenkreuzer (All.), cabin cruiser.	Tourisme-Transports/Plaisance.	vedette de croisière , vedette habitable .
pitch.	Aéronautique.	assiette , n.f.
vehicle navigation system, automobile navigation system, car navigation system.	Transports.	géonavigateur , n.m., navigateur , n.m.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.</p> <p>(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
assiette , n.f.	Aéronautique.	pitch.
enregistreur de données de route (EDR) .	Transports/Transport routier-Sécurité.	event data recorder (EDR).
friche , n.f., zone de friche .	Urbanisme-Environnement.	Brachfläche (All.), Brachland (All.), brownfield.
géonavigateur , n.m., navigateur , n.m.	Transports.	automobile navigation system, car navigation system, vehicle navigation system.
prise de décision collaborative (PDC) .	Transports/Transport aérien.	collaborative decision making (CDM).
reconstitution de route .	Transports/Transport maritime.	back tracking.
système d'identification automatique .	Transports/Transport maritime.	automatic identification system (AIS).
transbus , n.m.	Transports.	–
vedette de croisière, vedette habitable .	Tourisme-Transports/Plaisance.	cabin cruiser, Kabinenkreuzer (All.).
zone de friche, friche , n.f.	Urbanisme-Environnement.	Brachfläche (All.), Brachland (All.), brownfield.
zone verte .	Urbanisme-Environnement.	greenfield.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de la culture et de la communication (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1016619K

I. – Termes et définitions

bonus, n.m.

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Définition : Ensemble de documents annexes qui complètent l'édition vidéographique d'un film.

Équivalent étranger : bonus, bonus track.

1. **collage**, n.m.

Domaine : Arts.

Définition : Composition faite d'éléments hétérogènes, qui constitue une œuvre originale.

Équivalent étranger : cut-up.

2. **collage**, n.m.

Domaine : Audiovisuel-Informatique.

Définition : Assemblage, au moyen d'outils numériques, d'éléments visuels ou sonores provenant de différentes sources.

Équivalent étranger : bootleg (collage musical), mash-up, mashup.

couplage, n.m.

Domaine : Audiovisuel/Télévision.

Définition : Méthode de production consistant à rationaliser le tournage d'épisodes différents d'une série en regroupant les séquences faisant appel aux mêmes acteurs et à des éléments récurrents tels que les décors et les moyens techniques.

Équivalent étranger : cross-boarding.

désinscription, n.f.

Domaine : Culture.

Définition : Radiation d'un objet, d'un immeuble ou d'un site figurant jusque-là dans une liste ou dans un inventaire, qui marque la déchéance d'un droit ou d'une protection.

Équivalent étranger : –

écran fragmenté

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Procédé qui consiste à juxtaposer à l'écran plusieurs scènes d'une même œuvre correspondant à des actions parallèles ou simultanées ; par extension, la juxtaposition de ces scènes à l'écran.

Équivalent étranger : split screen.

écumeur, n.m.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Système de récupération de déchets solides ou liquides à la surface de l'eau d'une piscine ou d'un bassin d'agrément.

Équivalent étranger : skimmer.

gamme de couleurs

Domaine : Audiovisuel-Informatique.

Définition : Ensemble des nuances de couleurs disponible sur un équipement audiovisuel ou informatique.
Équivalent étranger : color gamut, gamut.

jouabilité, n.f.

Domaine : Audiovisuel/Jeux vidéo.

Définition : Ensemble des possibilités d'action offertes à un joueur par un jeu vidéo ; par extension, qualité du jeu appréciée au regard de ces possibilités.

Équivalent étranger : gameplay.

jupe, n.f.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Revêtement appliqué sur les parois d'une fosse ou installé sur une armature, de manière à former un bassin étanche.

Équivalent étranger : liner.

longue traîne

Domaine : Audiovisuel-Édition.

Définition : Modèle économique dans lequel la vente, même en faible quantité, de produits culturels ou d'œuvres destinés à un public réduit ou dispersé devient rentable à long terme grâce au commerce en ligne.

Équivalent étranger : long tail.

mise en scène d'intérieur

Domaine : Architecture-Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Action consistant à rendre attrayant l'aménagement intérieur d'un bien immobilier en vue d'en favoriser la vente.

Équivalent étranger : home staging.

multisupport, adj.

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Se dit d'une campagne publicitaire recourant à différents supports de diffusion intervenant de façon coordonnée.

Équivalent étranger : cross-media, crossmedia.

patrimoine culturel immatériel

Domaine : Culture.

Définition : Ensemble des connaissances, des représentations, des savoir-faire, des expressions et des pratiques culturelles propres à un groupe humain et susceptibles d'être transmis.

Équivalent étranger : intangible cultural heritage.

performance, n.f.

Domaine : Arts.

Définition : Évènement artistique qui recourt à différents modes d'expression dont l'exécution constitue l'œuvre elle-même.

Voir aussi : performeur.

Équivalent étranger : performance.

performeur, -euse, n.

Domaine : Arts.

Définition : Personne qui exécute une performance artistique.

Voir aussi : performance.

Équivalent étranger : performer.

présuite, n.f.

Domaine : Audiovisuel-Littérature.

Définition : Production qui exploite le succès d'une œuvre par l'invention d'un épisode antérieur dans la chronologie de l'histoire.

Équivalent étranger : prequel.

séance en ateliers

Forme abrégée : ateliers, n.m.pl.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Session de travail en sous-groupes, lors d'un colloque ou d'un congrès.

Voir aussi : atelier.

Équivalent étranger : break-out session.

sous-titrage sauvage

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Établissement d'une version sous-titrée d'un film ou d'une série, réalisée sans autorisation par des amateurs, en marge des circuits commerciaux.

Voir aussi : montage sauvage.

Équivalent étranger : fansubbing.

télé-poubelle, n.f.

Domaine : Audiovisuel/Télévision.

Définition : Programme télévisé vulgaire, racoleur et dégradant.

Équivalent étranger : trash television, trash TV.

télévision de rattrapage

Domaine : Audiovisuel/Télévision.

Définition : Service à la demande qui permet de voir ou de revoir un programme télévisé après sa première diffusion.

Note : La télévision de rattrapage peut être gratuite ou payante, limitée ou non dans le temps, disponible immédiatement ou seulement après un certain délai par rapport à la diffusion initiale.

Équivalent étranger : catch-up television, catch-up TV.

vol à la rançon

Domaine : Arts-Muséologie.

Définition : Vol d'une œuvre d'art ou d'un objet précieux dont la restitution est conditionnée par le versement d'une rançon.

Équivalent étranger : artnapping.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
artnapping.	Arts-Muséologie.	vol à la rançon.
bonus, bonus track.	Audiovisuel/Cinéma-Télévision.	bonus, n.m.
bootleg (collage musical), mash-up, mashup.	Audiovisuel-Informatique.	2. collage, n.m.
break-out session.	Tous domaines.	séance en ateliers, ateliers, n.m.pl.
catch-up television, catch-up TV.	Audiovisuel/Télévision.	télévision de rattrapage.
color gamut, gamut.	Audiovisuel-Informatique.	gamme de couleurs.
color print, c-print.	Photographie-Édition.	tirage couleur.
cross-boarding.	Audiovisuel/Télévision.	couplage, n.m.
cross-media, crossmedia.	Communication/Publicité.	multisupport, adj.
cut-up.	Arts.	1. collage, n.m.
fansubbing.	Audiovisuel.	sous-titrage sauvage.
gameplay.	Audiovisuel/Jeux vidéo.	jouabilité, n.f.
gamut, color gamut.	Audiovisuel-Informatique.	gamme de couleurs.
home staging.	Architecture-Économie et gestion d'entreprise.	mise en scène d'intérieur.
intangible cultural heritage.	Culture.	patrimoine culturel immatériel.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
liner.	Génie civil et construction.	jupe , n.f.
long tail.	Audiovisuel-Édition.	longue traîne .
mash-up, bootleg (collage musical), mashup.	Audiovisuel-Informatique.	2. collage , n.m.
performance.	Arts.	performance , n.f.
performer.	Arts.	performeur , -euse, n.
prequel.	Audiovisuel-Littérature.	présuite , n.f.
press kit.	Communication.	dossier de presse.
skimmer.	Génie civil et construction.	écumeur , n.m.
split screen.	Audiovisuel.	écran fragmenté .
trailer.	Audiovisuel/Cinéma-Télévision.	bande-annonce, n.f.
trash television, trash TV.	Audiovisuel/Télévision.	télé-poubelle , n.f.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
ateliers , n.m.pl., séance en ateliers .	Tous domaines.	break-out session.
bande-annonce, n.f.	Audiovisuel/Cinéma-Télévision.	trailer.
bonus , n.m.	Audiovisuel/Cinéma-Télévision.	bonus, bonus track.
1. collage , n.m.	Arts.	cut-up.
2. collage , n.m.	Audiovisuel-Informatique.	bootleg (collage musical), mash-up, mashup.
couplage , n.m.	Audiovisuel/Télévision.	cross-boarding.
désinscription , n.f.	Culture.	–
dossier de presse.	Communication.	press kit.
écran fragmenté .	Audiovisuel.	split screen.
écumeur , n.m.	Génie civil et construction.	skimmer.
gamme de couleurs .	Audiovisuel-Informatique.	color gamut, gamut.
jouabilité , n.f.	Audiovisuel/Jeux vidéo.	gameplay.
jupe , n.f.	Génie civil et construction.	liner.
longue traîne .	Audiovisuel-Édition.	long tail.
mise en scène d'intérieur .	Architecture-Économie et gestion d'entreprise.	home staging.
multisupport , adj.	Communication/Publicité.	cross-media, crossmedia.
patrimoine culturel immatériel .	Culture.	intangible cultural heritage.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
performance , n.f.	Arts.	performance.
performeur, -euse , n.	Arts.	performer.
présuite , n.f.	Audiovisuel-Littérature.	prequel.
séance en ateliers, ateliers , n.m.pl.	Tous domaines.	break-out session.
sous-titrage sauvage .	Audiovisuel.	fansubbing.
télé-poubelle , n.f.	Audiovisuel/Télévision.	trash television, trash TV.
télévision de rattrapage .	Audiovisuel/Télévision.	catch-up television, catch-up TV.
tirage couleur.	Photographie-Édition.	color print, c-print.
vol à la rançon .	Arts-Muséologie.	artnapping.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'économie sociale et de l'emploi

NOR : CTNX1002068X

flexisécurité, n.f.

Domaine : Économie sociale et emploi.

Définition : Politique économique et sociale visant à conjuguer la flexibilité de l'emploi et un niveau élevé de protection des salariés.

Équivalent étranger : flexicurity, flexsecurity.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'informatique et de l'internet (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1020269X

I. – Termes et définitions

accréditation, n.f.

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Définition : Procédure permettant d'attribuer à une personne ou à une entité des droits d'accès à des ressources ou à des services électroniques ; par extension, ensemble des informations caractérisant ces droits.

Équivalent étranger : credentials.

investigation informatique

Forme abrégée : investigation, n.f.

Domaine : Informatique.

Définition : Processus par lequel des informations ou documents électroniques sont recherchés, identifiés et rassemblés pour la production d'éléments de preuve.

Note : Le mot « découverte » est impropre en ce sens.

Équivalent étranger : discovery, e-discovery.

réseau de stockage

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Définition : Ensemble de mémoires reliées par des interconnexions à très haut débit, accessible depuis plusieurs ordinateurs.

Voir aussi : unité de stockage en réseau.

Équivalent étranger : storage area network (SAN).

rétrorlien, n.m.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Système de liaison hypertextuelle fonctionnant de manière que, si l'auteur d'un bloc-notes relie son texte à un article connexe d'un autre bloc-notes, un lien est automatiquement créé depuis cet article vers le texte d'origine.

Voir aussi : bloc-notes, hypertexte.

Équivalent étranger : trackback, trackback link.

unité de stockage en réseau

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Définition : Mémoire de masse autonome accessible par l'intermédiaire d'un réseau local.

Voir aussi : réseau de stockage.

Équivalent étranger : network attached storage (NAS).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
credentials.	Informatique-Télécommunications.	accréditation , n.f.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
discovery, e-discovery.	Informatique.	investigation informatique, investigation , n.f.
network attached storage (NAS).	Informatique-Télécommunications.	unité de stockage en réseau .
storage area network (SAN).	Informatique-Télécommunications.	réseau de stockage .
trackback, trackback link.	Informatique/Internet.	rétrolien , n.m.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
accréditation , n.f.	Informatique-Télécommunications.	credentials.
investigation informatique, investigation , n.f.	Informatique.	discovery, e-discovery.
réseau de stockage .	Informatique-Télécommunications.	storage area network (SAN).
rétrolien , n.m.	Informatique/Internet.	trackback, trackback link.
unité de stockage en réseau .	Informatique-Télécommunications.	network attached storage (NAS).
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de la culture et de la communication

NOR : CTNX1020270X

barre d'actualités

Forme abrégée : barre, n.f.

Domaine : Audiovisuel-Informatique/Internet.

Définition : Bandeau réservé sur un écran à la diffusion en continu d'informations.

Équivalent étranger : newsbar.

mobilisation éclair

Domaine : Tous domaines.

Définition : Rassemblement impromptu de personnes averties par minimessage ou par l'internet.

Équivalent étranger : flash mob.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Termes généraux de la chimie (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1021088X

I. – Termes et définitions

amphiprotique, adj.

Domaine : Chimie.

Définition : Se dit d'un solvant à la fois protogène et protophile.

Note : L'eau est un exemple de solvant amphiprotique.

Voir aussi : hydron, protogène, protophile.

Équivalent étranger : amphiprotic.

analyse calorimétrique

Domaine : Chimie/Chimie analytique-Chimie physique.

Définition : Analyse thermique consistant à mesurer, en fonction de la température, la chaleur produite ou consommée lors d'un changement d'état physique de la matière étudiée ou lors de sa transformation chimique.

Voir aussi : analyse calorimétrique différentielle, analyse thermique, analyse thermique différentielle.

Équivalent étranger : scanning calorimetry.

analyse calorimétrique différentielle

Abréviation : ACD.

Domaine : Chimie/Chimie analytique-Chimie physique.

Définition : Analyse thermique consistant à mesurer, en fonction de la température et par rapport à une matière de référence, la chaleur produite ou consommée lors d'un changement d'état physique de la matière étudiée ou lors de sa transformation chimique.

Voir aussi : analyse calorimétrique, analyse thermique, analyse thermique différentielle.

Équivalent étranger : differential scanning calorimetry (DSC).

analyse thermique

Domaine : Chimie/Chimie analytique-Chimie physique.

Définition : Étude de la relation entre l'une des propriétés d'un échantillon de matière et sa température lorsque cet échantillon est chauffé ou refroidi de manière contrôlée.

Voir aussi : analyse calorimétrique, analyse calorimétrique différentielle, analyse thermique différentielle.

Équivalent étranger : thermal analysis.

analyse thermique différentielle

Abréviation : ATD.

Domaine : Chimie/Chimie analytique-Chimie physique.

Définition : Analyse thermique consistant à mesurer la différence de température entre l'échantillon de la matière étudiée et celui d'une matière de référence, soumis l'un et l'autre à un même programme de chauffage ou de refroidissement.

Voir aussi : analyse calorimétrique, analyse calorimétrique différentielle, analyse thermique.

Équivalent étranger : differential thermal analysis (DTA).

analyte, n.m.

Domaine : Chimie/Chimie analytique.

Définition : Espèce chimique recherchée, détectée et éventuellement dosée selon un protocole analytique.

Voir aussi : espèce chimique.

Équivalent étranger : analyte.

1. atomisation, n.f.

Domaine : Chimie/Chimie analytique.

Définition : Dissociation d'une espèce chimique en atomes libres.

Note : L'atomisation d'une espèce chimique est notamment pratiquée au cours d'une analyse par spectrométrie atomique.

Voir aussi : espèce chimique.

Équivalent étranger : atomisation (GB), atomization (EU).

2. atomisation, n.f.

Domaine : Chimie/Chimie industrielle.

Définition : Procédé physique de division d'une substance en fines gouttelettes.

Note : La taille des gouttelettes obtenues par atomisation est généralement de l'ordre du micromètre.

Équivalent étranger : atomisation (GB), atomization (EU).

cellule d'électrolyse

Domaine : Chimie/Chimie physique.

Définition : Cellule électrochimique dans laquelle se produit l'électrolyse d'une espèce chimique sous l'action d'un courant électrique continu.

Note : Un accumulateur en cours de charge est une cellule d'électrolyse.

Voir aussi : cellule électrochimique, cellule galvanique, espèce chimique.

Équivalent étranger : electrolytic cell.

cellule électrochimique

Domaine : Chimie/Chimie physique.

Définition : Dispositif constitué de deux électrodes séparées par un électrolyte, qui sont le siège de réactions d'oxydoréduction.

Note : La cellule d'électrolyse et la cellule galvanique sont des exemples de cellule électrochimique.

Voir aussi : cellule d'électrolyse, cellule galvanique.

Équivalent étranger : electrochemical cell.

cellule galvanique

Domaine : Chimie/Chimie physique.

Définition : Cellule électrochimique entre les électrodes de laquelle apparaît une tension électrique continue et qui, quand celles-ci sont reliées par un circuit conducteur extérieur, fournit un courant dû aux réactions d'oxydation ou de réduction se produisant aux électrodes.

Note :

1. Du nom du physicien italien Luigi Galvani (1737-1798).

2. On trouve aussi, dans le langage courant, le terme « pile électrique ».

3. Un accumulateur en cours de décharge est une cellule galvanique.

Voir aussi : cellule d'électrolyse, cellule électrochimique, courant faradique.

Équivalent étranger : galvanic battery, galvanic cell.

courant faradique

Domaine : Chimie/Chimie physique.

Définition : Fraction du courant électrique continu consommée par les réactions d'oxydation ou de réduction qui se produisent à l'électrode au cours d'une électrolyse.

Note : Du nom du physicien anglais Michael Faraday (1791-1867).

Voir aussi : cellule d'électrolyse, courant galvanique.

Équivalent étranger : faradaic current, faradic current.

courant galvanique

Domaine : Chimie/Chimie physique.

Définition : Courant électrique continu produit par les réactions d'oxydation ou de réduction ayant lieu dans une cellule galvanique lorsque les électrodes sont reliées par un circuit conducteur extérieur.

Note :

1. Du nom du physicien italien Luigi Galvani (1737-1798).

2. Le terme « courant galvanique » est préféré au terme « courant voltaïque », naguère en usage, pour éviter la confusion avec le terme « courant photovoltaïque ».

Voir aussi : cellule galvanique, courant faradique.

Équivalent étranger : galvanic current.

crystallinité, n.f.

Domaine : Chimie-Matériaux.

Définition : Qualité d'une substance dans laquelle tout ou partie des atomes, groupes d'atomes ou molécules qui la composent sont disposés dans l'espace de manière régulière et répétitive, comme c'est le cas dans un cristal.

Voir aussi : taux de cristallinité.

Équivalent étranger : crystallinity.

denticité, n.f.

Domaine : Chimie/Chimie inorganique.

Définition : Capacité d'un ligand à contracter, par l'intermédiaire d'atomes donneurs distincts, plusieurs liaisons avec l'atome central de l'entité de coordination ainsi formée.

Note : La denticité d'un ligand est caractérisée par le nombre de ses sites de coordination.

Voir aussi : haptacité, ligand, polydenté.

Équivalent étranger : denticity, ligand denticity.

électrode de référence

Domaine : Chimie/Chimie physique.

Définition : Électrode dont le potentiel reste pratiquement constant dans les conditions d'une mesure électrochimique et qui sert de référence pour déterminer le potentiel d'une autre électrode.

Équivalent étranger : reference electrode.

entraîneur, n.m.

Domaine : Chimie/Chimie analytique.

Définition : Substance qui permet d'extraire d'un mélange une espèce chimique, présente le plus souvent à l'état de traces, en assurant son transport au cours d'un processus physique ou chimique de séparation.

Note : Si l'entraîneur ne diffère de l'espèce considérée que par sa composition isotopique, on parle d'« entraîneur isotopique ».

Voir aussi : espèce chimique.

Équivalent étranger : carrier.

fluorimètre, n.m.

Domaine : Chimie/Chimie physique-Chimie analytique.

Définition : Appareil permettant de mesurer les propriétés de la lumière qu'émet une substance par fluorescence ou par phosphorescence.

Équivalent étranger : fluorimeter.

gaz porteur

Domaine : Chimie/Chimie analytique.

Voir : gaz vecteur.

gaz vecteur

Domaine : Chimie/Chimie analytique.

Synonyme : gaz porteur.

Définition : Gaz inerte introduit dans une colonne de chromatographie en phase gazeuse pour effectuer le transport physique des constituants d'un échantillon.

Équivalent étranger : carrier gas.

isocratique, adj.

Domaine : Chimie/Chimie analytique.

Définition : Se dit de l'élution au cours d'une séparation chromatographique en phase liquide, dans laquelle la composition du mélange des solvants constituant la phase éluante est gardée constante.

Note : Du grec *isos*, « égal », et *kratos*, « pouvoir ».

Équivalent étranger : isocratic.

liaison hydrogène

Domaine : Chimie.

Définition : Liaison de faible énergie mettant en jeu trois atomes, dont un atome d'hydrogène qui sert de pont entre les deux autres.

Note :

1. L'espèce chimique, ou groupe, apportant l'atome d'hydrogène est appelée « donneur de liaisons hydrogène » et l'autre « accepteur de liaisons hydrogène ».
2. L'énergie d'une liaison hydrogène est, sauf exception, au moins dix fois plus faible que celle d'une liaison covalente.

Voir aussi : espèce chimique, liaison covalente.

Équivalent étranger : hydrogen bond.

nombre d'états de spin

Domaine : Chimie-Physique.

Définition : Nombre d'orientations que peut prendre le spin d'une particule élémentaire ou composée, ou d'une entité moléculaire, par rapport à un axe de l'espace cartésien.

Note :

1. Selon le nombre d'états de spin, 1, 2, 3, etc., on parle d'état singulet, doublet, triplet, etc.
2. Le nombre d'états de spin peut être rendu physiquement détectable par l'application d'un champ magnétique.
3. On trouve aussi, dans le langage professionnel, l'expression « multiplicité de spin », qui est déconseillée.

Équivalent étranger : spin multiplicity.

point isobestique

Domaine : Chimie/Spectroscopie.

Définition : Point d'intersection des spectres d'absorption de la lumière relatifs à des mélanges de plusieurs espèces chimiques dont les proportions sont différentes mais dont la somme des concentrations est constante.

Note : Le mot « isobestique » provient du grec *isos*, « égal », et *sbêsis*, « extinction ».

Voir aussi : espèce chimique.

Équivalent étranger : isobestic point.

polarographie, n.f.

Domaine : Chimie/Chimie analytique.

Définition : Analyse voltampérométrique quantitative qui utilise une cellule d'électrolyse munie d'une électrode de mercure à gouttes tombantes et dans laquelle la solution n'est pas agitée.

Note : La polarographie permet par exemple le dosage de cations métalliques dissous.

Voir aussi : cellule d'électrolyse, voltampérométrie.

Équivalent étranger : polarography.

protique, adj.

Domaine : Chimie.

Voir : protogène.

protogène, adj.

Domaine : Chimie.

Synonyme : protique, adj.

Antonyme : aprotique, adj.

Définition : Se dit d'un solvant capable de donner des protons à une espèce chimique dissoute ; par extension, se dit d'un solvant donneur de liaisons hydrogène.

Note : Le terme « protogène » est aussi utilisé quand il s'agit des analogues isotopiques du proton.

Voir aussi : amphiprotique, espèce chimique, hydron, liaison hydrogène, protophile.

Équivalent étranger : protic, protogenic.

protophile, adj.

Domaine : Chimie.

Définition : Se dit d'un solvant capable d'accepter des protons d'une espèce chimique dissoute ; par extension, se dit d'un solvant accepteur de liaisons hydrogène.

Note : Le terme « protophile » est aussi utilisé quand il s'agit des analogues isotopiques du proton.

Voir aussi : amphiprotique, espèce chimique, hydron, liaison hydrogène, protogène.

Équivalent étranger : protophilic.

réaction isodesmique

Domaine : Chimie.

Définition : Réaction quasi athermique dans laquelle les liaisons qui se forment dans les produits sont de même nombre, de même type et lient des atomes de même nature que les liaisons qui se brisent dans les réactifs.

Note : Du grec *isos*, « égal », et *desmos*, « lien ».

Équivalent étranger : isodesmic reaction.

spéciation, n.f.

Domaine : Chimie.

Définition : Caractérisation des espèces chimiques sous la forme desquelles un élément se trouve présent dans une substance et plus généralement dans un environnement donné ; par extension, caractérisation du mode de fixation d'un élément ou d'une molécule sur des particules.

Note : La spéciation d'un élément ou d'une molécule est indispensable pour évaluer son éventuelle toxicité.

Voir aussi : espèce chimique.

Équivalent étranger : speciation.

taux de cristallinité

Domaine : Chimie-Matériaux.

Définition : Proportion de matière cristalline présente dans un solide contenant à la fois des zones cristallines et des zones amorphes.

Note :

1. On évalue notamment le taux de cristallinité des polymères, dont les propriétés d'usage sont en général très dépendantes de cette caractéristique.

2. L'expression « degré de cristallinité » est déconseillée.

Voir aussi : cristallinité.

Équivalent étranger : crystallinity, degree of crystallinity.

traitement par ultrasons

Domaine : Chimie.

Définition : Application à un milieu liquide, qu'il soit homogène ou non, d'un rayonnement ultrasonique, afin de déclencher ou d'accélérer un processus donné.

Note :

1. Le traitement par ultrasons permet notamment d'augmenter la vitesse de réactions chimiques, de préparer des émulsions ou de réduire la taille de particules solides en suspension.

2. Le traitement par ultrasons est utilisé pour le nettoyage d'objets divers.

Équivalent étranger : sonication.

transition rotovibronique

Domaine : Chimie.

Définition : Transition entre deux états énergétiques d'une entité moléculaire qui implique des changements des nombres quantiques électroniques ainsi que des nombres quantiques de vibration et de rotation.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « transition rovibronique », qui est déconseillé.

Voir aussi : entité moléculaire, transition vibronique.

Équivalent étranger : rovibronic transition.

transition vibronique

Domaine : Chimie.

Définition : Transition entre deux états énergétiques d'une entité moléculaire qui implique des changements à la fois des nombres quantiques électroniques et des nombres quantiques de vibration.

Voir aussi : entité moléculaire, transition rotovibronique.

Équivalent étranger : vibronic transition.

voltampérométrie, n.f.

Domaine : Chimie/Chimie physique.

Définition : Mesure de l'intensité du courant faradique dans une cellule d'électrolyse, en fonction de la différence de potentiel électrique appliquée aux électrodes.

Note : Le résultat de la mesure dépend du type d'électrode et de l'état d'agitation de la solution.

Voir aussi : cellule d'électrolyse, courant faradique.

Équivalent étranger : voltammetry.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
amphiprotic.	Chimie.	amphiprotique , adj.
analyte.	Chimie/Chimie analytique.	analyte , n.m.
atomisation (GB), atomization (EU).	Chimie/Chimie analytique.	1. atomisation , n.f.
atomisation (GB), atomization (EU).	Chimie/Chimie industrielle.	2. atomisation , n.f.
carrier.	Chimie/Chimie analytique.	entraîneur , n.m.
carrier gas.	Chimie/Chimie analytique.	gaz vecteur , gaz porteur .
crystallinity.	Chimie-Matériaux.	crystallinité , n.f.
crystallinity, degree of crystallinity.	Chimie-Matériaux.	taux de cristallinité .
denticity, ligand denticity.	Chimie/Chimie inorganique.	denticité , n.f.
differential scanning calorimetry (DSC).	Chimie/Chimie analytique-Chimie physique.	analyse calorimétrique différentielle (ACD) .
differential thermal analysis (DTA).	Chimie/Chimie analytique-Chimie physique.	analyse thermique différentielle (ATD) .
electrochemical cell.	Chimie/Chimie physique.	cellule électrochimique .
electrolytic cell.	Chimie/Chimie physique.	cellule d'électrolyse .
faradaic current, faradic current.	Chimie/Chimie physique.	courant faradique .
fluorimeter.	Chimie/Chimie physique-Chimie analytique.	fluorimètre , n.m.
galvanic battery, galvanic cell.	Chimie/Chimie physique.	cellule galvanique .
galvanic current.	Chimie/Chimie physique.	courant galvanique .
hydrogen bond.	Chimie.	liaison hydrogène .
isocratic.	Chimie/Chimie analytique.	isocratique , adj.
isodesmic reaction.	Chimie.	réaction isodesmique .
isosbestic point.	Chimie/Spectroscopie.	point isosbestique .
ligand denticity, denticity.	Chimie/Chimie inorganique.	denticité , n.f.
polarography.	Chimie/Chimie analytique.	polarographie , n.f.
protic, protogenic.	Chimie.	protogène , adj., protique , adj.
protophilic.	Chimie.	protophile , adj.
reference electrode.	Chimie/Chimie physique.	électrode de référence .

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
rovibronic transition.	Chimie.	transition rotovibronique.
scanning calorimetry.	Chimie/Chimie analytique-Chimie physique.	analyse calorimétrique.
sonication.	Chimie.	traitement par ultrasons.
speciation.	Chimie.	spéciation, n.f.
spin multiplicity.	Chimie-Physique.	nombre d'états de spin.
thermal analysis.	Chimie/Chimie analytique-Chimie physique.	analyse thermique.
vibronic transition.	Chimie.	transition vibronique.
voltammetry.	Chimie/Chimie physique.	voltampérométrie, n.f.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
amphiprotique, adj.	Chimie.	amphiprotic.
analyse calorimétrique.	Chimie/Chimie analytique-Chimie physique.	scanning calorimetry.
analyse calorimétrique différentielle (ACD).	Chimie/Chimie analytique-Chimie physique.	differential scanning calorimetry (DSC).
analyse thermique.	Chimie/Chimie analytique-Chimie physique.	thermal analysis.
analyse thermique différentielle (ATD).	Chimie/Chimie analytique-Chimie physique.	differential thermal analysis (DTA).
analyte, n.m.	Chimie/Chimie analytique.	analyte.
1. atomisation, n.f.	Chimie/Chimie analytique.	atomisation (GB), atomization (EU).
2. atomisation, n.f.	Chimie/Chimie industrielle.	atomisation (GB), atomization (EU).
cellule d'électrolyse.	Chimie/Chimie physique.	electrolytic cell.
cellule électrochimique.	Chimie/Chimie physique.	electrochemical cell.
cellule galvanique.	Chimie/Chimie physique.	galvanic battery, galvanic cell.
courant faradique.	Chimie/Chimie physique.	faradaic current, faradic current.
courant galvanique.	Chimie/Chimie physique.	galvanic current.
crystallinité, n.f.	Chimie-Matériaux.	crystallinity.
denticité, n.f.	Chimie/Chimie inorganique.	denticity, ligand denticity.
électrode de référence.	Chimie/Chimie physique.	reference electrode.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
entraîneur , n.m.	Chimie/Chimie analytique.	carrier.
fluorimètre , n.m.	Chimie/Chimie physique-Chimie analytique.	fluorimeter.
gaz vecteur , gaz porteur .	Chimie/Chimie analytique.	carrier gas.
isocratique , adj.	Chimie/Chimie analytique.	isocratic.
liaison hydrogène .	Chimie.	hydrogen bond.
nombre d'états de spin .	Chimie-Physique.	spin multiplicity.
point isobestique .	Chimie/Spectroscopie.	isosbestic point.
polarographie , n.f.	Chimie/Chimie analytique.	polarography.
protogène , adj., protique , adj.	Chimie.	protic, protogenic.
protophile , adj.	Chimie.	protophilic.
réaction isodesmique .	Chimie.	isodesmic reaction.
spéciation , n.f.	Chimie.	speciation.
taux de cristallinité .	Chimie-Matériaux.	crystallinity, degree of crystallinity.
traitement par ultrasons .	Chimie.	sonication.
transition rotovibronique .	Chimie.	rovibronic transition.
transition vibronique .	Chimie.	vibronic transition.
voltampérométrie , n.f.	Chimie/Chimie physique.	voltammetry.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'informatique

NOR : CTNX1027707X

débrider, v.

Domaine : Informatique.

Définition : Contourner les protections d'un système pour supprimer les restrictions d'utilisation mises en place par le constructeur.

Équivalent étranger : jailbreak (to).

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des sports (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1029805K

I. – Termes et définitions

activité physique de pleine nature

Abréviation : APPN.

Domaine : Activités physiques et sportives.

Définition : Activité physique pratiquée dans un milieu naturel, dont l'exercice présente des risques pris en compte dans l'élaboration des règles encadrant cette pratique.

Note : Parmi les activités physiques de pleine nature, on peut citer à titre d'exemple l'alpinisme, la spéléologie, la plongée sous-marine, la randonnée et le vélo tout-terrain.

Équivalent étranger : back country sport, nature sport.

aéronef ultraléger motorisé

Abréviation : ULM.

Forme abrégée : ultraléger motorisé.

Domaine : Aéronautique-Sports/Sports aériens.

Définition : Aéronef monoplace ou biplace, à portance élevée, dont la puissance motrice et la masse sont limitées par la réglementation, et qui ne nécessite pas d'infrastructure au sol pour le décollage et l'atterrissage.

Équivalent étranger : microlight aeroplane.

aire d'attache

Domaine : Sports.

Définition : Espace de repos situé en plein air, dans lequel les chiens de traîneau sont mis à l'attache et regroupés par attelage.

Équivalent étranger : stake out, stake out area.

aire de jeu

Domaine : Activités physiques et sportives.

Définition : Espace équipé pour la pratique libre d'une ou de plusieurs disciplines sportives, dans un cadre sécurisé.

Équivalent étranger : playground.

aquacycle, n.m.

Domaine : Activités physiques et sportives.

Définition : Simulateur-ergomètre de bicyclette conçu pour être immergé, et que l'on utilise en gymnastique de forme ; par extension, pratique consistant à utiliser un tel engin.

Voir aussi : gymnastique de forme, simulateur-ergomètre.

Équivalent étranger : aquabike, aquacycling (pratique).

bateau-dragon, n.m.

Domaine : Sports/Sports nautiques.

Définition : Embarcation de compétition mue par un équipage composé d'une vingtaine de pagayeurs, d'un barreur et d'un batteur qui frappe la cadence de nage sur un tambour ; par extension, pratique sportive consistant à utiliser ce type d'embarcation.

Équivalent étranger : dragon boat.

bicross, n.m.

Domaine : Sports-Motocycle et cycle.

Définition : Vélo tout-terrain, équipé de petites roues et dépourvu de dérailleur, qui est conçu pour la vitesse et l'acrobatie ; par extension, toute pratique sportive consistant à utiliser ce type de vélo.

Voir aussi : vélo tout-terrain.

Équivalent étranger : bicycle motocross (BMX).

billard anglais

Domaine : Sports.

Définition : Jeu de billard qui se pratique sur une table à six poches, avec une bille blanche, une bille noire et deux séries de sept billes.

Note : L'emploi de l'expression *eight pool* (*8 pool*), qui n'a pas d'usage en anglais, est à proscrire.

Équivalent étranger : billard game, blackball, pool game.

bispatulé, -e, adj.

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Se dit d'un ski ou d'une planche de sport comportant une spatule à l'avant et une autre à l'arrière, qui facilitent l'exécution de figures acrobatiques.

Voir aussi : planche de sport.

Équivalent étranger : twin tip, twin-tip.

char à cerf-volant

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Synonyme : char aérotracté.

Définition : Char tracté par une voile conçue sur le modèle du cerf-volant et directement reliée au pilote ; par extension, pratique sportive consistant à utiliser ce type de véhicule.

Équivalent étranger : kite-buggy, kite-bugying (pratique).

char aérotracté

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Voir : char à cerf-volant.

chasse à l'approche

Domaine : Sports/Chasse.

Définition : Pratique de chasse consistant à s'approcher discrètement au plus près du gibier avant de tirer ou de photographier.

Équivalent étranger : stalking.

classement fédéral

Domaine : Sports.

Définition : Classement national ou international des sportifs ou des équipes d'une fédération, qui prend en compte les performances réalisées lors de l'ensemble des compétitions agréées.

Équivalent étranger : ranking list.

combat libre

Domaine : Activités physiques et sportives.

Définition : Pratique de combat, proche du pancrace antique, dans laquelle les adversaires associent lutte au corps à corps et échanges de coups.

Note : L'emploi de l'expression *free fight*, qui n'a pas d'usage en anglais, est à proscrire.

Équivalent étranger : mixed martial arts (MMA).

combinaison ailée

Domaine : Sports/Sports aériens.

Synonyme : combinaison volante.

Définition : Combinaison à voiles souples intégrées qui permet à un parachutiste de planer avant d'ouvrir son parachute ; par extension, pratique sportive consistant à utiliser ce type de combinaison.

Équivalent étranger : wing suit, wingsuit.

combinaison volante

Domaine : Sports/Sports aériens.

Voir : combinaison ailée.

course à pied en altitude

Forme abrégée : course en altitude.

Domaine : Sports.

Voir : course de dénivelés.

course de dénivelés

Domaine : Sports.

Synonyme : course à pied en altitude, course en altitude.

Définition : Course à pied, dans un site de pleine montagne, dont l'itinéraire balisé enchaîne montées et descentes.

Note : On trouve aussi, dans le cas des courses les plus longues, le terme « marathon d'altitude » (en anglais : *skymarathon*).

Équivalent étranger : skyrace, sky running.

course de pleine nature

Domaine : Sports.

Définition : Course d'endurance en terrain naturel et varié, dans laquelle les concurrents enchaînent des difficultés pouvant imposer une alternance de marche et de course.

Note : La course de pleine nature peut nécessiter une certaine autonomie en matière d'alimentation et l'utilisation d'équipements tels que des bâtons, une lampe frontale ou un sac à dos.

Équivalent étranger : trail, trail running.

coussin de stade

Domaine : Sports.

Définition : Coussin plat individuel, portant généralement des mentions publicitaires, utilisé dans les stades pour améliorer le confort des sièges.

Équivalent étranger : stadium seat cushion.

décompte final

Domaine : Sports.

Définition : Procédure permettant de départager les ex æquo par le calcul de la différence entre le nombre de points ou de buts marqués par un joueur ou par une équipe, et le nombre de ceux qu'ils ont concédés, au cours de plusieurs parties.

Note : Dans le domaine du football, on trouve l'expression « différence de buts ».

Équivalent étranger : goal average, point average (basket et football américain), run average (baseball).

discogolf, n.m.

Domaine : Sports.

Voir : disque-golf.

disque-golf, n.m.

Domaine : Sports.

Synonyme : discogolf, n.m.

Définition : Jeu de disque-volant, inspiré des règles du golf, qui consiste à atteindre des cibles successives en un minimum de lancers, sur un parcours aménagé.

Voir aussi : disque-volant.

Équivalent étranger : disc golf, disc-golf.

épreuve de figures libres

Forme abrégée : figures libres.

Domaine : Sports.

Définition : Épreuve dans laquelle un concurrent choisit lui-même les figures qu'il exécute, celles-ci étant évaluées selon leur difficulté, leur valeur esthétique et leur qualité d'exécution.

Note : Les épreuves de figures libres se pratiquent notamment dans les sports de glisse, en gymnastique, en natation ou en parachutisme.

Équivalent étranger : free-style, freestyle.

explosivité, n.f.

Domaine : Sports-Santé et médecine.

Définition : Aptitude d'un sportif à produire un effort bref et intense.

Équivalent étranger : explosive strength.

figures libres

Domaine : Activités physiques et sportives.

Définition : Activité consistant à enchaîner des figures acrobatiques qui requièrent technique et créativité.

Note : Les figures libres se pratiquent notamment dans les sports de glisse, en gymnastique, en natation ou en parachutisme.

Équivalent étranger : free-style, freestyle.

glisse aérotractée

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Pratique consistant à évoluer sur l'eau, la neige, la glace ou le sol, au moyen d'un engin tracté par une voile conçue sur le modèle du cerf-volant et le plus souvent directement reliée au pratiquant.

Note : La glisse aérotractée peut se pratiquer avec une planche de sport, des skis, des patins, une embarcation ou divers véhicules.

Équivalent étranger : kite sports.

kayak-surf, n.m.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Voir : planche-kayak.

lièvre, n.m.

Domaine : Sports/Athlétisme.

Définition : Athlète qui prend momentanément la tête d'une course en peloton et lui imprime un train soutenu, de manière à favoriser un ou plusieurs concurrents.

Équivalent étranger : pace maker.

meneur, -euse de chiens

Forme abrégée : meneur, -euse, n.

Domaine : Sports-Activités physiques et sportives.

Définition : Conducteur d'un attelage de chiens de traîneau.

Note : L'attelage peut être attaché à un véhicule monté sur patins ou sur roues, ou directement relié au meneur, qui court, skie ou patine.

Équivalent étranger : dog-driver, dog-musher, musher.

minutes en or

Domaine : Sports.

Définition : Derniers instants d'une rencontre sportive au décompte serré, pendant lesquels chaque point marqué peut être décisif.

Note : Dans les sports collectifs professionnels, les minutes en or peuvent faire l'objet de primes exceptionnelles distribuées aux joueurs.

Équivalent étranger : moneytime.

montée impossible

Domaine : Sports-Motocycle et cycle.

Définition : Compétition au cours de laquelle les concurrents tentent, à tour de rôle, d'atteindre le sommet d'une piste rectiligne en forte déclivité.

Note : Les concurrents d'une montée impossible sont classés en fonction du temps qu'ils ont mis, s'ils ont pu atteindre le sommet, ou de la distance parcourue pour tous les autres.

Équivalent étranger : hill climbing, speed hill climbing.

nage PMT

Forme développée : nage avec palmes, masque et tuba.

Domaine : Activités physiques et sportives-Loisirs.

Synonyme : randonnée palmée.

Définition : Pratique de loisirs consistant à nager en surface, avec un équipement minimal de plongée, afin d'observer la nature subaquatique.

Équivalent étranger : goggling, snorkeling (EU), snorkelling (GB).

paramoteur, n.m.

Domaine : Défense-Sports/Sports aériens.

Définition : Aéronef ultraléger motorisé composé d'une voile conçue sur le modèle du parachute et d'un moteur à hélice fixé sur le dos du pilote ; par extension, pratique consistant à utiliser un tel engin.

Voir aussi : aéronef ultraléger motorisé.

Équivalent étranger : paramotor, paramotoring (pratique), powered paraglider (PPG), powered paragliding (PPG) (pratique).

parc de sports

Domaine : Sports.

Définition : Espace délimité comprenant des aires de pratiques sportives diverses.

Équivalent étranger : sports park.

pêcher-relâcher, n.m.

Domaine : Sports-Loisirs.

Définition : Pratique de pêche à la canne dans laquelle le poisson est capturé avec précaution pour être remis à l'eau sur place.

Note : L'emploi de l'expression « pêche *no-kill* », empruntée de l'anglais, est à proscrire.

Équivalent étranger : catch-and-release.

pied-droit-devant, loc.adj.

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Se dit d'un planchiste qui, en position habituelle de descente, place son pied droit devant son pied gauche.

Voir aussi : pied-gauche-devant, pieds-inversés, planchiste.

Équivalent étranger : goofy.

pied-gauche-devant, loc.adj.

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Se dit d'un planchiste qui, en position habituelle de descente, place son pied gauche devant son pied droit.

Voir aussi : pied-droit-devant, pieds-inversés, planchiste.

Équivalent étranger : regular.

pieds-inversés, loc.adj.

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Se dit d'un planchiste qui évolue en plaçant ses pieds dans la position inverse de celle qu'il adopte habituellement.

Voir aussi : pied-droit-devant, pied-gauche-devant, planchiste.

Équivalent étranger : fakie, switch.

planche-kayak, n.f.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Synonyme : kayak-surf, n.m.

Définition : Planche nautique conçue pour permettre au planchiste d'évoluer, assis et sanglé, sur une vague déferlante, en s'aidant d'une pagaie double ; par extension, pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Voir aussi : planche nautique.

Équivalent étranger : wave ski, wave skiing (pratique).

pratique affranchie

Domaine : Activités physiques et sportives.

Définition : Pratique libre d'une discipline sportive, qui privilégie la recherche des sensations au détriment du respect des règles et des précautions généralement observées dans cette discipline.

Équivalent étranger : free sport.

pratique extrême

Domaine : Activités physiques et sportives.

Définition : Pratique affranchie présentant un risque mortel dû à l'environnement dans lequel elle s'exerce et aux difficultés techniques qu'elle implique.

Note : On trouve aussi, dans l'usage courant, l'expression « sport extrême ».

Voir aussi : pratique affranchie.

Équivalent étranger : extreme sport.

queue d'hirondelle

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Forme fourchue donnée à un talon de ski ou de planche de sport afin d'en améliorer la conduite dans certaines conditions de glisse.

Voir aussi : planche de sport.

Équivalent étranger : swallow-tail.

raid aventure

Domaine : Sports.

Voir : raid multisport.

raid multisport

Domaine : Sports.

Synonyme : raid aventure, raid sportif.

Définition : Course de pleine nature se déroulant généralement par équipe et pendant plusieurs jours, dans une zone peu accessible, et combinant des disciplines sportives variées.

Note : Outre la marche pédestre, un raid multisport peut imposer des étapes de nage, de canotage, d'équitation, de vol libre, de ski, de vélo tout-terrain, etc.

Équivalent étranger : adventure race, multisport adventure race.

raid sportif

Domaine : Sports.

Voir : raid multisport.

randonnée d'aventure

Domaine : Sports-Loisirs.

Définition : Randonnée pédestre de plusieurs jours se déroulant dans une zone naturelle peu accessible et nécessitant une logistique et des équipements qui garantissent l'autonomie des participants.

Équivalent étranger : trek, trekking.

randonnée palmée

Domaine : Activités physiques et sportives-Loisirs.

Voir : nage PMT.

roue arrière

Domaine : Sports-Motocycle et cycle.

Définition : Figure acrobatique consistant à conduire un véhicule à deux-roues, en équilibre sur la roue arrière.

Équivalent étranger : wheeling.

saut extrême

Domaine : Sports/Sports aériens.

Définition : Pratique extrême de parachutisme consistant à s'élancer en chute libre, du haut d'une paroi, d'un édifice ou d'un ouvrage d'art.

Note : L'emploi du mot *base*, acronyme anglais dont la forme développée est *building*, *antenna*, *span bridge*, *earth cliff*, est à proscrire.

Voir aussi : pratique extrême.

Équivalent étranger : base jump, base jumping, extreme free falling.

score en direct

Domaine : Sports-Communication.

Définition : Marque d'une rencontre sportive diffusée en temps réel tout au long d'une partie ; par extension, service d'information assurant cette diffusion.

Voir aussi : marque.

Équivalent étranger : live scoring.

simulateur-ergomètre elliptique

Forme abrégée : elliptique, n.m.

Domaine : Activités physiques et sportives.

Définition : Simulateur-ergomètre équipé d'un pédalier de type bielle-manivelle, lui-même animé d'un mouvement elliptique et généralement associé à un système de leviers à main qui sollicite un mouvement alternatif des bras.

Voir aussi : simulateur-ergomètre.

Équivalent étranger : elliptical trainer, elliptical training machine.

sirène de jeu

Forme abrégée : sirène, n.f.

Domaine : Sports.

Définition : Avertisseur sonore utilisé dans certains sports de salle pour signaler un arrêt ou une reprise de jeu.

Équivalent étranger : buzzer.

spiroballe, n.f.

Domaine : Activités physiques et sportives.

Définition : Jeu au cours duquel deux adversaires se tenant face à face frappent alternativement et en sens opposé, à main nue ou à l'aide d'une raquette, une balle reliée par une cordelette au sommet d'un mât, et tentent chacun d'être le premier à enrouler intégralement le lien autour du mât.

Équivalent étranger : swingball (à l'aide d'une raquette), tetherball (à main nue).

sport de salle

Domaine : Sports.

Antonyme : sport d'extérieur.

Définition : Discipline sportive pratiquée en salle afin d'éviter les aléas climatiques.

Équivalent étranger : indoor sport.

sport d'extérieur

Domaine : Sports.

Antonyme : sport de salle.

Définition : Discipline sportive pratiquée à l'air libre.

Équivalent étranger : outdoor sport.

virage coupé

Domaine : Sports/Sports d'hiver-Sports de glisse.

Définition : Technique de virage qui consiste à se pencher à l'intérieur de la trajectoire tout en appuyant sur les carres intérieures des deux skis parallèles ou de la planche de neige, pour éviter de déraiper.

Note : Le virage coupé se pratique à l'aide d'une planche de neige ou de skis dits « paraboliques », plus larges à la hauteur des spatules et des talons qu'au centre, d'où leur appellation « en taille de guêpe », ce qui permet aux carres de rester en contact avec la neige sur une plus grande longueur, quand elles s'incurvent.

Équivalent étranger : carved turn, carving, carving turn.

II. – *Table d'équivalence*A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
adventure race, multisport adventure race.	Sports.	raid multisport, raid aventure, raid sportif.
aquabike, aquacycling (pratique).	Activités physiques et sportives.	aquacycle, n.m.
back country sport, nature sport.	Activités physiques et sportives.	activité physique de pleine nature (APPN).
base jump, base jumping, extreme free falling.	Sports/Sports aériens.	saut extrême.
bicycle motocross (BMX).	Sports-Motocycle et cycle.	bicross, n.m.
billard game, blackball, pool game.	Sports.	billard anglais.
buzzer.	Sports.	sirène de jeu, sirène, n.f.
carved turn, carving, carving turn.	Sports/Sports d'hiver-Sports de glisse.	virage coupé.
catch-and-release.	Sports-Loisirs.	pêcher-relâcher, n.m.
disc golf, disc-golf.	Sports.	disque-golf, n.m., discogolf, n.m.
dog-driver, dog-musher, musher.	Sports-Activités physiques et sportives.	meneur, -euse de chiens, meneur, -euse, n.
dragon boat.	Sports/Sports nautiques.	bateau-dragon, n.m.
elliptical trainer, elliptical training machine.	Activités physiques et sportives.	simulateur-ergomètre elliptique, elliptique, n.m.
explosive strength.	Sports-Santé et médecine.	explosivité, n.f.
extreme free falling, base jump, base jumping.	Sports/Sports aériens.	saut extrême.
extreme sport.	Activités physiques et sportives.	pratique extrême.
fakie, switch.	Sports/Sports de glisse.	pieds-inversés, loc.adj.
free sport.	Activités physiques et sportives.	pratique affranchie.
free-style, freestyle.	Activités physiques et sportives.	figures libres.
free-style, freestyle.	Sports.	épreuve de figures libres, figures libres.
goal average, point average (basket et football américain), run average (baseball).	Sports.	décompte final.
goggling, snorkeling (EU), snorkelling (GB).	Activités physiques et sportives-Loisirs.	nage PMT, nage avec palmes, masque et tuba, randonnée palmée.
goofy.	Sports/Sports de glisse.	pied-droit-devant, loc.adj.
hill climbing, speed hill climbing.	Sports-Motocycle et cycle.	montée impossible.
indoor sport.	Sports.	sport de salle.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
kite-buggy, kite-buggy (pratique).	Sports/Sports de glisse.	char à cerf-volant, char aérotracté.
kite sports.	Sports/Sports de glisse.	glisse aérotractée.
live scoring.	Sports-Communication.	score en direct.
microlight aeroplane.	Aéronautique-Sports/Sports aériens.	aéronef ultraléger motorisé (ULM), ultraléger motorisé.
mixed martial arts (MMA).	Activités physiques et sportives.	combat libre.
moneytime.	Sports.	minutes en or.
multisport adventure race, adventure race.	Sports.	raid multisport, raid aventure, raid sportif.
musher, dog-driver, dog-musher.	Sports-Activités physiques et sportives.	meneur, -euse de chiens, meneur, -euse, n.
nature sport, back country sport.	Activités physiques et sportives.	activité physique de pleine nature (APPN).
outdoor sport.	Sports.	sport d'extérieur.
pace maker.	Sports/Athlétisme.	lièvre, n.m.
paramotor, paramotoring (pratique), powered paraglider (PPG), powered paragliding (PPG) (pratique).	Défense-Sports/Sports aériens.	paramoteur, n.m.
playground.	Activités physiques et sportives.	aire de jeu.
point average (basket et football américain), goal average, run average (baseball).	Sports.	décompte final.
pool game, billard game, blackball.	Sports.	billard anglais.
powered paraglider (PPG), powered paragliding (PPG) (pratique), paramotor, paramotoring (pratique).	Défense-Sports/Sports aériens.	paramoteur, n.m.
ranking list.	Sports.	classement fédéral.
regular.	Sports/Sports de glisse.	pied-gauche-devant, loc.adj.
run average (baseball), goal average, point average (basket et football américain).	Sports.	décompte final.
skyrace, sky running.	Sports.	course de dénivelés, course à pied en altitude, course en altitude.
snorkeling (EU), snorkelling (GB), goggling.	Activités physiques et sportives-Loisirs.	nage PMT, nage avec palmes, masque et tuba, randonnée palmée.
speed hill climbing, hill climbing.	Sports-Motocycle et cycle.	montée impossible.
sports park.	Sports.	parc de sports.
stadium seat cushion.	Sports.	coussin de stade.
stake out, stake out area.	Sports.	aire d'attache.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
stalking.	Sports/Chasse.	chasse à l'approche.
swallow-tail.	Sports/Sports de glisse.	queue d'hirondelle.
swingball (à l'aide d'une raquette), tetherball (à main nue).	Activités physiques et sportives.	spiroballe , n.f.
switch, fakie.	Sports/Sports de glisse.	pieds-inversés , loc.adj.
tetherball (à main nue), swingball (à l'aide d'une raquette).	Activités physiques et sportives.	spiroballe , n.f.
trail, trail running.	Sports.	course de pleine nature.
trek, trekking.	Sports-Loisirs.	randonnée d'aventure.
twin tip, twin-tip.	Sports/Sports de glisse.	bispatulé , -e, adj.
wave ski, wave skiing (pratique).	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	planche-kayak , n.f., kayak-surf , n.m.
wheeling.	Sports-Motocycle et cycle.	roue arrière.
wing suit, wingsuit.	Sports/Sports aériens.	combinaison ailée , combinaison volante.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
activité physique de pleine nature (APPN).	Activités physiques et sportives.	back country sport, nature sport.
aéronef ultraléger motorisé (ULM), ultraléger motorisé.	Aéronautique-Sports/Sports aériens.	microlight aeroplane.
aire d'attache.	Sports.	stake out, stake out area.
aire de jeu.	Activités physiques et sportives.	playground.
aquacycle , n.m.	Activités physiques et sportives.	aquabike, aquacycling (pratique).
bateau-dragon , n.m.	Sports/Sports nautiques.	dragon boat.
bicross , n.m.	Sports-Motocycle et cycle.	bicycle motocross (BMX).
billard anglais.	Sports.	billard game, blackball, pool game.
bispatulé , -e, adj.	Sports/Sports de glisse.	twin tip, twin-tip.
char à cerf-volant, char aérotracté.	Sports/Sports de glisse.	kite-buggy, kite-buggying (pratique).
chasse à l'approche.	Sports/Chasse.	stalking.
classement fédéral.	Sports.	ranking list.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
combat libre.	Activités physiques et sportives.	mixed martial arts (MMA).
combinaison ailée, combinaison volante.	Sports/Sports aériens.	wing suit, wingsuit.
course de dénivelés, course à pied en altitude, course en altitude.	Sports.	skyrace, sky running.
course de pleine nature.	Sports.	trail, trail running.
course en altitude, course de dénivelés, course à pied en altitude.	Sports.	skyrace, sky running.
coussin de stade.	Sports.	stadium seat cushion.
décompte final.	Sports.	goal average, point average (basket et football américain), run average (baseball).
disque-golf, n.m., discogolf, n.m.	Sports.	disc golf, disc-golf.
elliptique, n.m., simulateur-ergomètre elliptique.	Activités physiques et sportives.	elliptical trainer, elliptical training machine.
épreuve de figures libres, figures libres.	Sports.	free-style, freestyle.
explosivité, n.f.	Sports-Santé et médecine.	explosive strength.
figures libres.	Activités physiques et sportives.	free-style, freestyle.
figures libres, épreuve de figures libres.	Sports.	free-style, freestyle.
glisse aérotractée.	Sports/Sports de glisse.	kite sports.
kayak-surf, n.m., planche-kayak, n.f.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	wave ski, wave skiing (pratique).
lièvre, n.m.	Sports/Athlétisme.	pace maker.
meneur, -euse de chiens, meneur, -euse, n.	Sports-Activités physiques et sportives.	dog-driver, dog-musher, musher.
minutes en or.	Sports.	moneytime.
montée impossible.	Sports-Motocycle et cycle.	hill climbing, speed hill climbing.
nage PMT, nage avec palmes, masque et tuba, randonnée palmée.	Activités physiques et sportives-Loisirs.	goggling, snorkeling (EU), snorkelling (GB).
paramoteur, n.m.	Défense-Sports/Sports aériens.	paramotor, paramotoring (pratique), powered paraglider (PPG), powered paragliding (PPG) (pratique).
parc de sports.	Sports.	sports park.
pêcher-relâcher, n.m.	Sports-Loisirs.	catch-and-release.
pied-droit-devant, loc.adj.	Sports/Sports de glisse.	goofy.
pied-gauche-devant, loc.adj.	Sports/Sports de glisse.	regular.
pieds-inversés, loc.adj.	Sports/Sports de glisse.	fakie, switch.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
planche-kayak , n.f., kayak-surf , n.m.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	wave ski, wave skiing (pratique).
pratique affranchie .	Activités physiques et sportives.	free sport.
pratique extrême .	Activités physiques et sportives.	extreme sport.
queue d'hirondelle .	Sports/Sports de glisse.	swallow-tail.
raid multisport, raid aventure, raid sportif .	Sports.	adventure race, multisport adventure race.
randonnée d'aventure .	Sports-Loisirs.	trek, trekking.
randonnée palmée, nage PMT, nage avec palmes, masque et tuba .	Activités physiques et sportives-Loisirs.	goggling, snorkeling (EU), snorkelling (GB).
roue arrière .	Sports-Motocycle et cycle.	wheeling.
saut extrême .	Sports/Sports aériens.	base jump, base jumping, extreme free falling.
score en direct .	Sports-Communication.	live scoring.
simulateur-ergomètre elliptique, elliptique , n.m.	Activités physiques et sportives.	elliptical trainer, elliptical training machine.
sirène de jeu, sirène , n.f.	Sports.	buzzer.
spiroballe , n.f.	Activités physiques et sportives.	swingball (à l'aide d'une raquette), tetherball (à main nue).
sport de salle .	Sports.	indoor sport.
sport d'extérieur .	Sports.	outdoor sport.
ultraléger motorisé, aéronef ultraléger motorisé (ULM) .	Aéronautique-Sports/Sports aériens.	microlight aeroplane.
virage coupé .	Sports/Sports d'hiver-Sports de glisse.	carved turn, carving, carving turn.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

**B.4 : Diffusion des brochures relatives à l'enrichissement de la langue française
par la *délégation générale à la langue française et aux langues de France* en 2010**

	<i>Année d'édition</i>	<i>Exemplaires diffusés par la mission du développement de la langue</i>	<i>Exemplaires diffusés lors des salons, conférences et réunions³</i>
Rédiger ... simplement	2006	272	50
Cahiers du RIFAL	2007	26	0
Des mots et des autos	2009 et 2010	114 ¹	0
Dépliants « Vous pouvez le dire en français » : les 9 dépliants	2007-2008 2009-2010	4 666	1 800
Cent termes français	2004	495	0
Défense	2005	13 ²	0
Économie et finances	2006	30 ³	0
Ingénierie nucléaire	2006	24 ²	0
Chimie	2007	61	20
Équipement, transports, tourisme	2007	18 ²	0
Pétrole et gaz	2007	297	20
Techniques de l'information et de la communication	2009	386	20
Audiovisuel	2010	1 333	300
L'essentiel sur l'enrichissement de la langue française	2009	422	500
Rapport de la Commission générale pour l'année 2008	2009	70	300
Rapport de la Commission générale pour l'année 2009	2010	336	100
Éventail de présentation de <i>FranceTerme</i>	2008	86 ²	20
TOTAL		8 649	3 310
		11 959	

(1) Exemplaires distribués par la DGLFLF. En outre, le CCFA, qui édite cette brochure, en fait une large distribution dans les milieux professionnels.

(2) Épuisé.

(3) Estimation.

Vous cherchez à le dire en français ?

Le réflexe
FranceTerme

www.franceterme.culture.fr



6 rue des Pyramides
75001 Paris
téléphone : 01 40 15 73 00
télécopie : 01 40 15 36 76
courriel : dglff@culture.gouv.fr
www.dgjf.culture.gouv.fr